



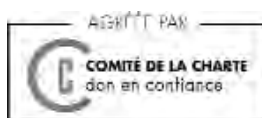
18 JUIN 2010 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFSI

**Comité Français pour la
Solidarité Internationale**

32, rue Le Peletier
75009 Paris - France

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

e.mail : info@cfsi.asso.fr
Site : www.cfsi.asso.fr



RAPPORT MORAL 2009 / RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009 / RAPPORT FINANCIER 2009

CCP 2327 K PARIS
ASSOCIATION CRÉÉE EN 1960
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LAURÉAT DU GRAND PRIX
DU HAUT CONSEIL DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE.
EN 2001 POUR SON PROGRAMME
DE COOPÉRATION AU MALI ET
EN 2007 POUR L'INFORMATION
DU PUBLIC FRANÇAIS.



Rapport moral 2009

L'évolution de la scène internationale en 2009 apporte quelques enseignements qu'il est utile de garder à l'esprit au moment où le CFSI se prépare à fêter son cinquantième anniversaire et à décider de ses orientations pour les années à venir.

Deux évidences

En 2009, les rapports de force ont changé et avec eux la manière de régler les problèmes internationaux en même temps la nécessité de la solidarité s'est affirmée.

Nouveaux rapports de force

Depuis plusieurs années, chacun peut constater le dynamisme de l'Asie qui se traduit en taux de croissances impressionnants. Fascinés par l'Asie, nous oublions que l'Afrique et l'Amérique Latine n'étaient pas en reste. La crise de 2008 vint semer l'inquiétude, les gouvernements occidentaux injectèrent des centaines de milliards de dollars pour éviter la faillite des banques et relancer l'économie. La croissance fléchit un temps, puis reprit en Asie, en Amérique Latine et en Afrique, pas en Europe ni aux Etats-Unis. Pourquoi ? Quelle conséquence ?

Pourquoi ? Répondre à cette question n'est pas l'objet d'une Assemblée générale du CFSI. Disons que la réponse ne tient pas dans quelques affirmations trop simples, comme : c'est à cause des délocalisations, de la réticence des banques à prêter aux petites entreprises, du niveau des charges sociales et des salaires, de l'absence de contrôle des échanges, de l'avidité des plus riches d'un côté, ou bien, de l'autre côté, c'est grâce aux interventions judicieuses des gouvernements pour soutenir les investissements et la production, aux bas salaires et au non respect de l'environnement. La réponse à laquelle nous croyons, qui s'applique aux individus, aux Etats et, aussi, aux organismes comme le CFSI, est que le futur dépend des efforts de chacun et que, en même temps, il ne peut se construire sans coopération les uns avec les autres.

Quelle conséquence ? Les vieux pays industrialisés ne sont plus les moteurs de la croissance. La dichotomie Nord Sud perd de son sens. L'emploi du concept "Sud" est rassurant pour le "Nord", auquel il donne un sentiment de supériorité en même temps que bonne conscience quand il aide, mais il est trompeur car il fait oublier, justement, que les forces ont changé. Les vieux pays industrialisés n'ont plus la possibilité d'imposer des réponses, même bonnes et justes, aux problèmes du monde. Ils doivent écouter celles de tous leurs partenaires et dégager avec eux des lignes d'action. L'absence de conclusion à Copenhague et, récemment, le coup du Brésil et de la Turquie dans l'affaire du nucléaire iranien l'illustrent.

Le CFSI, pour sa part, a amorcé le tournant, il y a déjà quelques années avec les PCPA : à Alger, récemment, j'ai eu le plaisir d'entendre « avec le CFSI ce ne sont pas les bailleurs qui définissent seuls la politique et les projets ».

Nécessaire solidarité

L'année 2009 et les premiers mois de 2010 ont rappelé l'interdépendance des pays et le fait que, face à des phénomènes planétaires, l'égoïsme national n'était pas de mise. Cela implique

de chercher collectivement des remèdes aux problèmes mondiaux et de venir à l'aide des pays qui font face à des difficultés qu'ils ne peuvent surmonter seuls. De ce point de vue, l'action de l'OMS contre le virus H1N1, même si elle fut très excessive, nous a rappelé que, si nous le voulions, nous savions mettre en place des instruments au service de tous les hommes. Dans un autre registre, l'augmentation des moyens d'intervention du FMI, la récente aide financière à la Grèce et la mise en place d'un système et la création d'un Fonds de stabilisation européen sont des décisions qu'ont imposées les interdépendances.

Cependant, ces mesures visent, certes, à éviter des crises graves qui affecteraient chacun, mais elles perpétuent par là même un système qui engendre des inégalités et des crises. Là encore, il n'est pas du ressort du CFSI de concevoir un autre système économique mondial, mais il peut rappeler les exigences d'un système plus juste, plus solidaire, et montrer par des exemples qu'il est possible de vivre l'économie autrement.

Le S du CFSI

La Charte Agriculture et alimentation, que nous avons préparée ensemble depuis bientôt un an, plaide pour une agriculture familiale de proximité, seule façon d'assurer à plusieurs centaines de millions de paysans une vie digne et de recréer une solidarité entre la ville et la campagne. Nous allons l'expliquer, la faire connaître grâce à **ALIMENTERRE**, la faire partager par nos partenaires et la mettre en œuvre par nos actions. Nos activités de plaidoyer viseront à ce que les politiques internationales, européennes et nationales à travers le monde évoluent vers les objectifs de la Charte.

Le programme société civile et participation dans les pays partenaires est un instrument du changement des politiques et de la manière de faire l'économie. Avec le PCPA, le CFSI contribue à donner un sens et une réalité aux grands principes répétés à l'envie dans les instances internationales et ailleurs de gouvernance, de participation et de décentralisation. Ce sont des instruments essentiels du changement vers une économie plus solidaire.

Depuis 1999, le CFSI tire les leçons des actions de terrain qu'il contribue à financer ou qu'il conduit pour améliorer ses méthodes et celles de ses membres. Il a fait en la matière de grands progrès qu'il faut saluer. Avec la Charte, il se dote pour la première fois d'un document de politique commune. Y être parvenu, malgré les différences de nature et dans les priorités de ses membres est un signe fort de la solidité du CFSI que confirme la venue et les candidatures de nouveaux membres. Nous continuerons de débattre ensemble non seulement de ce que nous voulons faire, mais aussi de ce que nous voulons être.

Yves BERTHELOT
Président
8 juin 2010



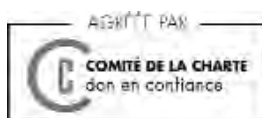
18 JUIN 2010 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFSI

**Comité Français pour la
Solidarité Internationale**

32, rue Le Peletier
75009 Paris - France

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

e.mail : info@cfsi.asso.fr
Site : www.cfsi.asso.fr



RAPPORT MORAL 2009 / RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009 / RAPPORT FINANCIER 2009

CCP 2327 K PARIS
ASSOCIATION CRÉÉE EN 1960
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LAURÉAT DU GRAND PRIX
DU HAUT CONSEIL DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE.
EN 2001 POUR SON PROGRAMME
DE COOPÉRATION AU MALI ET
EN 2007 POUR L'INFORMATION
DU PUBLIC FRANÇAIS.

1 INTRODUCTION	5
2 AGRICULTURE ET ALIMENTATION.....	7
2.1 Le fonds agriculture et alimentation	7
La mise en place de l'appel conjoint CFSI – Fondation de France	7
248 dossiers reçus – 31 projets sélectionnés	7
Les thématiques principales : accès aux intrants, développement de filière et formation professionnelle	8
La mise en place d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets	8
2.2 Togo : Programme Ville-Campagne	9
2.3 ALIMENTERRE	9
Animation du réseau militant et retombée médias	10
79 000 personnes touchées à l'occasion de 400 actions	12
La cohérence des politiques européennes de développement au coeur de la concertation avec les décideurs européens	14
Renforcement d'alliances avec des acteurs de la société civile polonaise	18
3 ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	19
3.1 Fonds économie sociale et solidaire : 5 projets sélectionnés	19
3.2 Programme FISONG – Formation et insertion professionnelle des jeunes	20
4 SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION.....	20
4.1 Convention programme SCP	20
L'appel à initiatives : 9 projets sélectionnés	21
Les collectivités territoriales au centre des échanges en 2009	21
La préparation de la capitalisation	22
L'évaluation du programme : la convention répond aux besoin des organisations membres du CFSI	22
4.2 Partenariat avec le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG)	23
4.3 Les programmes concertés pluri acteurs	24
PCPA CONGO	24
PCPA ALGERIE - JOUSSOUR	26
4.4 Médiatiser la face invisible du développement	27
Réalisation et diffusion de documentaires	27
Le séminaire : filmer la société civile en mouvement	29
5 VIE ASSOCIATIVE	30
5.1 Adhésion	30
5.2 Bureau et conseil de direction	30
5.3 Adhésion à des collectifs	30
5.4 Préparation de la charte Agriculture et Alimentation	31
6 GENEROSITE DU PUBLIC.....	31
6.1 Appel à la générosité du public	31
Des résultats encourageants	31
6.2 Agrément du Comité de la Charte de Déontologie	32

7 ACTIONS ET OUTILS DE COMMUNICATION	32
7.1 Informations vers les organisations membres	32
7.2 Informations vers les donateurs et sympathisants	32
Lettres électroniques	32
Courrier aux donateurs	33
Site Internet	33
Autres actions de communication	34
Campagne ALIMENTERRE	34
8 Perspectives pour l'année 2010	37
8.1 Activités	37
Agriculture et alimentation	37
Economie sociale et solidaire	37
Société civile et participation	37
8.2 Vie associative et définition des perspectives 2012 – 2015	38
ANNEXES	39
AGRICULTURE ET ALIMENTATION	40
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – Projets sélectionnés en 2009	50
SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION – projets sélectionnés en 2009	53
ORGANIGRAMME	58
INSTANCES	59
ABREVIATION	61

1 INTRODUCTION

Une progression qui reste à consolider

Une progression quantitative ...

Le rapport annuel 2009 signale une progression significative des activités du CFSI. Ce résultat trouve son explication dans trois raisons complémentaires.

Tout d'abord, nous avons pu maintenir des activités devenues traditionnelles, comme ALIMENTERRE. Ce programme, malgré l'absence de soutien de l'Union européenne en 2009, a poursuivi et même élargi sa mission de sensibilisation citoyenne et d'influence politique sur les enjeux d'une agriculture familiale au service de la souveraineté alimentaire et sur la cohérence des politiques de développement vis-à-vis du droit à l'alimentation. Il en va de même pour le soutien à des projets thématiques présentés par nos membres, ou pour les activités du programme *Médiatiser la face invisible du développement*.

Ensuite, nous sommes arrivés à la maturité de certains programmes plus récents. Notre convention programme *Société civile et participation* a pu soutenir un plus grand nombre d'initiatives proposées par les membres du CFSI. Les programmes concertés pluri acteurs en Algérie et au Congo sont passés en vitesse de croisière et ont augmenté le nombre d'actions soutenues dans ces deux pays.

Enfin, de nouvelles activités ont vu le jour en 2009 : le *Fonds agriculture et alimentation*, copiloté avec la Fondation de France ; le programme de formation professionnelle et d'insertion des jeunes, soutenu par le fonds d'innovation de l'Agence française de développement ; le projet d'appui au Conseil national des organisations de la société civile de Guinée, démarré avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et européennes peu de temps avant la prise de pouvoir du capitaine Dadis Camara à Conakry.

Au final et au plan purement quantitatif, le CFSI a apporté son soutien financier à un nombre accru d'acteurs pour développer des projets et a renforcé son réseau en France, en Europe et au Sud, pour plus d'échanges de pratiques et plus d'actions communes d'information et de sensibilisation.

... couplée à une évolution qualitative ...

Le seul indicateur du nombre de projets soutenus reste toutefois insuffisant pour apprécier l'action du CFSI. Comme plate-forme pluri acteurs, la mission du CFSI ne peut évidemment s'en tenir au soutien individuel aux acteurs nord et sud de la solidarité et du développement. C'est dans la rencontre de ces acteurs, leurs échanges et leur renforcement collectif que se définit la valeur ajoutée d'une telle plate-forme.

Dans ce domaine de l'action collective, l'année 2009 nous est aussi apparue fertile. Nous retiendrons quelques faits marquants relevant de l'échange de pratiques et de positions, d'une part et de la construction collective, d'autre part.

Des échanges de pratiques et de positions

L'édition annuelle du séminaire *médiatiser la face invisible du développement* a été l'occasion de débats animés entre acteurs du développement, documentaristes, journalistes et producteurs audiovisuels sur la façon de mettre des images et des mots sur les processus de développement. Les réunions périodiques du réseau ALIMENTERRE sont de plus en plus fréquentées pour échanger voire comparer les modes de faire en matière de sensibilisation de l'opinion publique aux enjeux agricoles et alimentaires. La construction d'un programme de travail avec des organisations polonaises a renforcé la dynamique européenne d'ALIMENTERRE. Une quinzaine de responsables (France et Afrique de l'ouest) de projets

agricoles, soutenus dans le cadre du fonds agriculture et alimentation, se sont réunis trois jours durant pour exposer leurs projets en cours, dire leurs difficultés et leurs réussites et puiser chez leurs homologues des idées pour avancer. Des représentants de producteurs et de consommateurs guinéens sont venus en France et en Pologne débattre sur la question de l'accès à l'alimentation, sur la base d'une étude /enquête très documentée.

Des constructions collectives

Le secrétariat du CFSI se trouve engagé dans les deux aventures collectives des programmes concertés pluri acteurs au Congo et en Algérie (Joussour). Ces programmes sont dotés d'une réelle gouvernance binationale, le CFSI ayant le rôle d'ONG garante et participant à ce qu'on peut appeler la co-construction d'un programme de coopération qui concerne dans les deux cas une petite centaine d'organisations congolaises ou algériennes et françaises (ou européennes) à la fois associations, syndicats et collectivités territoriales. Ils obligent à renouveler la réflexion sur la notion de partenariat et sur les questions de participation et d'appropriation des programmes et projets de développement. Sur un autre registre, l'achèvement de la première phase de la convention programme *société civile et participation*, conclue par une évaluation externe indépendante, a conduit à ouvrir un chantier extrêmement intéressant d'élaboration collective d'une nouvelle phase. Les membres du CFSI qui ont souhaité participer à cet exercice s'en sont félicités et l'on peut gager que cette appropriation *ex ante* de la nouvelle phase de cette convention programme en améliorera fortement la qualité et les impacts.

... qui demandent à être consolidées en 2010

Les nombreux échanges entre et avec les membres du CFSI lors des diverses rencontres citées plus haut confirment la vision d'un CFSI comme catalyseur de l'action collective pour un développement solidaire.

Il s'agit d'une posture modeste mais ambitieuse. Elle est modeste, car elle renvoie aux membres et à leurs partenaires la responsabilité finale des actions de solidarité. Mais elle est ambitieuse, car elle demande une veille attentive pour identifier les pratiques, mettre en relation les acteurs, développer les instruments incitatifs pour des collaborations fructueuses. Dans cette perspective, le secrétariat s'est essayé à définir des éléments de méthode et de métier rassemblés sous le vocable de *programme commun / acteurs multiples* et qui demandent à être encore renforcés.

Jean-Louis Vielajus

Mai 2010

2 AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Le thème agriculture et alimentation rejoint l'intérêt de la majorité des organisations membres du CFSI.

Le CFSI appuie des actions visant à améliorer l'agriculture familiale. Ces actions se déclinent :

- dans les pays en développement dans le cadre de programmes réalisés par les partenaires des membres du CFSI et soutenus par le CFSI qui leur apporte des moyens pour les mettre en œuvre ;
- principalement en Europe dans le cadre de la campagne **ALIMENTERRE** qui vise à sensibiliser et mobiliser l'opinion publique et à interpeller les décideurs pour faire reconnaître le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire.

2.1 Le fonds agriculture et alimentation

La mise en place de l'appel conjoint CFSI – Fondation de France

Au début de l'année 2009, la Fondation de France (FdF) et le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) ont mis en place un appel à projets conjoint, visant la promotion de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne.

L'*objectif général* de l'appel est de renforcer une agriculture familiale vivrière, viable et durable en Afrique Subsaharienne, en favorisant des initiatives innovantes et des pratiques d'échange et de mise en réseau des acteurs.

Les *objectifs spécifiques* sont les suivants :

- soutenir des initiatives visant l'amélioration de la production agricole familiale et durable, de sa transformation et de sa commercialisation ;
- appuyer des organisations paysannes en mesure de développer des services communs à l'agriculture, de représenter leurs membres et de participer aux débats avec les autorités publiques ;
- favoriser la mise en réseau et les échanges de pratiques entre acteurs, ainsi que le dialogue pluri acteurs (entre agriculteurs, consommateurs, ONG d'appui, chercheurs, etc.) en vue d'inscrire durablement l'agriculture familiale dans les politiques de développement.

Cet appel, doté d'un fonds de 310 000 euros (apport de la Fondation de France) et de 110 000 euros (apport du CFSI), était destiné à soutenir des projets visant à renforcer l'agriculture familiale et à mettre en réseau des acteurs agissant dans ce secteur. L'appel était ouvert à des organisations françaises (dont les membres du CFSI) et des organisations localisées en Afrique subsaharienne.

248 dossiers reçus – 31 projets sélectionnés

L'appel a été largement diffusé *via* les réseaux identifiés par la Fondation de France et le CFSI. Le secrétariat de cette initiative a été assuré par le CFSI : service questions/réponses aux organisations candidates durant la préparation de leur dossier, réception, vérification d'éligibilité et pré instruction, organisation des réunions de présélection puis d'instruction, réponse finale aux candidats non retenus. Un comité de sélection a été mobilisé, comprenant des représentants du comité de solidarité internationale de la Fondation de France et du comité consultatif du CFSI.

Au total, le secrétariat a reçu 248 dossiers, provenant pour près d'un tiers d'organisations françaises et plus de deux-tiers d'organisations africaines. Ces dernières avaient leur siège dans 21 pays africains quasi exclusivement francophones, à l'exception de deux demandes venant de pays anglophones (Ethiopie, Ghana).

L'éligibilité a consisté à vérifier si les candidats répondaient aux critères administratifs de l'appel (organisation déclarée, existence depuis plus de 1 an), si le dossier technique et administratif était complet et si le montage financier proposé répondait au cadre de l'appel.

L'instruction finale a été assurée par le comité de sélection. Chaque dossier a été analysé finement par au moins deux membres de ce comité, suivant une grille d'analyse et de notation élaborée collectivement au préalable. La grille a été établie sur des critères de qualité intrinsèque de chaque projet, sans considération sur la nature ou l'origine des porteurs, et sans intention de répartition entre les pays de mise en œuvre des actions.

Sur les 248 dossiers enregistrés, 31 dossiers ont été finalement sélectionnés et financés. Près de la moitié des dossiers provenant d'Afrique ont été refusés sur des critères d'éligibilité. De ce fait, la suite du processus portait sur une répartition de provenance sensiblement égale.

Porteur	Total	Eligibles	Sélectionnés
France	95	80	20
Afrique	153	87	11

Sur les 31 projets retenus, relevons notamment que 22 sont portés par des ONG d'appui (15 françaises de taille nationale dont 13 membres du CFSI et 7 africaines), 5 par des organisations locales de producteurs.

Concernant le territoire de réalisation des projets, 8 pays sur les 21 pays enregistrés cumulent 80 % des demandes reçues. A l'intérieur de ce groupe, on peut faire une différenciation entre :

- 4 pays où il y a une véritable tradition de coopération et où les porteurs de projets peuvent aussi bien être nationaux que français (Burkina Faso, Bénin, Mali, Sénégal) ;
- 4 pays où cette coopération est plus faible voire inexistante et où les porteurs sont principalement nationaux (Cameroun, Côte d'Ivoire, RDC-République démocratique du Congo, Togo).

Les thématiques principales : accès aux intrants, développement de filière et formation professionnelle

Parmi les projets retenus, trois thèmes s'imposent : l'accès aux intrants, le développement de filières (agriculture ou élevage), la formation professionnelle. Un seul projet de création d'activité agricole nouvelle a été sélectionné. Si l'on se réfère à la demande initiale des porteurs de projets éligibles, on constate une grande attente en particulier sur les filières et sur la formation professionnelle, même si, à l'examen, beaucoup de dossiers présentent de vraies faiblesses qui n'ont pas permis de les retenir.

La mise en place d'une dynamique d'échanges entre les porteurs de projets

Dans le cadre de l'appel à projets « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique Subsaharienne » 2009, le CFSI a organisé avec le soutien de la Fondation de France, un séminaire d'échange et de capitalisation qui s'est déroulé à Paris du 16 au 20 novembre 2009. 6 porteurs de projets originaires d'Afrique étaient présents (dont un représentant d'un partenaire d'un membre du CFSI) ainsi que 9 porteurs de projets français (dont 3 représentants d'organisations membres du CFSI).

Ce séminaire avait pour objet de favoriser les échanges entre les porteurs des projets soutenus en 2009 et les promoteurs du programme, c'est-à-dire la Fondation de France et le CFSI. Il a été l'occasion :

- de faire le point sur l'état d'avancement des projets et échanger sur les réussites et les difficultés ;
- d'affiner collectivement la communication autour du programme auprès du public français.

Plus particulièrement, les différentes journées ont permis d'approfondir les échanges sur :

- l'action de la coopération décentralisée française en matière d'agriculture et d'alimentation ;
- les activités du CFSI, de la Fondation de France et des différents porteurs de projets présents ;
- les atouts, faiblesses, opportunités et menaces qui se présentent à l'agriculture familiale dans chacun des pays représentés ;
- les actions prioritaires en matière de formation rurale,
- les indicateurs de suivi et d'impact des projets.

Plus globalement, ce séminaire s'est voulu un temps fort d'échange pour permettre l'émergence d'une identité collective du programme et pour tirer les leçons de cette première année d'existence.

2.2 Togo : Programme Ville-Campagne

Le programme Ville Campagne est porté par Echoppe en partenariat avec Echoppe Togo. Il est soutenu par l'Union européenne et est mis en œuvre depuis janvier 2008. Il s'inscrit sur une durée de 4 ans. Il vise à rapprocher l'offre des petits producteurs de maïs de la demande des femmes transformatrices de maïs et restauratrices de rue à Lomé grâce à un fonds de roulement.

En 2009, le groupement des femmes restauratrices de rue s'est étoffé. 102 femmes l'ont intégré, contre 52 l'an passé. L'adhésion au groupement leur permet d'avoir accès à des prêts pour acheter du maïs qu'elles transforment et vendent à Lomé. Dans l'objectif d'améliorer leurs pratiques de restauratrices de rue, elles ont suivi des formations à l'hygiène et les démarches visant à obtenir un label "restauration de rue saine" sont en cours. Dans le même temps, les petits producteurs de maïs ont pu bénéficier d'un appui technique d'ingénieurs agronomes et d'une distribution de semences améliorées et d'intrants qu'ils remboursent en maïs. 342 producteurs ont ainsi bénéficié du dispositif contre 268 l'an passé. 32 % étaient des femmes. 342 tonnes de maïs ont été produites et commercialisées auprès des restauratrices.

2.3 ALIMENTERRE

La campagne ALIMENTERRE vise à sensibiliser et à mobiliser l'opinion publique et les décideurs sur les causes de la faim. En 2009, le CFSI a poursuivi et amplifié les actions entreprises en 2008 en travaillant sur une double entrée destinée à deux cibles distinctes :

- à l'intention du public, il a approfondi le thème « Produire, transformer et consommer autrement pour une agriculture durable » ;
- à l'intention des décideurs politiques européens, il s'est concentré sur le thème de la cohérence des politiques européennes par rapport au droit à l'alimentation, au développement d'agricultures familiales durables et à la souveraineté alimentaire.

Quatre types d'actions ont été réalisés :

- l'appui et l'animation de la campagne de sensibilisation de l'opinion publique, majoritairement assurés par le CFSI en direction des relais opérationnels et relais d'opinion de la campagne ;
- des activités d'information et de sensibilisation, majoritairement réalisées par les relais opérationnels en direction des publics finaux ;
- des activités visant à la concertation avec les décideurs européens ;
- le renforcement d'alliances avec des acteurs de la société civile polonaise.

Animation du réseau militant et retombée médias

La campagne ALIMENTERRE s'adresse à deux types de relais : les réseaux militants et les médias.

Le réseau militant ALIMENTERRE – 416 organisations locales

La mobilisation est assurée par l'intermédiaire de « pôles régionaux » ou de « relais locaux » ALIMENTERRE. Selon leur nature et leurs capacités, ceux-ci ont une envergure d'action à l'échelle d'une région, d'un département ou d'une ville.

En 2009, le CFSI a assuré un rôle d'appui, « d'outillage » et de dynamisation du réseau des organisations militantes ALIMENTERRE au travers des sept activités suivantes :

- l'animation de réseau tout au long de l'année, ponctuée par les Rencontres nationales du réseau, qui ont réuni les pôles et relais de la campagne ALIMENTERRE à trois reprises, en mars, juin et décembre ;
- un stage de formation organisé en Aquitaine les 7 et 8 septembre 2009 qui a réuni 26 participants représentant 19 pôles ou relais ALIMENTERRE ;
- huit interventions d'experts pour soutenir les actions de sensibilisation des pôles et relais, en particulier dans le cadre du Festival de films ;
- trois interventions de renforcement et de développement du réseau ALIMENTERRE afin d'impliquer davantage les acteurs de l'enseignement agricole public et privé (DGER du Ministère de l'agriculture et UNMFREO) ;
- un appui financier apporté dans le cadre de l'appel à projets ALIMENTERRE. Au total, 16 pôles et relais ont répondu à cet appel et 19 400 euros ont été attribués ;
- cinq partenaires de pays du Sud invités : représentants d'organisations professionnelles paysannes, d'associations de femmes ou d'ONG locales. Ils ont apporté leur témoignage et leur expertise en participant aux animations de campagne ALIMENTERRE ou à l'occasion du Festival de films ;
- la création d'une accroche de campagne « Faim dans le monde, dites un chiffre » et sa déclinaison en outils, notamment un dépliant sous la forme d'une cocotte (cf. § *Des outils à disposition des pôles et relais*).

Tout en poursuivant le thème 2008 « Produire, transformer et consommer autrement », la campagne 2009 a consisté à :

- informer sur le chiffre hautement symbolique de 1 milliard de victimes (1 personne sur 6) ;
- incarner la faim par des témoignages très concrets de personnes qui « trompent la faim » au quotidien ;
- qualifier et caractériser la faim et ceux qui en souffrent au travers de chiffres clés ;
- rappeler les facteurs politiques et économiques de la faim ;
- identifier des solutions dans les pays du Sud et des pistes d'action en France.

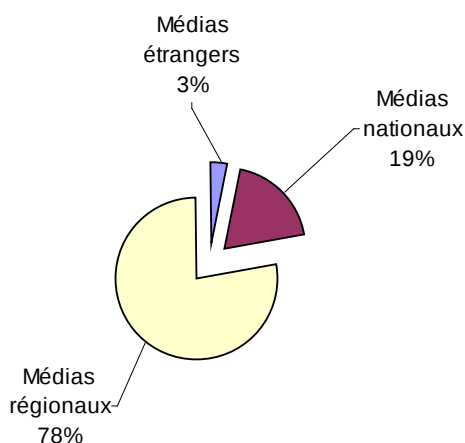
Au total, une trentaine de pôles et relais ALIMENTERRE en province, deux réseaux nationaux étudiants, trois organisations internationales et le CFSI ont coordonné des actions dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE 2009. L'ensemble de ces acteurs ont mobilisé eux-mêmes 416 organisations locales (dont 363 en France) pour relayer la campagne. C'est une très belle progression militante par rapport à l'an dernier où l'on comptait 20 pôles et relais et 230 organisations locales.

Les médias – 362 retombées presse

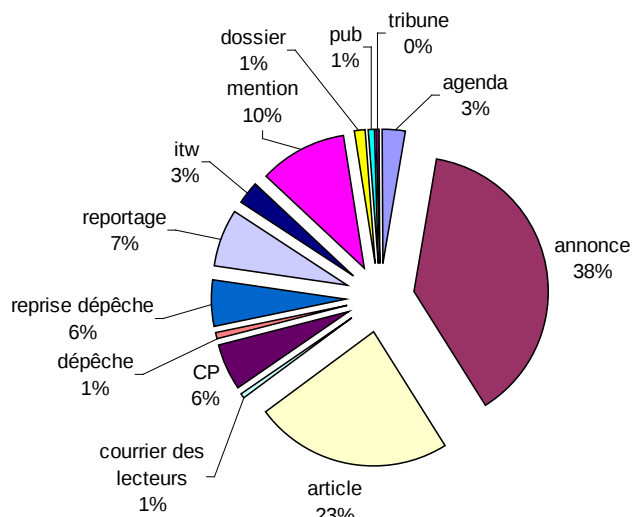
Chaque année, le CFSI sollicite l'appui d'une attachée de presse pour promouvoir les activités de la campagne et du Festival en particulier. Les dossiers et communiqués de presse rédigés au niveau national sont mis à la disposition des pôles et relais ALIMENTERRE, afin de leur permettre une reprise et une personnalisation régionale ou locale.

Au total, **362 retombées presse** ont été obtenues, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à l'an dernier. 71 % de ces retombées concernent le Festival de films. Toutefois nous constatons toujours une double difficulté à intéresser les media nationaux et à obtenir des articles de fond (cf. graphiques ci-dessous).

Nature des médias touchés



Type de retombées presse obtenues



Au-delà de la presse, une trentaine de passages radio ont été obtenus au niveau régional ou local (notamment France Bleue et RCF) ainsi que trois passages à la télévision (France 3 Auvergne, Franche-Comté et Grand Lille TV).

Enfin, la mention du « Festival de films **ALIMENTERRE** » a fait l'objet de 267 000 références sur Google à fin novembre 2009 (soit 12 fois plus qu'en 2008).

Des outils à disposition des pôles et relais

Pour accompagner l'ensemble de la dynamique de campagne, trois types d'outils ont été fournis. Parmi les outils d'information et de sensibilisation, certains ont été spécifiquement créés pour cette édition 2009, d'autres créés antérieurement et toujours d'actualité ont été réutilisés :

- *des outils de mobilisation en appui à la dynamique militante* : manuel de campagne, dossier de présentation du Festival, dossier et communiqué de presse ;
- *des outils de communication en direction du grand public* : affiche A3, dépliant Festival, planche de flyers Festival, mail animé d'annonce du Festival, CD de communication et agenda internet des manifestations **ALIMENTERRE** ;
- *des outils d'information et de sensibilisation en direction du grand public, de lycéens ou encore d'enseignants et d'animateurs* : dépliant sous forme de cocotte (2009), tiré à part Alternatives Economiques « Faim dans le monde, dites un chiffre » (2009), quiz **ALIMENTERRE** sur le site internet du CFSI (2009), tiré à part Alternatives Economiques « Le monde a faim, nos choix sont vitaux » (2008), recueil de témoignages Sud « Du champ à l'assiette » (2008), recueil d'outils pédagogiques EAD (2008), livret d'exposition « **ALIMENTERRE** des paysans contre la faim » (2006) et exposition « La faim dans le monde » (2005).

Le dépliant de campagne, transformable en cocotte a ainsi été le vecteur privilégié d'information et de sensibilisation. Le jeu enfantin de la cocotte faisait écho au slogan volontairement provocateur et décalé de la campagne « Faim dans le monde, dites un chiffre ».

79 000 personnes touchées à l'occasion de 400 actions

400 actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation du public ont été organisées au total en 2009 (contre 324 en 2008). Elles ont touché **79 000 personnes au total** dont plus de **72 000 en France** mais aussi 5 500 au Togo. Des publics plus restreints ont également été concernés par les activités menées en Belgique, au Luxembourg et en Pologne par les partenaires européens d'ALIMENTERRE.

La campagne ALIMENTERRE s'est concrétisée à travers quatre types d'activités :

- le Festival de films ALIMENTERRE qui a consisté en un événement très défini dans lequel les pôles et relais se sont inscrits (cf. détail ci-dessous) ;
- un programme d'activités diverses (animations pédagogiques, marchés, tenues de stands, repas solidaires, etc.) laissé à l'initiative des pôles et relais et qui s'est fait le vecteur du thème et du message de campagne ;
- la tournée des expositions ALIMENTERRE « en libre service » auprès d'une vingtaine de structures qui en ont fait la demande via le site internet du CFSI ;
- deux activités conduites en propre par le CFSI en direction du grand public : la soirée d'ouverture du Festival de films à Paris le 16 octobre, à laquelle 140 personnes ont assisté et une participation à la Fête de l'Humanité du 11 au 13 septembre qui a permis de toucher 800 personnes.

Le tableau ci-dessous présente les grandes catégories d'activités conduites et le public qu'elles ont rassemblé.

Nature d'événements organisés	Nombre de personnes touchées (France seulement)	Nombre de personnes touchées (Total campagne)
Festival de films ALIMENTERRE	17 459	20 343
Marché alimentaire et solidaire	10 850	11 950
Tenue de stand d'information ou présence lors de marchés, foires, salons	4 525	4 525
Projections de films (Hors Festival), débats, tables rondes, conférences	1 106	1 259
Animations pédagogiques en milieu scolaire	3 421	3 821
Animations en direction de tout public (conte, mur d'expression, etc.)	955	955
Repas, petits-déjeuners ou goûters solidaires organisés en milieu scolaire, universitaires...	24 910	26 560
Activités en direction des professionnels agricoles	60	60
Information / formation des acteurs et militants de campagne	191	191
Utilisation des petites expositions (en dehors des activités précédentes)	8 950	8 950
total	72 427	78 614

La campagne ALIMENTERRE comprend ainsi des actions de grande envergure caractérisées par un contenu d'information simple (repas spécial en restaurants scolaires avec envoi de courrier d'information aux parents, marchés alimentaires et solidaires), et des activités plus implicantes, provoquant une réflexion de fond mais touchant un nombre plus limité de personnes (projections de films, débats, animations pédagogiques). Si les actions en direction des professionnels agricoles n'ont touché qu'un nombre restreint de personnes, cette catégorie a toutefois été largement associée aux débats du Festival de films ALIMENTERRE.

Le Festival de films : 250 projections-débats

Le CFSI s'est très fortement impliqué dans la création, la coordination et le suivi-évaluation de la seconde édition nationale du Festival de films ALIMENTERRE. Le Festival a consisté en la projection de films documentaires suivie de débats associant des experts portant des opinions ou des positions complémentaires ou divergentes sur les sujets traités. L'enjeu de cette année 2009 était de confirmer le succès de l'événement et de poursuivre son développement. Un comité de sélection, composé de trois représentantes des pôles et relais et de la responsable éducation au développement du CFSI a été créé. Une vingtaine de nouveaux films ont été visualisés et critiqués. Depuis 2007, le CFSI a ainsi constitué un répertoire de plus de 150 films relatifs aux questions agricoles et alimentaires Nord-Sud. Une cinquantaine d'entre eux font l'objet de critiques écrites, sous forme d'un document de mutualisation.

Pour 2009, un programme de cinq séances a été décidé par le comité de sélection :

- « **Emeutes de la faim : la crise était presque parfaite** » avec le film *Vers un crash alimentaire* de Yves Billy et Richard Prost ;
- « **Propriété privée, défense de semer !** » avec le film *Les pirates du vivant* de Marie-Monique Robin ;
- « **Impensable disparition, l'indispensable paysan** » avec le film *La faim des paysans : une ruine programmée* de C. Fonquernie et B. Portier ;
- « **Agriculture durable, prenons-en de la graine** » avec le film *Bio-Attitude sans béatitude* de Olivier Sarrazin ;
- « **Accords de pêche : poison d'avril !** » avec le film *Une pêche d'enfer* de Vincent Bruno.

Une trentaine d'organiseurs se sont emparés du Festival. Porteur de renouvellement pour la campagne, le Festival de films a favorisé l'implication de nouveaux pôles et relais. Organisées sur un mois et demi (entre le 16 octobre, Journée mondiale de l'alimentation, et le 30 novembre), les séances se sont déroulées en direction du grand public, de publics scolaires ou étudiants.

Au total, 250 projections-débats ont été organisées dans 120 villes en France, au Togo, en Belgique, au Luxembourg et en Pologne. Elles ont mobilisé plus de 260 intervenants et ont rassemblé plus de 20 000 spectateurs, dont plus de 11 000 adultes « grand public », 8 000 élèves majoritairement scolarisés en lycées agricoles et 1 000 étudiants. La première caractéristique de ce bilan est la très forte progression de l'événement par rapport à 2008. Le nombre de séances a plus que doublé (100 en 2008), tout comme le nombre de spectateurs (8 200 en 2008) et celui des villes concernées (57 en 2008). Si le Festival a franchi les frontières en 2009, la France reste évidemment le pays où il a eu le plus d'ampleur, avec 231 séances organisées au profit de près de 18 000 personnes, dont 9 000 spectateurs grand public, 7 900 scolaires et 800 étudiants.

Trois supports de capitalisation ont été réalisés :

- un compte-rendu officiel dressant le bilan du Festival et rassemblant des morceaux choisis issus des débats. Il est visible sur : http://www.cfsi.asso.fr/upload/FESTIVALIM09_morceaux-choisis.pdf ;
- deux films de 3' et 13' ont par ailleurs été respectivement réalisés par SOS Faim Belgique (voir http://www.sosfaim.be/pages_be/fr/multimedia/promotion-festival-alimenterre.html) et l'OADEL avec le soutien de l'Ambassade de France à Lomé (DVD disponible sur demande) concernant leurs initiatives en Belgique et au Togo.

Bilan général des actions d'éducation au développement

L'année 2009 a été concluante pour les activités d'éducation au développement ALIMENTERRE. Les principaux points de satisfactions sont les suivants :

- la poursuite du thème de campagne 2008 « produire, transformer et consommer autrement » s'est avérée pertinente. Ce thème permet d'aborder assez largement les questions de souveraineté alimentaire et de faim dans le monde. Il est totalement cohérent pour promouvoir une agriculture familiale durable au Nord comme au Sud. Il facilite l'interpellation des citoyens et encourage la participation d'agriculteurs lors des marchés ou des débats publics. Par ailleurs, l'accroche « Faim dans le monde, dites un chiffre » a été très appréciée par les pôles et relais qui ont unanimement souligné la pertinence de leur mobilisation au regard de l'actualité ;
- le Festival de films ALIMENTERRE a triplement confirmé le rôle qu'il jouait pour la mise en œuvre de la campagne : au niveau de l'adhésion de nouveaux organisateurs et du nombre de séances programmées, au niveau du public rassemblé et enfin au niveau de la dimension internationale acquise en 2009. Le très beau succès togolais devrait inciter à réfléchir ultérieurement à un développement ouest-africain de l'événement. En France, les lycées agricoles sont très ouverts et positifs sur la tenue de l'événement ;
- les outils ALIMENTERRE (publications grand public et outils de mobilisation) ont été majoritairement très bien jugés, tant en termes de fond que de forme. Le dépliant transformable en cocotte représentait à ce titre une innovation par rapport aux années précédentes où le message de campagne était véhiculé avec un dépliant de forme plus classique.

A l'inverse, les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- la force du Festival fait aussi sa faiblesse : la décentralisation de l'événement en une multitude de séances le rend difficilement valorisable au niveau national auprès de media pour qui le vocable « festival » renvoie à une compétition de films en un lieu unique ;
- de même, l'utilisation de l'assiette ALIMENTERRE comme visuel de la campagne est un point fort mais aussi un point faible à assumer : l'assiette signe et inscrit la campagne dans la durée et aide à son identification par le grand public ; en contrepartie, ce visuel générique gomme un peu l'accroche de l'année.
- comme dans tous les réseaux construits sur une forte base associative, l'implication des pôles et relais ALIMENTERRE et leur réactivité à nos sollicitations est à « géométrie variable », en fonction de leur envergure, du statut salarié ou non de leur personnel, de leur objet social, des autres activités conduites, etc. Conçue pour les plus engagés, l'offre d'accompagnement du CFSI est donc conséquente et les relais les plus petits, notamment ceux qui ne reçoivent aucun financement, viennent y « piocher » ce qu'ils souhaitent. La diffusion d'un minimum obligatoire (informations, outils, etc.) n'est pas toujours simple.

La cohérence des politiques européennes de développement au coeur de la concertation avec les décideurs européens

Reprenre d'une main ce qu'on donne de l'autre... C'est ce que cherche à éviter la mise en cohérence des politiques européennes de développement (CPD) avec les objectifs de développement de l'UE et, en particulier, le droit à l'alimentation. Ces objectifs ne concernent pas seulement la politique de coopération internationale. Ils doivent être pris en compte par toutes les politiques, qu'elles soient par exemple agricoles ou commerciales. Il est donc important que les institutions européennes et les Etats membres veillent à la CPD. Le Parlement européen étant devenu au fil des réformes institutionnelles un acteur majeur de l'UE et de- meurant l'institution la plus accessible à la société civile, le CFSI a choisi d'en faire la cible principale de ses actions de plaidoyer, en s'adressant prioritairement aux élus français.

Lors de la législature qui s'est achevée en juin 2009, le Parlement européen s'est peu engagé en faveur de la CPD. Le CFSI a donc saisi l'opportunité des élections européennes pour interpellier les candidats puis les élus.

Chercher à influencer sur les institutions européennes suppose le renforcement des alliances entre organisations de la société civile de l'UE. animateur de la Commission agriculture et alimentation de Coordination Sud, le CFSI a également été mandaté fin 2009 pour la représenter au sein du groupe de travail de CONCORD sur la cohérence des politiques pour le développement. Il a également renforcé ses partenariats avec des ONG polonaises, la Pologne étant par sa démographie et son nombre de parlementaires européens, un des 6 principaux pays membres de l'UE. L'action du CFSI avec Coordination Sud et CONCORD a contribué à une implication inédite du Parlement européen en faveur de la CPD, après les élections.

Les candidats aux élections européennes interpellés sur le thème de la cohérence

Le séminaire international organisé à Luxembourg avec SOS Faim Belgique et Luxembourg en octobre 2008 a lancé cette campagne. Il a réuni une trentaine de représentants d'organisations paysannes et d'ONG du Burkina Faso, Niger, Sénégal, Pologne, République Tchèque, France, Belgique et Luxembourg. Il s'est conclu par l'adoption de l'Appel de Luxembourg pour des politiques européennes cohérentes avec la lutte contre la faim dans le monde. Cet appel a été soutenu par des membres des deux principales organisations paysannes européennes : COPA-COGECA et la Coordination européenne Via campesina (SOLIDARNOSC des agriculteurs, l'Union des agricultrices wallonnes et la Centrale paysanne luxembourgeoise pour la première ainsi que la Confédération paysanne et la FUGEA wallonne pour la seconde).

L'Appel a ensuite été présenté lors d'une audition organisée par la commission du développement du Parlement européen puis aux principaux partis politiques français, belges et luxembourgeois, dans le cadre de l'élaboration de leurs programmes pour les élections européennes. Fin 2008 et début 2009, les Verts ont apporté leur soutien à l'Appel tandis que le PS, le Modem et le PCF adressaient une réponse écrite à nos propositions. Seule l'UMP n'a pas donné suite.

Dès le lancement de la campagne de Coordination Sud sur les élections européennes, le CFSI a rejoint cette dynamique collective : participation avec la Commission agriculture et alimentation de Coordination Sud à la rédaction du Manifeste de Coordination Sud dont les chapitres agricoles et commerciaux sont très proche de ceux de l'Appel de Luxembourg, rendez-vous avec les partis, intervention lors du débat organisé et diffusé par la chaîne de télévision « Public Sénat » avec Michel Barnier (UMP), Harlem Désir (PS), Patrick Le Hyaric (Front de Gauche), Yannick Jadot (Europe écologie) et Bernard Lehideux (MODEM), etc.

Sensibilisation et plaidoyer en direction des parlementaires européens

Au cours de l'année, le CFSI a participé à différents temps forts réunissant des parlementaires européens pour faire connaître et reconnaître l'importance de la question de la cohérence des politiques pour le développement.

Actions à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (APP ACP-UE) de Prague

Réunion préparatoire de Niamey : construction d'un partenariat avec les plates-formes paysannes en vue des APP

En janvier 2009, dans le prolongement de la journée du paysan nigérien, à Niamey, SOS Faim et la Plateforme Paysanne du Niger ont organisé une rencontre à laquelle participaient : la Confédération paysanne du Faso (CPF), la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP), la Plate-forme paysanne du Niger (PFPN) et le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal (CNCR). Le CFSI était présent comme observateur, cette réunion faisant suite à 3 ans de partenariat dans le cadre d'ALIMENTTERRE et en

particulier d'un cycle de 3 séminaires internationaux qui s'était achevé à Luxembourg. Elle avait pour but de préciser le contenu du partenariat entre SOS Faim et les 4 plateformes africaines ainsi que les synergies possibles avec le CFSI. Au terme de cette réunion, les plateformes paysannes se sont accordées sur un axe central de plaidoyer : la défense de la souveraineté alimentaire et sur un lieu de plaidoyer commun : les Assemblées parlementaires paritaires UE Afrique, Caraïbes, Pacifique (APP), en complément des actions qu'elles mènent au niveau national et sous-régional. Sur cette base, en février, le CFSI et SOS Faim ont décidé de renouveler leur partenariat, le CFSI devenant partenaire « politique » du projet : il cherche à donner le plus d'écho possible aux positions des OP (organisations paysannes) africaines mais ne contribue pas financièrement au projet hormis la prise en charge des frais du CFSI (participation aux APP). L'APP de Prague était la première traduction concrète de ce partenariat.

APP de Prague : les députés au rendez-vous

En participant à l'APP de Prague, le CFSI a approfondi sa connaissance du fonctionnement de l'APP. Un déjeuner débat a été co-organisé par les 4 OP africaines, SOS Faim, le CFSI et GLOPOLIS (ONG tchèque, présente au séminaire de Luxembourg et travaillant sur les dossiers agricoles). Le débat a été présidé par Marie-Hélène Aubert, vice-présidente de l'APP, chargée des relations avec la société civile (Verts France). Ce fut une réussite tant par le nombre que par la qualité des participants (parlementaires européens et ACP, représentants de la CEDEAO et de l'Union Africaine etc.) conduisant même à refuser des participants. Au même moment 2 autres déjeuners étaient organisés, dont un n'a attiré que 3 participants.

Actions au Parlement européen

Première session plénière du Parlement européen : prise de contact avec les nouveaux élus

Le CFSI a participé à la première session du Parlement élu en juin 2009. Cette participation avait pour but d'établir ou de renouer des contacts avec les nouveaux parlementaires français. Le plaidoyer du CFSI s'est inscrit dans le cadre des actions de Coordination Sud et de CONCORD. Il était centré sur les questions agricoles et alimentaires ainsi que sur les enjeux de cohérence des politiques.

Le CFSI a participé à la tenue du stand d'information de CONCORD (obtenu via Catherine Trautmann, qui dirige la délégation française au sein du groupe socialiste et démocrate, nouveau nom tenant compte de l'adhésion des élus du parti Démocrate italien) et a pu rencontrer des élus et/ou leurs assistants :

- Alliance des Socialistes et des démocrates européens (Parti Socialiste Français) : réunion à l'initiative de Harlem Désir avec une dizaine d'élus. Les participants s'engagent à agir en faveur d'une audition commune aux commissions du développement, du commerce, et de l'agriculture, sur le thème de la cohérence des politiques au Parlement européen ;
- Alliance des démocrates et libéraux européens (MODEM) : échanges avec Marielle de Sarnez, Corine Lepage et Nathalie Griesbeck lors de leur passage sur le stand de CONCORD ;
- Gauche Unie Européenne (Front de Gauche) : dialogue avec Patrick Le Hyaric et Marie-Christine Vergiat ;
- Parti Populaire Européen (UMP) : les contacts ont été plus limités, avec cependant des perspectives de rencontres plus approfondies par la suite ;
- Verts (Europe Ecologie, en France) : rencontre avec Eva Joly (présidente de la commission du Développement) et José Bové (vice-président de la commission agriculture, membre-suppléant de la commission commerce international, et membre de l'APP UE-ACP).

« Mass lobby » organisé par CONCORD : renforcement des contacts avec les parlementaires européens

En novembre 2009, les plateformes nationales d'ONG membres de CONCORD ont été invitées à rencontrer les parlementaires de leur pays à Bruxelles afin de nouer/renforcer les relations avec les nouveaux élus et promouvoir les positions de CONCORD. Le CFSI a participé à la délégation de Coordination Sud (prises de rendez-vous, rencontres etc.). Un représentant du REPAOC, le réseau des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre était présent aux rendez-vous.

Outre une consolidation des liens déjà établis, le CFSI a établi de nouveaux contacts avec le PPE à l'occasion d'une réunion avec Michèle Striffler, Maurice Ponga et Tokia Saïfi.

Reprise des propositions de la campagne dans le rapport d'initiative parlementaire sur la Cohérence des politiques

Suite à la publication du deuxième rapport biennal de la Commission européenne sur la cohérence des politiques en septembre 2009, puis du rapport alternatif de CONCORD en octobre, la commission du développement du Parlement européen a confié à Franziska Keller (Verte, Allemagne) la rédaction d'un rapport et d'une résolution sur ce thème. Il s'agit d'un progrès par rapport au premier rapport de la Commission européenne en 2007, sur lequel le Parlement ne s'était pas exprimé.

Le 8 décembre 2009, puis le 26 janvier 2010, Mme Keller a organisé deux rencontres avec la société civile auxquelles le CFSI a participé au nom de Coordination Sud, dans le cadre de la délégation de CONCORD. Le projet de rapport présenté à la commission du développement lors de sa session du 22 février reprend largement nos propositions : inclure explicitement la référence aux droits de l'homme dans la définition du développement, mettre en place un système de plaintes pour les victimes d'incohérences, publier un rapport biennal sur ce sujet par le Parlement, associer les parlementaires du Sud, notamment par le biais des assemblées parlementaires paritaires dont sont membres des parlementaires européens, etc. Le CFSI a transmis à Mme Keller deux réserves dont une demande de mentionner la consultation de la société civile. La résolution doit être votée en plénière en mai 2010.

Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE de Luanda : consolidation des relations avec 6 élus français

La participation du CFSI à l'APP ACP UE à Luanda (24 au 26 novembre 2009) a permis de :

- consolider des relations avec les parlementaires européens lors de réunions avec 6 élus français représentatifs de tous les groupes politiques ;
- influencer sur les initiatives des parlementaires.

Si la cohérence des politiques n'était pas à l'ordre du jour de l'APP, elle figurait en bonne place dans le discours d'ouverture du co-président Louis Michel et dans la déclaration de l'APP sur la révision de l'accord de Cotonou. Cette dernière exprime sa préoccupation sur la nouvelle approche de la Commission européenne relative à la CPD annoncée en octobre 2009. L'action de CONCORD et de ses membres, dont le CFSI, n'y sont pas étrangers. L'APP « se félicite de l'engagement pris par l'Union européenne, inscrit dans le Traité de Lisbonne, de tenir compte des objectifs de la coopération au développement dans les politiques qu'elle met en œuvre et qui sont susceptibles d'affecter les pays en développement ». Elle se déclare toutefois préoccupée par la Communication de la Commission européenne sur la cohérence des politiques pour le développement (CPD), qui introduit une approche différente dans ce domaine et souligne, à cet égard, que l'approche de l'UE en matière de CPD doit prendre pleinement en considération les priorités des États ACP au chapitre du développement ».

Suite à l'APP, le CFSI a produit une fiche pratique de 2 pages en français et en polonais présentant le fonctionnement de l'APP.

Renforcement d'alliances avec des acteurs de la société civile polonaise

Les décisions se prenant de plus en plus au niveau européen, la société civile doit développer des alliances à cette échelle. Si des réseaux structurés fonctionnent au niveau de l'ex-Europe des 15, la présence de 12 nouveaux Etats membres rend nécessaire la consolidation des liens entre mouvements citoyens des anciens et nouveaux Etats-membres de l'UE.

2009 a été une année de transition. Après une période d'échanges franco-polonais sur les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux initiés en 2005 et structurés autour de séminaires internationaux, 3 ONG polonaises ont décidé de passer à l'action pour :

- former des membres des organisations polonaises sur les enjeux d'une agriculture durable en Europe comme dans les pays du Sud ;
- sensibiliser l'opinion publique polonaise, les médias et les décideurs politiques polonais sur ces enjeux ;
- élargir les alliances entre des mouvements citoyens européens pour sensibiliser les parlementaires européens élus en France et en Pologne afin d'obtenir un soutien accru aux objectifs généraux du projet.

En 2009, le Club écologique polonais (PKE), branche polonaise des Amis de la Terre, le Réseau vert polonais (PZS), très actif en faveur d'une consommation responsable et du commerce équitable, et Action humanitaire polonaise (PAH), la plus importante organisation polonaise de solidarité internationale ont organisé les premières activités sur cette thématique en Pologne, avec l'appui du CFSI (Formations ; publications, dont un supplément réalisé avec l'éditions polonaise du Monde Diplomatique reprenant les articles publiés par Alternatives économiques pour ALIMENTERRE ; « Nuit pour l'Afrique » alternant projection de films, concerts et débats avec 2 partenaires guinéens et le CFSI, etc.).

Pour la première fois, une action commune franco-polonaise de plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale africaine et de la souveraineté alimentaire s'est déroulée lors de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, à Luanda. En lien avec d'autres ONG et des organisations paysannes africaines et européennes, le CFSI et PKE ont mené des actions de sensibilisation et de plaidoyer en direction des parlementaires français et polonais. Parmi les temps forts, signalons une rencontre de 2 heures avec Filip Kaczmarek, coordinateur du groupe PPE au sein de la commission du développement au Parlement européen. Il s'agit d'un des responsables politiques polonais les mieux informés sur les questions de développement et, à ce titre, une personne clé.

Par ailleurs, PKE et PZS ont participé avec le CFSI à l'organisation d'un déjeuner débat piloté par SOS Faim Belgique sur le thème « agriculture familiale et changement climatique » avant le sommet de Copenhague. 3 représentants des plates-formes nationales d'organisations paysannes du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal et ont échangé avec une cinquantaine de personnes dont des parlementaires européens et ACP (4 français : 2 PPE et 2 socialistes ; un polonais ; des députés africains etc.).

Etudes

Deux études ont été réalisées. Elles ont alimenté les argumentaires de la campagne ALIMENTERRE.

Etude : « Convergences et conflits d'intérêt entre les paysans et les consommateurs : l'exemple de la Guinée »

A deux reprises en 2007 et 2008, le Gouvernement de Guinée Conakry a choisi de fermer ses frontières à l'exportation des produits alimentaires afin de réguler les prix des marchés intérieurs et d'améliorer l'accessibilité des produits de première nécessité aux consommateurs urbains. Des autorités locales en ont profité pour imposer des prix à la consommation. Certains paysans ont vu les débouchés pour écouler leur production se réduire. Ils ont parfois perdu une grande partie de leur récolte sur pied, faute de marché solvable en Guinée (ex. pommes de terre) ou ont vendu à perte (producteurs et commerçants de riz). Les commerçants et d'autres intermédiaires (transporteurs) ont été accusés de s'enrichir sur le dos des paysans comme des consommateurs.

Face à cette apparente contradiction entre les intérêts de deux parties de la société civile, le CFSI a proposé de travailler avec le Conseil National des Organisations de la Société Civile de Guinée (CNOSCG) afin d'affiner la perception des enjeux, des antagonismes, des points d'accord possibles, trouver des pistes pour surmonter ces clivages et rapprocher les positions des acteurs de la société civile dans le cadre des actions de plaidoyer, et enfin améliorer la cohérence des actions de coopération qui visent les paysans et les consommateurs urbains.

L'objet de cette étude, réalisée par le GRET, en collaboration avec le CNOSCG et la CGT, était d'illustrer, par l'exemple de la Guinée Conakry, les clivages et les ponts entre les diverses catégories d'acteurs, et d'identifier des pistes pour construire un développement qui prenne en compte les besoins de chacun. Elle a été précédée d'une mission en Guinée (19-24 juin 2009). Les conclusions de l'étude ont été mises en débat lors d'un séminaire organisé à l'AFDI le 16 octobre 2009. (http://www.cfsi.asso.fr/upload/Rap-Etude-Guinée_CFSI-Gret.pdf).

Etude : « Pour des politiques européennes cohérentes avec la sécurité alimentaire mondiale : quel rôle pour les parlementaires européens et les parlementaires des pays partenaires au Sud ? ».

Cette étude, confiée au GRET, met l'accent sur les aspects institutionnels de la cohérence des politiques pour le développement : organisation de l'administration de façon à ce que le développement soit pris en compte non seulement par la Direction-générale du même nom mais aussi par les DG commerce, agriculture etc. ; outils utilisés pour s'assurer qu'une politique n'aura pas un impact négatif sur le développement ; redevabilité vis-à-vis des citoyens, de la société civile etc. Elle est disponible sur :

<http://www.cfsi.asso.fr/upload/rapportcoherence.pdf>.

3 ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le programme économie sociale et solidaire vise à réduire les inégalités. Il soutient des initiatives pour une économie au service de l'homme. Concrètement, il s'articule autour de la mise en place d'un fonds d'appui ouvert aux membres du CFSI et d'une action conjointe de deux membres du CFSI concernant la formation professionnelle et l'insertion des jeunes.

3.1 Fonds économie sociale et solidaire : 5 projets sélectionnés

En mai 2009, un appel à initiatives a été lancé auprès des membres du CFSI visant à financer des actions portant sur les thématiques suivantes :

- la formation professionnelle ;
- l'insertion sociale par l'économie ;
- les services financiers et non financiers d'appui aux très petites entreprises ;
- l'accès aux services de base au travers de mécanismes de solidarité de proximité.

8 propositions de projets ont été présentées par 7 organisations membres du CFSI.

Le montant total de l'enveloppe disponible s'élevait à 50 000 €. Après instruction, le comité consultatif a proposé deux classements au bureau du CFSI :

- un premier basé sur la qualité des projets présentés ;
- un deuxième basé sur une recherche d'équité entre les membres du CFSI et la prise en compte de projets pouvant permettre à des organisations membres du CFSI d'avoir un appui.

Le bureau a retenu la seconde proposition et a donné son accord pour financer 5 initiatives qui concernent :

- des actions permettant une insertion sociale par l'économie ;
- la mise en place de services financiers.

3.2 Programme FISONG – Formation et insertion professionnelle des jeunes

Le programme FISONG a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et leur accès à l'emploi et à des revenus décents. Plus spécifiquement, il se propose d'apporter des réponses structurantes, innovantes et coordonnées à la question de l'insertion professionnelle des jeunes dans deux contextes géographiques et sociaux différents en articulant une formation professionnelle adéquate, un accompagnement efficace et une mobilisation des acteurs publics, privés et sociaux. Il est mis en œuvre en Mauritanie par le GRET et au Mozambique par ESSOR. Le CFSI assure l'animation du dispositif et la capitalisation du programme.

Suite à la signature de la convention avec l'AFD en juillet 2009, les activités ont commencé à être mises en œuvre dans les deux pays. Elles sont prévues pour une durée de 30 mois.

L'équipe projet du GRET, responsable du dispositif Cap Insertion a été renforcée. Deux antennes d'orientation et d'accompagnement des jeunes vers la formation et l'insertion ont été ouvertes dans deux quartiers périphériques de Nouakchott. Plus de 2 000 jeunes se sont présentés dans les deux antennes et 400 ont bénéficié d'un accompagnement individuel. En parallèle, des liens ont été développés avec les partenaires institutionnels impliqués dans la formation et l'insertion professionnelle.

Au Mozambique, le projet développé par ESSOR à Beira et Maputo a commencé à prendre sa vitesse de croisière. Les premières micro-entreprises créées par des jeunes sont désormais actives. Ainsi, 3 micro entreprises se sont installées dans la pépinière de Beira et 4 micro entreprises ont démarré leurs activités à Maputo, dans le domaine de la couture, de la mécanique automobile, de l'électricité, de la soudure et de la restauration.

La première mission de capitalisation du CFSI, portant sur le cadre de concertation s'est déroulée en décembre en Mauritanie.

4 SOCIÉTÉ CIVILE ET PARTICIPATION

Le programme société civile et participation poursuit les objectifs suivants :

- renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques ;
- favoriser les échanges entre les organisations membres du CFSI et leurs partenaires au Sud à partir des actions soutenues ;
- faire connaître ces initiatives auprès du public et des décideurs.

Au cours de l'année 2009, il s'est concrétisé par :

- la poursuite de la convention programme Société civile et participation (SCP) incluant à la fois un soutien à des actions et à l'animation d'échanges entre les membres ;
- le partenariat avec le CNOSCG (Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne) ;
- les programmes pluri acteurs en Algérie et au Congo ;
- le programme « médiatiser la face invisible du développement ».

4.1 Convention programme SCP

La convention programme « Société civile et participation » s'adresse aux organisations membres du CFSI. Elle concerne l'accompagnement d'initiatives d'appui aux organisations de la société civile du Sud dans leur participation aux politiques publiques. Cofinancée par le MAEE / AFD, elle couvre les années 2006 à 2009. Elle met en place un dispositif d'appui aux organisations membres du CFSI et à leurs partenaires et comprend un volet capitalisation des pratiques.

Durant l'année 2009, les actions suivantes ont été menées :

- deux appels à initiatives ont été lancés conduisant à sélectionner 9 projets réalisés par les organisations membres ;
- des échanges : une étude suivie d'un séminaire sur la question de l'articulation des actions des collectivités locales et des organisations de la société civile pour la lutte contre la faim en Afrique subsaharienne a permis de rapprocher les démarches menées par ces différents acteurs ;
- les travaux préparatoires à la capitalisation du programme ;
- l'évaluation finale du programme a permis de préparer collectivement la suite du programme pour les trois prochaines années.

L'appel à initiatives : 9 projets sélectionnés

Les deux appels à initiatives lancés en janvier et en avril 2009 se proposaient, comme les années précédentes, de soutenir le renforcement institutionnel et/ou organisationnel d'une structure partenaire ou d'un réseau de structures partenaires des membres du CFSI, en vue de leur participation à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques de développement relatives :

- à l'alimentation et à l'agriculture ;
- à la formation professionnelle et à l'emploi ;
- à la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse.

En outre, en 2009, le CFSI a souhaité promouvoir une nouvelle catégorie de projets issus d'une dynamique collective correspondant à des dispositifs montés par :

- un consortium entre membres du CFSI visant à développer des échanges d'expériences entre leurs partenaires à travers une approche transversale aboutissant au renforcement des partenariats, à des échanges d'expériences et des expertises nord-nord et sud-sud ;
- un membre du CFSI souhaitant initier la mise en réseau de ses différents partenaires soit au niveau mondial soit avec des partenaires d'un même pays agissant à la même échelle territoriale mais n'appartenant pas au même territoire. Ces approches transversales devaient aboutir au développement de partenariats, d'échanges d'expérience et d'expertise sud-sud.

12 projets ont été déposés lors des deux appels et examinés par le Comité consultatif. 9 ont été sélectionnés. Ils concernaient les thématiques suivantes :

- les accords bilatéraux sur la « migration concertée » (Afrique de l'Ouest) ;
- le développement local participatif (3 projets en Guinée Bissau, en Haïti, au Mozambique)
- les agro carburants (Afrique de l'Ouest) ;
- les politiques agricoles et de sécurité alimentaire (Sénégal, Mauritanie) ;
- la formation professionnelle (Burkina Faso, Afrique et Océan Indien) ;
- le renforcement des sociétés civiles (Congo).

Les collectivités territoriales au centre des échanges en 2009

Les échanges menés en 2009 se sont concentrés sur le rôle et les pratiques des collectivités territoriales en matière d'appui au développement agricole et rural et d'accès à l'alimentation.

Ils se sont traduits par la réalisation d'une étude, menée conjointement par Cités Unies France (CUF) et le CFSI, sur le rôle et les pratiques des collectivités territoriales en matière d'appui au développement agricole et rural et d'accès à l'alimentation. Cette étude visait à :

- connaître les pratiques et les acteurs de la coopération décentralisée française dans les domaines du développement agricole et de l'accès à l'alimentation ;

- recenser les avis sur le rôle de la coopération décentralisée dans ce domaine et ses impacts ;
- développer des pistes d'actions renouvelées en la matière.

Ses résultats ont été mis en débat lors d'un séminaire qui a rassemblé plus de 80 personnes, acteurs des collectivités et de la société civile à l'Auditorium de la Ville de Paris. Cette journée a été l'occasion d'affirmer la volonté partagée de CUF et du CFSI de continuer à travailler sur de meilleures synergies entre les ONG et les collectivités territoriales.

La préparation de la capitalisation

A la fin de l'année 2009, les travaux préparatoires à la capitalisation du programme ont démarré. Elle se déroulera durant le premier trimestre 2010 avec l'Institut de Recherche et de débat sur la Gouvernance (IRG).

Deux étudiants du Master 2 « Coopération internationale, action humanitaire et politique de développement » Paris 1 Sorbonne, ont analysé les 41 projets soutenus par le programme de 2006 à 2009 pour en établir une première typologie. Les résultats de cette analyse seront exploités en 2010.

L'évaluation du programme : la convention répond aux besoins des organisations membres du CFSI

L'évaluation finale du programme a été mise en œuvre de juillet à octobre 2009. Elle avait pour enjeux de :

- rendre compte auprès des différentes parties prenantes des résultats du programme ;
- identifier dans quelle mesure ce programme a permis d'avancer individuellement et également collectivement en participant à la structuration identitaire du CFSI ;
- permettre, à travers le processus d'évaluation et au regard de ses résultats, de nourrir les travaux collectifs de préparation de la future convention programme 2010-2013.

L'évaluation a souligné la pertinence de la convention programme qui répond aux besoins des organisations membres du CFSI et de leurs partenaires. Elle contribue à mettre en avant des questions qui ne sont pas traitées facilement par les membres, notamment le lien entre les actions menées et la mise en place de politiques publiques. Les séminaires ont été très appréciés et ont constitué des temps d'échanges forts. Leurs conclusions sont utiles à la réflexion sur le programme et au-delà, du fait qu'ils sont ouverts à des organisations extérieures au CFSI.

De 2006 à 2009, 14 organisations membres du CFSI ont proposé 59 initiatives parmi lesquelles 41 ont été financées. Les évaluateurs ont noté que l'objectif politique de la plupart des initiatives n'était pas suffisamment concret pour être atteint. « Il reste donc une sorte d'idéal ». Cependant, ils ont constaté que les « organisations membres ont progressé dans leur positionnement par rapport aux pouvoirs publics. ».

Le rôle de la convention programme dans l'évolution des pratiques est variable : pour certains membres, elle a joué un rôle important en assurant un ancrage institutionnel qui contribue à la pérennité des actions. Pour d'autres, les pratiques de partenariat et de coopération n'ont été que faiblement modifiées par le programme.

L'évaluation a souligné l'effort de coordination concernant les appels à initiatives mais a regretté que le volet « échanges » n'ait pas été aussi développé. Le manque de dénominateur commun pour pouvoir échanger à partir des résultats de projets dont les thématiques ou la zone géographique sont variées a été souligné. Elle a également noté des faiblesses dans la conception du projet estimant le cadre logique incomplet, celui-ci ne pouvant pas « servir d'instrument de pilotage ».

Concernant l'appartenance au programme, l'évaluation a souligné un manque d'information des partenaires et des équipes de terrain des organisations membres du CFSI sur leur appartenance au programme SCP. Or, la remontée des informations de terrain est indispensable pour donner du « vivant » au processus d'échange ».

Ce processus d'évaluation a permis de relancer une dynamique collective autour du programme en associant les membres du CFSI à la préparation de la phase 2. Nourris des recommandations des évaluateurs et des membres, 4 ateliers collectifs ont réuni plus d'une dizaine de membres. Ils ont contribué à identifier la structuration du programme pour les prochaines années et à fixer les ambitions suivantes :

- articuler apprentissage individuel et partenarial et plus-value collective, en se donnant les moyens de faire écho à la pluralité des positionnements des organisations membres vis-à-vis de l'objectif spécifique du programme ;
- être plus exigeant en termes d'impact effectif sur des politiques publiques locales ou nationales ;
- garantir un pilotage collectif en créant un comité de pilotage du programme ;
- garantir un suivi capitalisation en travaillant avec l'IRG (Institut de la Recherche sur la Gouvernance) ;
- construire collectivement un cadre de questionnement pour le suivi et la capitalisation des initiatives.

Une demande de financement de la convention programme pour les années 2010-2013 a été déposée à l'AFD fin 2009.

4.2 Partenariat avec le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG)

Le **CNOSCG** (Conseil national des organisations de la société civile de Guinée) et le **CFSI** ont décidé de coopérer dans leur domaine commun de la participation effective de la société civile aux politiques publiques. Mis en place en février 2002, le CNOSCG fédère les principaux réseaux et groupements d'ONG et d'organisations professionnelles et syndicales. Il est constitué de conseils régionaux, préfectoraux et sous-préfectoraux qui recouvrent l'ensemble du territoire national.

Le partenariat entre le CFSI et le CNOSCG a démarré fin 2008 par une réflexion conjointe sur un projet visant à développer les activités en réseau entre tous les démembrements du CNOSCG.

La phase opérationnelle du projet a débuté en 2009. Un premier atelier de partage avec les Présidents des CROSC (Conseils régionaux des organisations de la société civile, démembrement régional), les membres du Bureau National du CNOSGC et le CFSI a permis de travailler sur la programmation, de partager les enjeux et de définir les modalités de recrutement et les missions des 8 facilitateurs recrutés dans chaque région administrative. Ces derniers ont mené des enquêtes afin d'établir un diagnostic sur le fonctionnement des démembrements du CNOSGC, d'identifier des actions et les thématiques principales pour chaque région. Les résultats de ces enquêtes ont été partagés avec tous les Présidents des CROSC au cours d'un atelier national en juillet 2009 à Dabola. A cette occasion, les démembrements et le Bureau National ont échangé sur leur perception de la période transitoire et se sont prononcés sur le déroulement des concertations régionales.

Le projet a mis en place un groupe de travail sur la question de la sécurité alimentaire en Guinée. Ainsi, le CNOSGC a participé activement à l'élaboration de l'étude réalisée par le GRET dans le cadre d'ALIMENTERRE sur « Convergences et conflits d'intérêts entre paysans et consommateurs : l'exemple de la Guinée ».

L'actualité politique de la Guinée en 2009 a été marquée par un coup d'Etat suite au décès de Lansana Conté. Une junte militaire a pris le pouvoir, les massacres du 28 septembre ont plongé tout le pays dans une paralysie totale et ont mis fin à la transition démocratique tant attendue par les populations. Cette situation très délicate a mis le CNOSGC sur le devant de la scène politique en tant que membre des Forces vives. Durant cette période le CFSI a soutenu

le CNOSGC par un travail de plaidoyer auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes français et de l'Elysée afin de soutenir les revendications de la société civile guinéenne.

Enfin, une demande de financement auprès de la délégation de l'Union européenne a été acceptée (soutien aux Acteurs Non Etatiques) ainsi que le renouvellement du financement du SCAC (Ambassade de France) de Conakry. Le programme se poursuivra sur la thématique de la prévention et de la gestion des conflits locaux pour les deux années à venir.

4.3 Les programmes concertés pluri acteurs

Les programmes concertés pluri acteurs (PCPA) sont des instruments mis au point par le Ministère des Affaires étrangères et européennes en lien étroit avec les ONG. Ils font directement écho à l'identité du CFSI. Le CFSI est l'une des rares organisations françaises assurant une mobilisation opérationnelle pluri acteurs avec les collectivités territoriales, les syndicats. Il s'est donc trouvé assez naturellement engagé dans cet instrument innovant d'appui aux sociétés civiles du Sud. Ainsi, il assure le rôle d'ONG garante de deux PCPA, l'un au Congo, l'autre en Algérie.

PCPA CONGO

Le programme concerté pluri acteurs (PCPA) au Congo fait suite à une étude préalable réalisée en 2007 et au programme « Dialogue citoyen » mis en œuvre de 2004 à 2007 dans le cadre de la convention programme « Société civile et participation ». Le PCPA a démarré formellement en janvier 2008. Il rassemble 70 organisations congolaises et françaises dont 3 organisations membres du CFSI, la CGT, le Gret et Syfia International.

La mise en œuvre du PCPA Congo s'articule autour de trois objectifs :

- renforcer l'efficacité et la crédibilité des OSC congolaises en tenant compte de leur diversité ;
- renforcer les dynamiques collectives au sein de la société civile congolaise ;
- contribuer à l'amélioration du dialogue entre pouvoirs publics et société civile.

En 2009, le PCPA Congo est entré pleinement dans sa phase opérationnelle. La cellule exécutive à Brazzaville est au complet. Elle regroupe une coordinatrice, un responsable animation formation, un responsable administratif et financier, un responsable communication et un logisticien. Elle est placée sous la responsabilité du comité de pilotage élu par l'Assemblée plénière du PCPA. Ce dernier rassemble 7 organisations de la société civile congolaises, 2 organisations françaises, le CFSI comme ONG garante et des représentants des pouvoirs publics français et congolais. En 2009 il s'est réuni 3 fois au Congo.

Le Fonds d'appui projets : 19 projets soutenus

Un appel à projets a été lancé fin 2008. 38 organisations de la société civile congolaises (OSC) y ont répondu. Après instruction, le comité de pilotage a décidé de soutenir 19 projets multi sectoriels. 178 acteurs de développement en bénéficient. La nature de ces bénéficiaires se décompose comme suit :

- 18 OSC congolaises porteuses ;
- 5 OSC françaises partenaires ;
- 152 OSC congolaises partenaires ;

Ces projets concernent les thématiques suivantes :

- éducation et jeunesse : 5 projets ;
- droits humains : 5 projets ;
- santé : 4 projets ;
- autres secteurs (assainissement, agriculture, vie syndicale, accès aux services de base) : 5 projets.

Le Service Appui Projet, porté par le GRET Congo, accompagne les OSC porteuses de ces projets dans leur mise en œuvre.

Les activités transversales

Les activités transversales répondent à un enjeu important de ce programme en proposant des rencontres, des formations et des productions qui contribuent à créer une dynamique commune aux OSC qu'elles soient ou non bénéficiaires d'un financement de projets.

Des rencontres et des échanges avec les bailleurs internationaux et les pouvoirs publics

Des rencontres d'information et d'échanges organisées entre les OSC et les agences d'aide multi et bilatérales ont été organisées par l'Ambassade des Etats-Unis, la Banque Mondiale. Elles ont conduit à la création d'une coalition des OSC du Congo comme interlocuteur privilégié.

Dans le cadre des réunions « d'information citoyenne » et de débat sur des politiques publiques sectorielles, des ateliers ont été organisés :

- sur la question de la santé à l'école à Pointe Noire ;
- sur les propositions de textes de loi dits « d'assainissement de l'environnement juridique des ONG au Congo Brazzaville. »

Un référentiel de bonnes pratiques pour les OSC congolaises

L'année 2009 a vu le démarrage du chantier d'élaboration collective d'un référentiel recensant l'état des pratiques actuelles de vie associative des OSC congolaises. Ce référentiel, qui sera adopté par l'assemblée plénière du programme en juin 2010, a été élaboré à partir d'entretiens individuels des membres du programme et des ateliers de concertation.

77 OSC bénéficient d'une formation action sur la vie associative

L'analyse des difficultés rencontrées par les OSC dans la mise en œuvre de leur projet et celles déclarées lors de l'élaboration du référentiel de bonnes pratiques, a donné lieu à l'organisation d'une formation sur les 4 thèmes suivants : organisation et fonctionnement d'une association, techniques de conduite de réunion, planification des activités et reporting et gestion comptable et financière d'une association. Ces formations étaient ouvertes aux organisations membres et non membres du programme en incluant les partenaires congolais des OSC membres des projets financés. Elles ont bénéficié à 77 OSC.

Services d'information

Le Journal « Alternatives citoyennes »

Le recrutement en mars 2009 du chargé de communication a permis de publier au cours de l'année 2009 les deux premiers numéros du journal « Alternatives citoyennes ». Tiré à 2 000 exemplaires, il est diffusé auprès de toutes les OSC des 4 territoires concernés par le projet, ainsi qu'également aux Ministères, Préfets, Présidents des conseils départementaux et municipaux, toutes les Ambassades, tous les médias et les centres culturels.

Le Site Internet : www.pcpa-congo.org

Malgré les difficultés d'accès au réseau, la création d'un site Internet est un moyen privilégié pour informer les OSC, leur permettre de dialoguer entre elles, se faire connaître et faire connaître leur position (et notamment diffuser à l'étranger le contenu d'Alternatives citoyennes). Le site a été créé en 2009, il est en cours d'actualisation et prendra toute son ampleur durant la phase 2010 – 2013 du projet.

PCPA ALGERIE - JOUSSOUR

Démarrée en juin 2008, la phase appelée « vraie grandeur » du PCPA Algérie, nommé Jous-sour, qui veut dire « Passerelles » en arabe, s'est poursuivie en 2009. Le PCPA regroupe 83 membres dont 49 algériens et 34 français. Trois membres du CFSI sont impliqués : Batik International et CUF, en tant que membres de Jous-sour et le Gret qui apporte un appui méthodologique.

Décliné autour de deux objectifs principaux, le programme Jous-sour vise d'une part à renforcer les capacités individuelles et collectives des associations algériennes actives dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse et d'autre part à accompagner et soutenir leur mise en réseau tout en encourageant et en soutenant le dialogue avec les pouvoirs publics sur les thématiques de l'enfance et de la jeunesse.

En 2009, l'équipe de coordination à Alger a été renforcée. Elle est désormais composée d'une coordinatrice, de trois chargés de suivi, d'un responsable administratif et financier, d'une assistante administrative et d'un chargé de communication.

Le comité de pilotage, composé de 8 membres élus (5 algériens et 3 français) ainsi que des 3 membres de droit, parmi lesquels, le représentant du CFSI, s'est réuni tous les trimestres. En outre, les membres de l'Assemblée Plénière se sont rencontrés à Tipasa, en novembre 2009, pour un temps de bilan à mi-parcours et de mise en perspectives. L'équipe de coordination du Programme a été impliquée dans la co-organisation du séminaire de la Fondation de France portant sur la jeunesse et qui a rassemblé des acteurs algériens, marocains, tunisiens.

Les Fonds d'appui : 44 projets soutenus

Trois Fonds d'Appui ont été mis en œuvre pour soutenir des projets en faveur d'enfants et de jeunes marginalisés, victimes d'exclusion sociale, économique, scolaire, en besoin de protection ou bien encore en situation de handicap physique, mental ou social :

- le **Fonds d'Appui aux Projets (FAP)**, accessible aux associations algériennes ayant démontré une expérience conséquente en gestion de projets. Ces associations ont été vivement encouragées à travailler en partenariat avec des organisations françaises. Au total, 23 propositions de projets ont été reçues dans le cadre de deux appels à projets. 14 initiatives ont été soutenues en 2009 dont 8 en partenariat algéro-français ;
- le **Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL)** développé sur des territoires précis et destiné à de petites associations ou à des groupes de jeunes, vise à faciliter leur insertion dans des dynamiques territoriales. Le FAIL a été développé en faveur des enfants et des jeunes dans les Wilayas de Bouira, de Constantine, d'Oran, d'El Oued. Au total, 62 projets ont été déposés dans le cadre de 7 appels à Projets. 26 initiatives ont été soutenues sur ces quatre territoires ;
- le **Fonds d'Initiatives Collectives de Rencontres (FICR)** a pour objet de faciliter la mise en réseau des organisations membres. Quatre projets ont ainsi été mis en œuvre dans ce cadre sur 9 propositions présentées.

Les activités transversales

Formation et accompagnement

Afin de faciliter la mise en œuvre des projets, les associations ont bénéficié du soutien des trois chargés de suivi de la cellule de coordination mais aussi de formations à la gestion du cycle de projet animées par des personnes ressources externes.

Etudes thématiques et capitalisation

Deux études ont été lancées. Elles portent sur l'inclusion des jeunes dans les associations et sur l'élaboration d'un référentiel des dispositifs de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Par ailleurs, un processus de capitalisation continu a été initié et confié à un binôme algéro-français.

La communication

Des outils de communication ont été créés, notamment une plaquette présentant Jousour. Une newsletter électronique est diffusée de manière hebdomadaire. Le site Internet du programme s'est doté d'un centre de ressources en ligne et est régulièrement mis à jour : www.pcpalgerie.org. Un film « Autrement citoyen » rassemblant les témoignages de différents acteurs de la société civile a été produit dans le cadre du programme « médiatiser la face invisible du développement ».

4.4 Médiatiser la face invisible du développement

La sensibilisation du public européen par les ONG aux enjeux du développement emprunte le plus souvent deux voies très différentes : la mise en valeur de réalisations concrètes (adduction d'eau, centre de santé, etc.) ou la réalisation de campagnes d'information sur de larges problématiques (éducation, faim, etc.). Toutefois, beaucoup d'ingrédients du développement restent invisibles et en particulier le rôle joué par les acteurs locaux.

L'année 2009 a été la deuxième année du projet triennal qui vise à accroître la médiatisation de cette « face invisible du développement ». Ce projet consiste en deux actions principales :

- la réalisation et la diffusion de trois films documentaires sur des mobilisations exemplaires de la société civile du Sud contre la pauvreté et les inégalités ;
- l'organisation de séminaires sur ce thème, visant à réunir des personnalités de pays du Sud, des professionnels des media et de la réalisation de documentaires.

Réalisation et diffusion de documentaires

La diffusion des documentaires financés en 2008

La première année du programme en 2008 avait été consacrée à une meilleure appréhension du secteur audiovisuel de production de documentaires. Plutôt que de ne financer qu'un seul documentaire, il avait été décidé de répartir les moyens en soutenant trois films déjà engagés :

- *Villa El Salvador, les bâtisseurs du désert*, par Jean-Michel Rodrigo (Mécano Productions) ;
- *Autrement citoyens*, réalisé par Habiba Djahnine ;
- un film sur la souveraineté alimentaire au Cameroun, par Denys Piningre.

Utilisant des images d'archive étonnantes, **Villa El Salvador** raconte la création d'une cité en plein désert, par la simple volonté d'une communauté fondée sur la solidarité, le partage et la fraternité. Déjà bien engagé lors de sa sélection en juillet 2008, le film était prêt à être diffusé fin 2008 et a connu les diffusions suivantes en 2009 :

- la chaîne de télévision nationale France 5 en a acquis les droits pour neuf diffusions sur une période de trois ans. Diffusé trois fois en 2009, il a touché environ 850 000 téléspectateurs en France. Par ailleurs, toutes ces diffusions ont eu lieu simultanément en Europe en Belgique et en Suisse et Outre-mer à l'île Maurice, Madagascar et la Réunion. Pour les six diffusions à venir, France 5 a également acheté les droits pour une exploitation du film sur le câble et internet ;
- Public Sénat, une chaîne du câble, a acquis les droits pour neuf diffusions sur une durée d'un mois à l'automne 2009. L'audience moyenne a été de 50 000 spectateurs à chaque fois. Les diffusions ont eu lieu simultanément en Belgique, en Suisse, au Liban, au Sénégal et sur l'île Maurice ;
- Villa El Salvador a été également cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes. Il est ainsi diffusé via CFI (Canal France International), partout dans le monde, sur les chaînes en lien avec le réseau de CFI ;
- quatre chaînes du câble, Images +, Télé Nantes, KTO et Voyage, ont par ailleurs acquis les droits du film pour des diffusions à venir. D'autres diffusions TV étaient en négociation fin 2009 avec des chaînes péruvienne, espagnole, vénézuélienne, argentine et canadienne ;
- une dizaine de diffusions ont eu lieu parallèlement en salles de cinéma, dans le cadre de Festival ou de projections associatives. En termes de distinction, le film a notamment reçu le Grand prix Salvador Allende au Festival du film documentaire et de fiction latino-américain de Bruxelles « itinéraires ».

Une revue de presse sur le film est disponible à l'adresse suivante :

http://www.mecanosprod.com/REVUE_PRESSE/Liste_Revue_Presse.htm

Le second documentaire, **Autrement citoyens**, dépeint la mobilisation de la société civile algérienne au travers de l'expérience des membres du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Algérie. Réalisé par la réalisatrice Habiba Djhanine, il fait suite à un recueil d'expériences auprès d'une partie de ces acteurs. Ce documentaire est voué à une utilisation beaucoup plus ciblée que le premier. C'est un outil de témoignages et de plaidoyer en faveur du combat quotidien d'associations algériennes en faveur de la défense de droits élémentaires. Il a ainsi été visionné par 80 représentants d'organisations membres ou proches du PCPA, qui le réutilisent auprès de leurs propres publics.

Le dernier film porté par le réalisateur et producteur Denys Piningre, concerne l'action de structures associatives et paysannes en faveur de la souveraineté alimentaire au Cameroun. Le tournage a été réalisé début janvier 2009. Le projet a été suspendu pendant près de 8 mois. Victime d'une très grave crise de paludisme, le réalisateur a été hospitalisé puis a subi une longue période de rééducation. A l'automne, il a repris une activité et s'est lancé dans la recherche de financements complémentaires pour le montage, la postproduction et les finitions du film. Le CFSI a appuyé sa démarche auprès de chaînes de télévisions locales, sans résultat probant jusqu'à présent. L'avenir du film est encore aujourd'hui incertain.

Un nouveau documentaire : société civile et souveraineté alimentaire au Niger

En 2009, le CFSI a décidé de financer un nouveau documentaire sur le thème « société civile et souveraineté alimentaire au Niger ». La société Lieurac Productions en tandem avec le réalisateur Clément Fonquernie ont été retenus à l'issue d'un appel d'offres diffusé en 2008. Après plusieurs rencontres, des échanges d'informations et de contacts, une mission de repérage a été organisée en avril 2009. Elle a donné lieu à une dizaine de rencontres et à la visite de huit sites de projets. Elle a permis la rédaction d'un projet de film détaillé en concertation avec le CFSI. Initialement prévu en septembre 2009, le tournage du film a été repoussé,

faute d'obtention d'une autorisation de tournage par le Ministère de la communication nigérien. Après plus de sept mois de négociations et d'échanges, l'autorisation de tournage a finalement été accordée fin janvier 2010 par le Ministère nigérien de la culture. Le tournage est prévu en mars 2010. Déposé auprès de la chaîne nationale France 5, le projet y a reçu un accueil très favorable. Ce premier retour est toutefois à confirmer par un engagement ferme. CFI et TV5 sont les deux chaînes visées pour des diffusions internationales.

Le séminaire : filmer la société civile en mouvement

En 2009 a eu lieu le séminaire « Filmer la société civile en mouvement ». Il avait pour objectif « d'échanger sur l'importance et l'intérêt de médiatiser la contribution des acteurs non étatiques du Sud aux politiques de développement de leurs pays ». Il a rassemblé 120 participants dont 21 réalisateurs, une trentaine de représentants d'OSC du Nord, sept représentants des pouvoirs publics ou d'autorités locales et sept partenaires de pays du Sud et aussi des journalistes, des attachés de presse, des chercheurs, des étudiants, etc.

Il s'est articulé autour de cinq tables rondes :

- « *La société civile africaine, un moteur pour le développement ?* » qui avait pour objectif d'illustrer la contribution des acteurs non étatiques du Sud au développement de leur pays, en particulier dans les domaines social et économique ;
- « *Acteurs du changement dans les pays du sud : une médiatisation vitale ?* » visait à s'interroger sur l'intérêt de médiatiser la contribution des acteurs africains au développement ;
- « *Le film documentaire : un outil approprié au service de l'information des publics sur les questions de développement ?* » proposait d'analyser un média, le film documentaire : pourquoi et à quelles conditions est-il un moyen de communication particulièrement efficace pour traiter de la contribution des acteurs africains au développement ?
- « *Le film documentaire : un outil de médiation, d'échange, de formation ?* » proposait trois témoignages autour de l'utilisation du documentaire, en tant qu'outil au service du développement ou de l'échange de jeunes, ou comme fin en soi ;
- « *Acteurs de changement, acteurs à l'écran ?* » consistait en une rencontre avec deux réalisateurs français et algérien, Jean-Michel Rodrigo et Habiba Djahnine, pour évoquer la démarche de création de leurs deux films documentaires coproduits en 2008 dans le cadre de ce projet : « Villa el Salvador, les bâtisseurs du désert » et « Autrement citoyen ».

Les tables rondes de ce séminaire ont fait l'objet de la rédaction d'un compte-rendu visible sur : http://www.cfsi.asso.fr/upload/Actes%20Médiatiser_091229.pdf

5 VIE ASSOCIATIVE

5.1 Adhésion

En juin 2009, l'association Technap a décidé de quitter le CFSI.

Fin 2009, l'association Coopération Atlantique Guinée 44, parrainée par la CGT et CUF, a été agréée comme organisation membre par le Conseil de direction.

5.2 Bureau et conseil de direction

Le bureau s'est réuni physiquement deux fois au cours de l'année. Il a validé à distance les différentes propositions du comité consultatif suite aux appels à initiatives (agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation).

Les cinq réunions du conseil de direction ont été pour la plupart préparées par le bureau. Les thèmes privilégiés de débat ont été les suivants :

Conseil de direction	Thèmes majeurs
Février 2009	Campagne ALIMENTERRE – stratégie 2010-2013 Evaluation de la convention programme SCP Validation de la stratégie d'appel à la générosité du public 2009
Avril 2009	Les programmes concertés pluri acteurs Comité de la charte : réflexion sur la rémunération des agences et des prestataires de collecte
Mai 2009	Arrêté des comptes et préparation de l'assemblée générale 50 ans du CFSI
Septembre 2009	Bilan de l'appel agriculture et alimentation Situation financière Réflexion sur le membership
Décembre 2009	Perspectives 2010 du fonds agriculture et alimentation avec la Fondation de France Présentation du budget 2010 Compte d'emploi des ressources Discussion sur la Charte Agriculture et alimentation

5.3 Adhésion à des collectifs

En tant qu'adhérent direct de Coordination Sud, le CFSI a maintenu un niveau important de relations avec cette fédération nationale des ONG françaises.

Le CFSI est également membre du F3E et au niveau européen d'Eurostep, réseau d'organisations européennes travaillant en particulier sur les questions liées aux politiques européennes de développement. L'adhésion à ce réseau européen n'ayant pas porté ces fruits en termes de synergies sur les questions de plaidoyer, il a été décidé de ne pas renouveler l'adhésion en 2010.

5.4 Préparation de la charte Agriculture et Alimentation

A l'occasion de la préparation des 50 ans du CFSI, le Conseil de direction du CFSI a souhaité travailler sur la rédaction d'une « Charte agriculture et alimentation » qui fasse l'écho au Manifeste de 1963 et marque l'engagement des organisations membres du CFSI à l'occasion de son 50^e anniversaire.

Le Président du CFSI, Yves Berthelot, a organisé des séances de travail avec des présidents d'organisations membres du CFSI. Après validation d'un premier texte par le conseil de direction, une discussion a été proposée à l'ensemble des organisations membres du CFSI. Ce texte sera définitivement adopté lors de l'Assemblée générale du CFSI de 2010.

6 GENEROSITE DU PUBLIC

6.1 Appel à la générosité du public

Des résultats encourageants

Une progression de la collecte auprès du public

En dépit d'un contexte de crise financière, la collecte auprès du public (hors dons provenant des grands donateurs) a progressé de 17 %. (541 K€ à 632 K€). La progression du nombre de dons a été plus importante que la progression en montant (+ 29 % soit 21 386 dons durant l'année) conduisant à une baisse du don moyen (30 €). Cette baisse du don moyen s'explique notamment par les opérations de prospection qui génèrent des dons d'un plus faible montant unitaire.

La collecte de fonds auprès du public se décline en trois activités :

1. la fidélisation ;
2. la réactivation d'anciens donateurs ;
3. la prospection de nouveaux donateurs.

Les actions de fidélisation

Les actions de fidélisation concernent la relance de donateurs actifs qui reçoivent 4 sollicitations durant l'année. Elles représentent 79 % des montants collectés. Parmi les principaux résultats de l'année, on note :

- une progression sensible du nombre de dons issus de la fidélisation (+ 2 %) ;
- une augmentation du nombre de personnes prélevées (+ 7 % soit 1 595 prélevés contre 1 492 en 2008) et une augmentation des montants prélevés (+ 7 %) : les prélèvements représentent 29 % des montants collectés ;
- une diminution des autres recettes issues de la fidélisation (dons arrivés sans bulletin de soutien, dons issus des mailings des années antérieures).

La réactivation de donateurs

La « réactivation » de donateurs vise à solliciter d'anciens donateurs par des actions de télé-marketing réalisées avec l'aide d'un prestataire extérieur. En 2009 cette opération a été menée à l'occasion d'une enquête visant à interviewer les donateurs. A cette occasion, 1 703 donateurs ont adressé un don au CFSI.

La prospection

Les opérations de prospection se sont concrétisées par la poursuite d'une nouvelle opération de prospection. Durant l'année 2009, le CFSI a recruté plus de 3 300 nouveaux donateurs.

... dont les résultats doivent être poursuivis en 2010

En dépit d'un contexte économique difficile, le CFSI mettra en œuvre une stratégie visant à fidéliser les donateurs actifs, encourager les dons par prélèvement et démarrer une nouvelle opération de prospection.

6.2 Agrément du Comité de la Charte de Déontologie

Le CFSI est une organisation agréée par le Comité de la Charte de Déontologie (Comité du don en confiance).

L'agrément triennal a été reconduit par la Commission d'agrément et de surveillance au printemps 2007.

7 ACTIONS ET OUTILS DE COMMUNICATION

7.1 Information vers les organisations membres

Toutes les organisations membres du CFSI reçoivent :

- les comptes rendus validés des réunions du conseil de direction ;
- une lettre électronique, « La lettre aux membres », qui est réservée aux membres du CFSI et leur fait part de l'actualité du CFSI. En 2009, trois lettres ont été envoyées en juin, septembre et décembre.

7.2 Information vers les donateurs et sympathisants

Lettres électroniques

Deux lettres électroniques sont destinées aux donateurs et aux sympathisants sur abonnements :

- **« Regardons vers le Sud »** : cette lettre illustre les trois missions sociales du CFSI (agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation) par des témoignages des projets de terrain et inclue un appel au don. Trois numéros ont été envoyés en 2009 (juillet, octobre et décembre) à une base de 1 300 adresses mail. Le taux de réactivité moyen constaté (personnes ayant cliqué au moins une fois sur un lien / les ouvertures) est de 13 %, le désabonnement moyen de 0,3 % ;
- **« Contre la faim, changeons les règles »** : cette lettre présente l'actualité des actions de promotion du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire (pu-

blications, éducation au développement, plaidoyer). Trois numéros ont été envoyés en 2009 (juillet, octobre, décembre) à une base de 5 650 adresses mail. Le taux de réactivité moyen constaté est de 16 %, le taux de désabonnement moyen de 0,2 %.

En complément, un appel aux dons « **Soutenez le CFSI** » a été adressé par courrier électronique aux donateurs n'ayant pas réalisé de don sur 2009. Le taux de réactivité pour cette première expérience a été de 14,5 %. Aucun désabonnement n'a été constaté.

Courrier aux donateurs

Trois « Courrier du CFSI », bulletin d'information sur les projets en cours destiné aux donateurs, incluant les comptes du CFSI pour le numéro de septembre, ont été envoyés en 2009. Le « Courrier du CFSI » est accompagné d'une lettre d'appel au don.



Courrier du CFSI
mai 2009
4 pages – 15 000 ex



Courrier du CFSI
septembre 2009 *
8 pages – 18 100 ex



Courrier du CFSI
novembre 2009
4 pages – 18 500 ex

* Ce numéro inclut les comptes 2008

Site Internet

Après avoir connu une augmentation de 25 % en 2008, les connexions au site Internet du CFSI sont en baisse de 7,7 % (nombre de visiteurs) en 2009. Deux indicateurs permettent cependant d'avancer que les internautes, bien que moins nombreux, sont plus « qualifiés » :

- les téléchargements sont en augmentation de 60 % ;
- près de 80 % des visiteurs ont ajouté le site du CFSI à leurs favoris (contre 54,3 % en 2008).

Avec une moyenne de visiteurs par mois à peine supérieure à 2 900, le site du CFSI souffre d'un manque de notoriété. Les stratégies de développement Internet (sites et moteurs de recherches solidaires, réseaux sociaux, échanges de liens) et le travail de référencement amorcés en 2009 doivent être amplifiés en 2010. On constate déjà que les connexions au site via une page externe sont plus fréquentes, ce qui prouve un meilleur référencement (notamment grâce aux annonces du festival de films ALIMENTERRE).

Les pics de fréquentation correspondent à la campagne et au festival de films ALIMENTERRE (en moyenne, 175 visites / jour en octobre et novembre contre 67 le reste de l'année).

Les pages de la rubrique ALIMENTERRE sont aussi les plus consultées. Le module de quiz mis en ligne en 2009 a rencontré le succès escompté puisqu'il se place en 3^e position des pages les plus visitées.

Les outils et documents produits dans le cadre de ALIMENTERRE ont aussi un bon taux de téléchargement, proportionnellement à la fréquentation du site.

Autres actions de communication



Insertion de la présentation du CFSI dans le « Guide des legs et donations » destiné aux notaires



Le séminaire « Filmer la société civile en mouvement » organisé dans le cadre du programme « Médiatiser la face invisible du développement » a donné lieu à l'édition d'un programme, d'une affichette, d'actes.

Plusieurs pages ont également été créées sur le site avec envoi d'un e-mailing



L'appel à projets « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne » a été relayé via le site Internet. Plusieurs pages ont été créées pour présenter l'appel puis les lauréats, une cartographie des projets soutenus, des témoignages de porteurs de projets.

Un compte-rendu du séminaire de capitalisation organisé en novembre a également été réalisé.



« Collectivités territoriales et acteurs de la société civile : comment lutter ensemble contre la faim ? » La journée d'étude organisée le 16 novembre par Cités-Unies France et le CFSI a donné lieu à l'édition d'un programme et d'un compte-rendu

Campagne ALIMENTERRE

Les supports réalisés dans le cadre de la campagne ALIMENTERRE répondent à un double souci d'harmonisation de la communication et d'accompagnement des pôles et relais.

Supports PRINT

Outils de communication



Dépliant de campagne
40 000 ex

Affichette A3 personnalisable 7 000 ex
R° Campagne / V° Festival de films

Festival de films ALIMENTERRE



Programme 3 volets – 36 500 ex

Flyer 10x21 cm
personnalisable – 43 800 ex

Outils d'information et d'éducation au développement

Supports à destination des pôles et relais de la campagne



Manuel de campagne
(Diffusion à partir d'août 2009)



Dossier de presse Campagne
(envoi en septembre 2009)



Communiqué de presse Festival de films
(1^{er} envoi en juillet, 2nd envoi en septembre 2009)

Supports d'information et de sensibilisation



Programme du séminaire du
16 octobre



Etude : « Convergences et
conflits d'intérêt entre les
paysans et les consommateurs : l'exemple de la Guinée »



Tiré à part réalisé en partenariat avec Alternatives Economiques
10 000 ex



Morceaux choisis issus des débats du Festival de films ALIMENTERRE – 300 ex



Bilan synthétique du festival de films ALIMENTERRE

Supports WEB

Site Internet du CFSI

Tous les supports édités dans le cadre de la campagne ont été mis en ligne, les visiteurs ne souhaitant pas télécharger les documents ont la possibilité de commander leur version papier, contre frais de port.

Pour annoncer les différentes manifestations organisées dans le cadre de la campagne et du festival, un agenda a été créé en 2008. Visité par un Internaute sur deux, ce module a été perfectionné en 2009. Il permet d'obtenir une vision globale de l'ensemble des manifestations organisées dans le cadre d'ALIMENTERRE.

Mis en place fin 2008, le module « Quiz » a proposé deux tests aux Internaute. Selon le résultat obtenu, ceux-ci sont orientés vers la documentation correspondante.

Emailing

Une trame d'Emailing a été créée pour chaque soirée du festival de films. A partir de ce modèle, les organisateurs du festival ont pu annoncer facilement les séances à leurs réseaux.

Relations presse

Les services d'un prestataire extérieur, Terre Majeure, ont de nouveau été sollicités. L'agence a été chargée de la rédaction du dossier et des communiqués de presse de la campagne et du Festival de films ainsi que du suivi des relations presse.

Sur un plan quantitatif, l'envergure du Festival en 2009 a permis d'accroître les retombées presse de 58 %.

Sur un plan qualitatif, dans un contexte riche en actualités relatives à l'agriculture et à l'alimentation tant en France que dans le monde, ALIMENTERRE a obtenu une bonne couverture médiatique en région (78 % des retombées), mais relativement faible sur le plan national (19 % des retombées) malgré quelques belles parutions - dont la tribune de Métro du 16 octobre ou la dépêche AFP et l'annonce du festival de films dans beaucoup d'agendas _ tels qu'Altermondes, Interdépendances, Téléràma, Terra Eco. On notera d'ailleurs que plus de la moitié des retombées consistent en annonces de projections ou d'évènements, tandis que seulement 18 % traitent des questions de fond abordées par le CFSI.

8 Perspectives pour l'année 2010

8.1 Activités

Agriculture et alimentation

Les actions réalisées en 2009 sur la thématique agriculture et alimentation ont été positives et se concrétiseront par des engagements pluriannuels concernant :

- le fonds agriculture et alimentation : le programme initié en 2009 pour une année avec la Fondation de France a été reconduit et renforcé. L'appel lancé en janvier 2010 vise à soutenir des projets pluriannuels en Afrique de l'Ouest et à soutenir des initiatives visant l'amélioration et la diversification de la production agricole familiale, de sa transformation et de sa commercialisation, la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement des organisations paysannes soit à travers des actions locales soit à des travers des actions de mise en réseau entre acteurs ;
- la campagne **ALIMENTERRE** : durant le premier semestre 2009, le CFSI a élaboré un projet avec ses partenaires polonais pour la période 2010-2012, visant à sensibiliser aux causes de la faim et à proposer des solutions autour du thème de la cohérence. L'Union européenne et l'AFD ont accepté de le cofinancer. Le programme 2010 – 2012 est axé sur la question de la cohérence des comportements individuels et de la cohérence des politiques européennes avec le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire. Il vise d'une part à renforcer les réseaux participant à **ALIMENTERRE** à travers la mise à disposition d'outils dont le festival de films et d'autre part à sensibiliser les députés européens à la question de la cohérence par le renforcement d'alliances au niveau européen.

En complément, le CFSI poursuivra début 2010 la réflexion sur la charte Agriculture et alimentation qui sera adoptée par l'Assemblée générale de juin 2010 et sera suivie par la recherche de soutien auprès d'autres organisations partenaires.

Economie sociale et solidaire

Le travail sur cette thématique sera mené de trois manières :

- maintien de la facilité de financement, pour les membres du CFSI, de projets relevant de cette thématique ;
- mise en œuvre de la capitalisation du programme formation professionnelle et insertion des jeunes financé par l'Agence française de développement et mené dans le cadre de la Facilité d'innovation des ONG (FISONG), en consortium avec ESSOR (Mozambique) et le GRET (Mauritanie) ;
- démarrage d'un chantier de réflexion avec les organisations membres du CFSI sur le sens de cette thématique et les attentes des membres.

Société civile et participation

L'année 2010 constituera une année de transition pour la convention programme société civile et participation. Celle-ci se termine fin septembre 2010 et devrait être reconduite à compter d'octobre. Les priorités de l'année seront les suivantes :

- finaliser la capitalisation de la convention 2006-2010 ;
- préparer un appel à manifestation d'intérêt permettant de structurer les projets qui seront soutenus sur la période 2010 – 2013 ;
- mettre en place le comité de pilotage de la nouvelle convention programme.

Les PCPA Algérie et Congo termineront leur première phase dans le courant de l'année et démarreront une deuxième phase (30 mois pour l'Algérie et 36 mois pour le Congo) :

- en Algérie, Jousour s'attachera d'une part à renforcer l'insertion des associations algériennes dans des dynamiques territoriales et/ou pluri acteurs et d'autre part à accompagner des associations plus expérimentées dans leur démarche de profes-

- sionnalisation. Il favorisera également la mise en réseau des acteurs impliqués dans le programme et à aider ce réseau à développer ses capacités de proposition et de dialogue avec les pouvoirs publics notamment territoriaux ;
- au Congo, le travail mené à partir de 2010 visera à asseoir la crédibilité et l'efficacité des actions des OSC envers les populations et les pouvoirs publics, renforcer les dynamiques collectives au sein de la société civile et développer et valoriser les acquis en termes de concertation avec les pouvoirs publics au niveau local et national.

Le partenariat en Guinée avec le CNOSCG sera poursuivi et renforcé en intégrant des organisations membres du CFSI dans les ateliers d'échanges réalisés par le CNOSCG.

L'année 2010 constituera la dernière année du projet « Médiatiser la face invisible du développement ». Elle se concrétisera par le tournage et la finalisation du film au Niger et la réalisation d'un film au Mali. Concernant les rencontres entre le milieu de l'audiovisuel et celui de la solidarité internationale, un second séminaire sera organisé en juin 2010. Il poursuivra la réflexion et les échanges engagés en 2009.

8.2 Vie associative et définition des perspectives 2012 – 2015

Le programme des années 2010 et des deux années suivantes est relativement bien assuré compte tenu des engagements pluriannuels dont dispose le CFSI. C'est pourquoi le CFSI souhaite engager en 2010 une réflexion collective avec ses organisations membres pour définir les orientations pour 2012 – 2015.

ANNEXES

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Les projets soutenus dans le cadre du fonds agriculture et alimentation – projets des membres du CFSI instruits par le comité mixte CFSI – Fondation de France et financés par le CFSI ou la Fondation de France

Pays	Membres du CFSI et partenaires locaux	Titre du projet	Objectifs	Résultats attendus / obtenus	Financement
Madagascar	AFDI avec la Fédération des paysans du Ménabe (FITAME)	Développement de l'apiculture moderne à Madagascar et appui à la commercialisation du miel du Menabe.	Encourager la diversification des activités agricoles de la région du Menabe vers l'apiculture en ruche. Mettre en place un service d'appui technique et de formation en apiculture au sein de l'organisation paysanne FITAME, incluant la vente de matériel et la prestation de services. Organiser une filière de transformation et de commercialisation du miel du Menabe.	Les 100 ruches vendues par Fitame depuis 4 ans entrent toutes en production. Les techniciens en apiculture de Fitame poursuivent leur travail de formation. Fitame répond à la demande des producteurs souhaitant acheter du petit matériel apicole. Fitame assure la prestation du service d'extraction du miel. Les paysans du Menabe parviennent à produire 300 kg de Miel du Menabe.	CFSI
Togo	Echoppe avec Echoppe Togo	Dynamique Ville campagne : sécurité alimentaire et promotion des femmes paysannes	Mettre en relation directe l'agriculture vivrière des petits producteurs et productrices de maïs avec la consommation d'aliments en ville via l'agroalimentaire artisanal et le petit commerce réalisé par les femmes dans la région de Kara au Nord du Togo.	Mise en culture ou développement de la production de maïs par 100 producteurs sur 100 hectares Production de 350 à 700 kilos de maïs supplémentaires par producteur Commercialisation du maïs auprès de 30 restauratrices de rue de Kara	FONDATION DE FRANCE

Pays	Membres du CFSI et partenaires locaux	Titre du projet	Objectifs	Résultats attendus / obtenus	Financement
Mozambique	ESSOR avec le Conselho Municipal de Maputo (CMM) et l'União gera das cooperativas (UGC)	Dynamisation de l'agriculture urbaine et périurbaine à Maputo et sa périphérie.	Contribuer au développement durable de l'agriculture urbaine et périurbaine des villes de Maputo et de Matola et à l'amélioration de l'offre des produits agricoles dans ces villes.	1 000 agriculteurs augmentent la productivité de leur parcelle et leurs revenus, et réduisent l'impact négatif de leur activité sur l'environnement en adoptant des pratiques d'agriculture durable. 100 jeunes sans emploi s'insèrent dans le secteur agricole. 30 organisations de producteurs fonctionnent de manière efficace, structurée et démocratique.	CFSI
Mozambique	ESSOR avec l'Association pour la Promotion des Ecoles professionnelles Familiales Rurales du Mozambique (APEP-FRUM) et Omaliha Osikini	Amélioration de la production agricole dans le district de Nacala-a-Velha au Mozambique.	Mettre en place un dispositif de formation agricole des femmes et des jeunes pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans le district de Nacala-a-Velha.	Les femmes possèdent et appliquent des techniques permettant de diversifier et d'améliorer leurs productions animales et végétales. Elles ont accès à des semences et boutures de qualité. L'élevage de volaille et de chèvres se développe fortement. Une Ecole familiale rurale fonctionne de manière autonome dans le district et 30 jeunes sont en formation	CFSI
Niger	GERES avec le Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest - Pôle Régional Niger (CESAO-PRN)	Immersion et diffusion d'un service mécanisé de battage du Mil dans la région de Dosso.	Valoriser plus facilement une céréale locale, qui tend à être substituée par le riz, notamment en milieu urbain, à cause de la pénibilité du traitement post-récolte. Créer une nouvelle activité génératrice de revenu en milieu rural pour les groupements de femmes bénéficiaires : l'égrainage de mil en prestation de service mécanisé.	12 à 17 Tonnes de mil traités / batteuse/an. Une nouvelle source de revenus est créée pour une dizaine de personnes par l'exploitation de chaque batteuse, soit 60 bénéficiaires directs. Rédaction d'un manuel de préconisation sur le mode	CFSI

Pays	Membres du CFSI et partenaires locaux	Titre du projet	Objectifs	Résultats attendus / obtenus	Financement
			Améliorer la condition féminine et libérer du temps aux femmes par la mise en œuvre d'un service accessible (tarifs et organisation du service) en zone rurale.	d'organisation. Environ 20 heures par mois d'économisé pour chaque femme, cliente du service, qui utilise la batteuse pour son battage dit « domestique ».	
Mauritanie	GRDR avec le Collectif des Unions de coopératives de Guidimakha (CUCG)	Opération pilote de crédit stockage dans le sud Mauritanien.	Offrir à des producteurs un service de crédit court terme de saison sèche contre le dépôt d'une garantie en nature (sacs de denrées agricoles issus de leur production) et ainsi rompre le cycle production/endettement.	150 producteurs du Gorgol Guidimakha obtiennent un crédit contre dépôt d'une garantie en nature et financent ainsi leurs activités de saison sèche. La rentabilité des activités de saison sèche est évaluée et comparée à celle de la production agricole. Les 5 groupements acquièrent de l'autonomie dans la gestion du fonds crédit stockage et peuvent ainsi renouveler l'opération pour la période 2009-2010.	CFSI
Sénégal	GRDR avec le Cadre Régional de Concertation des Ruraux de Ziguinchor (CRCR Ziguinchor)	Appui aux comités vallées du Blouf pour une gestion pérenne des magasins de semence.	Contribuer à la diffusion de semences de variétés améliorées de riz dans le département de Bignona tout en initiant une politique communautaire de production locale et raisonnée des semences (techniques et traitements biologiques) et de gestion concertée.	Les compétences des acteurs locaux sont renforcées en matière de production de semences et de culture biologique intensive. Les acteurs locaux produisent en agriculture raisonnée des semences de variétés améliorées de riz qui sont diffusées dans le milieu paysan.	CFSI
Sénégal	GRET avec	Projet d'appui à la transformation et à la valorisation du lait local au Sénégal	Le projet vise à développer le marché des produits laitiers locaux grâce à l'amélioration de la transformation et de la distribution et au renforcement	L'approvisionnement en lait local des unités de transformation est amélioré et sécurisé, la gestion des unités de transformation est	CFSI

Pays	Membres du CFSI et partenaires locaux	Titre du projet	Objectifs	Résultats attendus / obtenus	Financement
	Enda Graf Sahel et la Fédération des acteurs de la filière lait au Sénégal (FENAFILS)	(PROLAIT).	de l'organisation interprofessionnelle des acteurs de la filière (Fenafils) et de la concertation avec l'Etat.	plus performante, les circuits de commercialisation sont plus efficaces, et permettent un accroissement de 30 % du volume de lait transformé. Les emplois au sein des mini laiteries sont consolidés et les revenus des éleveurs et transformateurs augmentent. La qualité des produits laitiers transformés est améliorée et des expérimentations de nouveaux produits sont réalisées. Les consommateurs, mieux informés sur l'origine et la qualité des produits, ont accès à des produits locaux de qualité, répondant à leurs attentes. La FENAFILS est renforcée et en mesure de formuler des recommandations pour une meilleure prise en compte de la filière locale dans les politiques publiques et les programmes d'investissements.	
Mozambique	ESSOR avec la Mission catholique « Cristo Rei » de Gorongosa et l'Association pour la Promotion des Ecoles Professionnelles Fa-	Création d'un pôle d'appui à l'agriculture familiale dans le district de Gorongosa.	Mettre en place un pôle d'appui à l'agriculture familiale au niveau de l'Ecole Familiale Rurale qui propose aux agriculteurs du district de Gorongosa des formations, de l'information, démonstrations de nouvelles technologies et ventes de semences et intrants de qualité.	350 agriculteurs ont reçu une formation pour améliorer et diversifier leur production agricole. Les élèves de l'EFR reçoivent une formation agricole théorique et pratique de qualité. Le pôle d'appui à l'agriculture familiale fournit aux agriculteurs des informations sur les alternatives techniques ainsi que des	CFSI

Pays	Membres du CFSI et partenaires locaux	Titre du projet	Objectifs	Résultats attendus / obtenus	Financement
	miliales Rurales du Mozambique			semences et intrants de qualité.	
Bénin	CIEPAC (Centre international pour l'éducation permanente et l'aménagement concerté) avec l'Association agro écologique d'action communautaire (AAGAC)	Appui à la formation et à l'installation de jeunes agriculteurs.	Consolider l'activité pédagogique de la ferme école. Donner à la ferme école les moyens de jouer pleinement son rôle en matière d'installation des jeunes et comme pôle de développement pour l'agriculture de la zone. Renforcer les partenariats pour étendre l'expérience.	L'exploitation agricole est en partie soulagée de la charge du projet pédagogique ce qui lui permet de se développer à la hauteur de ses performances techniques. Un dispositif d'appui conseil est mis en place pour les jeunes installés. La ferme école constitue un pôle de développement pour l'agriculture de la zone. La ferme école a les moyens de mener une réflexion stratégique et de mobiliser des compétences extérieures pour accompagner cette réflexion, pérenniser l'action, étendre le dispositif et développer les partenariats.	FONDATION DE FRANCE
Mauritanie	GRDR avec le Centre national de recherche agronomique pour le développement agricole (CNRADA)	Préservation et valorisation de la diversité des semences vivrières paysannes dans le sud mauritanien.	Mettre en évidence la diversité des semences vivrières paysannes et favoriser leur valorisation pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux.	Les écotypes de plantes vivrières utilisés par les producteurs du Gorgol et du Guidimakha sont inventoriés et caractérisés. Des stocks de sécurité de semences vivrières paysannes sont mis en place. La diversité des semences vivrières paysannes est connue et exploitée de manière optimale par les producteurs des deux régions.	FONDATION DE FRANCE
Mali	ESF (Electriciens Sans Frontières)	De l'énergie et de l'eau pour le maraîchage à Bondo-Tena	Amélioration des conditions sanitaires des villageois par la diminution des maladies liées à l'eau et à la malnu-	L'accès à une eau de qualité est pérennisé.	FONDATION DE FRANCE

Pays	Membres du CFSI et partenaires locaux	Titre du projet	Objectifs	Résultats attendus / obtenus	Financement
	avec Agriculteurs sans frontières, Secours Populaire Français section de Gironde et les associations et groupements locaux	(Cercle de Koro – Mali).	trition.	Les maladies liées à la consommation d'eau insalubre ont diminué. La pénibilité de l'accès à l'eau pour les femmes et les enfants a diminué. Des revenus supplémentaires sont générés par la vente des produits maraîchers sur les marchés locaux.	
Burkina Faso	AFDI Picardie avec le Centre d'appui à la gestion des exploitations familiales (CAGEF)	Partenariat Afdi Picardie-Cagef pour le développement du conseil à l'exploitation familiale.	Les leaders du CAGEF prennent en main le management du Service de gestion et assurent le développement du CEF qui touche un nombre croissant de personnes. Grâce au CEF, les producteurs maîtrisent le fonctionnement de leurs exploitations, améliorent leurs pratiques et prennent les meilleures décisions pour augmenter leurs revenus et assurer la sécurité alimentaire de leurs familles.	Le CAGEF est une organisation bien structurée et reconnue par les autres acteurs du développement rural. Les responsables et salariés du CAGEF sont formés et capables d'assurer le bon fonctionnement de leur organisation. Le dispositif CEF, les outils et méthodes sont améliorés pour répondre aux attentes des producteurs et renforcer leurs compétences.	FONDATION DE FRANCE

Les projets soutenus dans le cadre du fonds agriculture et alimentation – projets des organisations non membres du CFSI instruits par le comité mixte CFSI – Fondation de France et financés par la Fondation de France

Pays	Partenaires français et locaux	Titre du projet	Objectifs du projet financé par la Fondation de France suite à instruction conjointe CFSI – Fondation de France
Afrique Sub-saharienne	IR (Inter réseaux développement rural)	Informons les organisations paysannes du Sud sur les poli-	Mettre à disposition des organisations paysannes, des réseaux paysans francophones d'Afrique subsaharienne et de leurs partenaires, des in-

Pays	Partenaires français et locaux	Titre du projet	Objectifs du projet financé par la Fondation de France suite à instruction conjointe CFSI – Fondation de France
		tiques agricoles et rurales.	formations pertinentes et construites en réseau sur les politiques agricoles et rurales sur des supports adaptés, utilisables et utiles pour faciliter l'information les acteurs du monde rural.
Bénin	JURA AFRIQUE avec Jura Afrique Suisse	Appui au monde rural féminin dans la région de Tanguiéta au Bénin.	Accompagner, renforcer et diversifier les AGR des groupements féminins cibles. Améliorer l'accès et la gestion des crédits dédiés aux femmes, notamment pour l'acquisition de petit matériel de transformation. Sensibiliser les groupements féminins sur différentes problématiques sanitaires et sociales
Bénin Burkina Faso	ARDEAR Rhône Alpes avec les acteurs du projet "Partenariat paysans pour un échange Nord Sud Equitable" (PEENSE)	Echanges nord sud pour partager et développer des initiatives équitables et paysannes.	Echange et accompagnement des projets de transformation des acteurs. Echange et accompagnement de la valorisation locale des produits transformés. Participer à l'organisation et à la parole des paysans au sein de la filière équitable. Partager et défendre une agriculture paysanne et familiale.
Burkina Faso	LOOS N'GOURMA avec le Groupement FIIMBA et AVAPAS	Développement de l'agriculture et restauration de l'environnement au Burkina Faso.	Former des paysan(ne)s par la transmission de savoirs et de savoir-faire agro écologiques reproductibles par les populations. Soutenir les paysan(ne)s par l'équipement et l'accès à des microcrédits. Renforcer les capacités organisationnelles et les compétences des bénéficiaires pour atteindre l'autonomie.
Burkina Faso	ACTION SOLIDARITE avec la Direction provinciale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Namentenga (DPAHRH) et la Sous fédération de l'Union des Comités pour le développement des peuples du Namentenga	Programme de réhabilitation et de gestion du bouli de Koan-kouguin.	Augmenter les capacités de stockage en eau du bouli. Restaurer le bouli et les terrains environnants. Renforcer les compétences de la population dans le domaine de l'aménagement et de la Conservation des Eaux et des Sols (CES).

Pays	Partenaires français et locaux	Titre du projet	Objectifs du projet financé par la Fondation de France suite à instruction conjointe CFSI – Fondation de France
Cameroun	SAILD (Service d'appui aux initiatives locales de développement)	Projet d'appui à la sécurisation alimentaire à travers l'intégration agriculture-élevage.	Promouvoir un système de production intégré (Agriculture Élevage) davantage rémunérateur et durable. Faciliter l'introduction du soja dans l'alimentation des populations concernées pour lutter contre les maladies infantiles dues aux carences de protéines dans l'alimentation. Introduire dans l'assolement de ces populations la production maraîchère (en utilisant les fientes de poules issues de l'élevage).
Côte d'Ivoire	ANOPACI (Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire) avec la Plate forme des femmes agricultrices de Côte d'Ivoire	Projet de renforcement des capacités des organisations de base de la PFACI.	Développer les capacités d'organisation et de gestion des OP de base de la PFACI. Renforcer les capacités de production des productrices membres du réseau. Renforcer l'efficacité de la chaîne de commercialisation des OP de base.
Ethiopie	INTER AIDE avec le Rural Community Based Development Initiatives Association (RCBDI)	Amélioration durable des ressources et du capital agricole des familles vulnérables du Damot-Gale.	Les ressources et le capital agricole des familles rurales du Damot Gale sont durablement préservés, restaurés et augmentés. Les capacités des acteurs ruraux (Iddirs, acteurs communautaires et institutionnels) pour le développement rural et la gestion des ressources naturelles sont renforcées.
Madagascar	OCA SARAGNA (Organisation de Conseils et d'Appuis Saragna) avec Louvain Coopération au Développement	Renforcement des associations paysannes du littoral Nord de la région Menabe – Madagascar.	Les producteurs de la zone du littoral ont accès à des services de proximité leur permettant d'augmenter leur production, leur productivité et les conditions de mise en marché sur les filières pêche et cultures vivrières.
Madagascar	FTM CPM (Coalition Paysanne de Madagascar)	Forums régionaux sur la souveraineté alimentaire à Madagas-	Déclencher des dialogues régionaux pluri acteurs (entre agriculteurs, consommateurs, ONG d'appui, chercheurs, administrations, opérateurs

Pays	Partenaires français et locaux	Titre du projet	Objectifs du projet financé par la Fondation de France suite à instruction conjointe CFSI – Fondation de France
		car.	économiques, etc.) pour l'élaboration de positions communes qui renforcent l'agriculture familiale durable, pilier principal de la Souveraineté Alimentaire.
Mali	ARCADE avec la Commune rurale de DEMBELLA	Centre locale de formation, de recherche et d'intégration en agriculture.	Mettre durablement à disposition des familles des outils pour structurer leurs activités agricoles Créer une dynamique de recherche et d'intégration de techniques pour mettre en valeur les productions locales Favoriser la diversification des cultures et la production sur toute l'année en développant les cultures de contre-saison.
Mali	PACE SOLIDARITE avec l'association des femmes de Doukouria, Tihigrin et Tilemsi, l'association des ex-exciseuse de Goundam et Service de l'agriculture du cercle de Goundam	Organisation de formations aux techniques de maraîchages dans le cercle de Goundam.	Donner aux femmes des villages de brousse et aux ex-exciseuses des compétences en maraîchage, la possibilité d'améliorer la nourriture familiale à moindre frais et leurs revenus. Donner aux élèves des 3 écoles l'occasion de faire des travaux pratiques et manuels qui leur donneront le goût du maraîchage, l'occasion d'apprendre de nouveaux modes alimentaires en fournissant la cantine de légumes frais et la possibilité de financer des projets d'école par la vente des produits.
Mali	RHK (Réseau régional des horticulteurs de Kayes)	Initiative de valorisation des intrants biologiques locaux dans l'horticulture en région de Kayes.	Former 105 producteurs horticoles et 21 structures d'appui aux techniques de production agro écologique dans la région de Kayes. Former 20 producteurs et/ou organisations de producteurs aux techniques de production de semences paysannes certifiées comme : l'oignon, le gombo et le maïs potager... d'ici décembre 2010. Favoriser l'émergence d'un réseau de professionnels semenciers chargés de veiller sur la qualité et la commercialisation de la semence paysanne certifiée.
Mali	CARP (Convergence d'action pour la réduction de la pauvreté au Mali) avec le Programme de compétitivité et de diversifica-	Projet d'appui à la conservation et à la commercialisation de la pomme de terre dans la commune de Kati au Mali.	Appuyer la sécurisation de la commercialisation de la pomme de terre, à travers la conservation, l'amélioration des conditions de mise en marché et le renforcement des capacités des membres de la Coopérative des Planteurs et Maraîchers de Kati.

Pays	Partenaires français et locaux	Titre du projet	Objectifs du projet financé par la Fondation de France suite à instruction conjointe CFSI – Fondation de France
	tion agricole (PCDA)		
Mali	AMASSA Afrique Verte Mali (Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires)	Commercialisation du riz et transformation des céréales dans les zones de Kayes et Niono au Mali.	Approvisionner les organisations paysannes déficitaires de la région de Kayes en riz de Niono. Renforcer les capacités professionnelles des femmes transformatrices de Kayes afin qu'elles puissent satisfaire les consommateurs urbains en produits nationaux de qualité.
Sénégal	FAPAL (Fédération des associations des paysans de la région de Louga) avec le Cadre de concertation des organisations paysannes et IMF de Louga (CCOP/IMF)	Projet de renforcement technique et institutionnel du cadre de concertation des organisations paysannes et IMF de Louga (CCOP/IMF).	Améliorer la cohésion et l'impact du cadre de concertation des OSC et IMF de la région de Louga
Tchad	RAPS (Réseau d'Action, de Partage et de Solidarité)	« Mission d'espoir », appui aux activités de maraîchage, de transformation et de commercialisation.	Former et perfectionner cinq groupements pilotes dans le domaine de la culture maraîchère, dans les domaines de la transformation des produits issus des activités de maraîchage et la commercialisation. Sensibiliser et vulgariser les activités de maraîchage, de transformation et de commercialisation.
Togo	ETD (Entreprises territoriales et développement) avec le Centre international de développement et de recherche (CIDR)	Amélioration des conditions de production et de commercialisation du riz étuvé dans la région centrale du Togo.	Améliorer les conditions d'approvisionnement et de transformation du riz paddy en riz étuvé pour 100 femmes de la Région Centrale. Améliorer la finalisation de la production et la commercialisation du riz étuvé, par la mise en place d'une entreprise de services, « l'ESOP-RE », en lien avec les femmes organisées.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – Projets sélectionnés en 2009

MEMBRE	PAYS	Intitulé	Résultats attendus/obtenus
AGIR ABCD	Paraguay	Création de jardins maraîchers et d'élevage de volaille par les femmes de deux bidonvilles d'Asuncion	L'action consiste en la création d'un jardin maraîcher communautaire, d'un élevage communautaire de volaille et d'un local attenant dans les asentamientos Carmen Soler, commune de Limpio (banlieue nord-est d'Asunción), et El Progreso, commune de Capiata (banlieue est d'Asunción). Les activités réalisées sont les suivantes : l'acquisition des investissements nécessaires : achat d'outils, de semences, de plantes et d'arbustes, de nourriture, de médicaments et d'animaux ainsi que des matériaux de construction, d'équipements pour les poulaillers et des pondeuses ; la construction des poulaillers et des espaces extérieurs grillagés ; l'aménagement et la plantation des jardins maraîchers en plusieurs parcelles, plus une parcelle de maïs pour alléger les coûts d'alimentation des volailles ; la formation des femmes à la fabrication du compost, à l'utilisation des fientes et à la gestion de la jachère, leur formation en horticulture, soins vétérinaires et en respect de l'environnement, ainsi que leur formation en comptabilité et gestion. L'action est programmée sur 12 mois. Elle est menée en collaboration avec l'ONG locale CAES (Coordinadora para Asentamientos Espontáneos).
AGRISUD	Maroc	Accompagnement des femmes de Ouarzazate et de Zagora dans la gestion et le développement de leurs TPE d'élevage ovin	Résultats attendus Au plan quantitatif : 97 femmes maîtrisent l'élevage ovin sur le plan technique (<i>conduite du troupeau</i>) ; 97 femmes maîtrisent leur activité sur le plan économique (tenue d'outils simples de gestion, prise de décision au regard des résultats technico-économiques) ; 8 groupements garantissent un accès aux moyens de production dont les femmes ont besoin. Au plan qualitatif : les femmes participent à la prise de décision concernant les activités agricoles au sein de leur foyer. Au plan de la diffusion des résultats :

MEMBRE	PAYS	Intitulé	Résultats attendus/obtenus
			les résultats technico-économiques des TPE soutenues sont diffusés régulièrement auprès des services agricoles et des acteurs locaux du développement ; des outils simples de gestion technique et économique sont mis en place, testés, validés et diffusés ; 4 ateliers sont organisés dans les douars pour diffuser les nouvelles pratiques (témoignages de femmes) ; la méthodologie d'intervention est capitalisée et diffusée auprès des acteurs concernés de la zone (atelier de restitution finale).
BATIK International	Tunisie	Entrepreneuriat social en Tunisie "Coopérative Iman"	Résultats obtenus Le travail de collaboration avec la société FEÉ pour la réalisation de commande a permis de consolider l'expérience des femmes couturières. L'unité de production temporaire honore des commandes régulières de créateurs de mode enfant. Elle a mobilisé une chef d'atelier et 4 autres couturières selon les besoins de la production. Depuis avril 2009, 5 missions ont été réalisées sur le terrain qui ont permis de : poursuivre la formation des couturières sur les aspects techniques et organisationnels suivre l'état de réalisation des commandes organiser les procédures de transport des matières premières et des produits finis rencontrer des acteurs institutionnels et privés afin de réfléchir au statut juridique de la coopérative de femmes à mettre en place rencontrer des professionnels de l'industrie textile en Tunisie pour un échange de savoir-faire identifier des fournisseurs de tissu et de fournitures répondant aux exigences de production éthique identifier des partenaires sur les activités de gradation et teinture répondant aux exigences de travail éthique évaluer les coûts d'équipement d'un atelier unique affiner le calcul des coûts de production rencontrer plusieurs candidats au poste de responsable d'atelier

MEMBRE	PAYS	Intitulé	Résultats attendus/obtenus
Elevage sans frontières	Togo	Elevages familiaux au Togo	Résultats obtenus Porcs : durant l'été 2009, les 13 familles bénéficiaires du projet ont construit et aménagé la porcherie collective. Elles ont également mis en place une parcelle de culture destinée à l'alimentation des animaux. Ces derniers, soit 4 truies et 1 verrat, ont été distribués fin novembre 2009. Poules pondeuses : durant le 2nd semestre 2009, les bénéficiaires ont construit et aménagé 2 bâtiments, sur les 3 prévus. Les 100 poules ont permis de démarrer la production d'œufs. Porcs : en partenariat avec l'ONG locale GARDEGI, les bénéficiaires de ces projets ont tous mis en place l'ensemble des bâtiments nécessaires pour l'accueil des animaux. Il s'agit d'installations individuelles, nécessairement plus petites que les installations collectives, adaptées à la production animale désirée. Les animaux destinés au projet de Logokpé ont été distribués en décembre 2009 : 13 truies, 2 verrats, 6 brebis et 2 béliers. Agoutis, chèvres, moutons et poules : en partenariat avec l'ONG locale CADO, les bénéficiaires de ces projets ont tous mis en place l'ensemble des bâtiments nécessaires pour l'accueil des animaux. Il s'agit également d'installations individuelles. Les animaux des projets ont été distribués durant le mois de décembre 2009.
GRET	Birmanie	Appui au développement et à la consolidation de la Chin micro finance Institution	Résultats attendus Résultat 1 : extension de l'offre de services financiers à de nouveaux bénéficiaires Résultat 2 : diversification de l'offre de produits financiers de l'IMF (Institution de micro finance) Résultat 3 : renforcement des capacités organisationnelles des différents niveaux de management de l'IMF (villages, townships et état), qu'il s'agisse des salariés ou des élus

SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION – projets sélectionnés en 2009

Membre	Pays	Intitulé	Résultats attendus et résultats obtenus pour les projets finis
CGT	Afrique de l'Ouest	Accords bilatéraux sur la « migration concertée » : mobilisation du mouvement syndical d'Afrique de l'Ouest pour la défense des droits des travailleurs migrants	En cours : résultats attendus : Le mouvement syndical du Bénin, du Burkina Faso, de Mauritanie et du Sénégal et le mouvement syndical français construisent une « vision partagée » des problématiques liées à la migration au sein de la sous-région et entre l'Afrique de l'Ouest et la France, notamment sur les accords bilatéraux de « gestion concertée » des flux migratoires. Les organisations syndicales d'Afrique de l'Ouest partagent leurs expériences sur les pratiques et les outils d'accompagnement des travailleurs migrants. Les organisations syndicales d'Afrique de l'Ouest se dotent de programmes d'action sur l'accompagnement des travailleurs migrants et sur les politiques migratoires. Les propositions communes du mouvement syndical ouest africain sur les politiques migratoires et les droits des travailleurs migrants s'inscrivent dans le débat public, en Afrique de l'Ouest et en France.
ESSOR	Guinée-Bissau	Renforcement de l'implication de la société civile bissau-guinéenne dans le développement local participatif à Bissau.	En cours : résultats attendus : Les priorités de développement socio-économique de 2 quartiers de Bissau sont fixées et validées de façon participative. Des activités prioritaires sont définies dans les domaines de l'éducation préscolaire, de l'alphabétisation des femmes, de l'accès à l'eau et de la formation et l'insertion professionnelle. AIFA PALOP et les associations de développement local améliorent leurs compétences techniques et organisationnelles. Un cadre de concertation sur le développement et la gouvernance locale dans les 2 sous-quartiers est mis en place entre la société civile et les autorités locales de manière durable et fonctionne efficacement.
ESSOR	Mozambique	Renforcement de l'implication de la société civile dans les politiques de développement local participatif à Maputo	Ce projet a amélioré la reconnaissance du rôle de la société civile dans le développement local, notamment grâce à des actions concrètes comme par exemple le ramassage des ordures. Le chemin à parcourir reste long. Les organisations de la société civile mozambicaine demeurent peu structurées et peinent à être visibles et influentes. Par exemple, la création d'une charte de partenariat entre le Conseil Municipal de Maputo et les OCB (Organisations

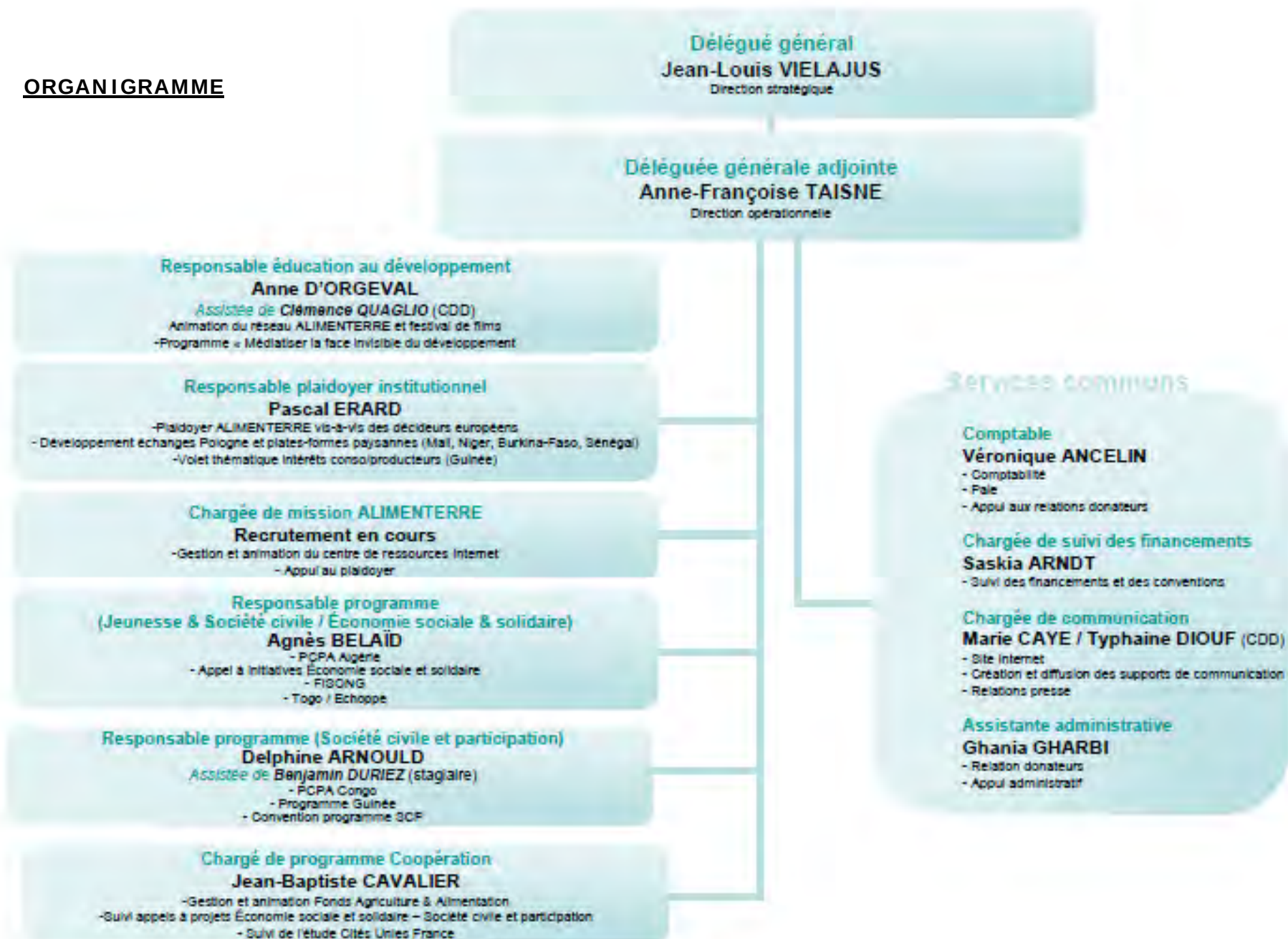
Membre	Pays	Intitulé	Résultats attendus et résultats obtenus pour les projets finis
			communautaires de base) s'est révélée trop ambitieuse pour l'heure. Dans ce contexte, la création du Cabinet de conseil aux acteurs par l'ONG AMDEC se révèle très pertinente. Cette structure devra s'améliorer pour répondre encore mieux aux besoins. Les conditions de sa pérennisation demeurent à l'étude. Elle suscite néanmoins l'intérêt de partenaires. L'AMDEC a acquis une vraie reconnaissance et une légitimité vis-à-vis des différents acteurs pour poursuivre ce rôle de facilitateur dans les relations entre société civile et institutions publiques, de formateur et d'appui aux porteurs de projets. Essor continuera d'accompagner l'AMDEC et les OCB pour accroître et améliorer leur participation dans le développement local.
GERES	Bénin	Enjeux du développement de filières agro carburants et positionnements des acteurs ruraux au Bénin	En cours : les résultats attendus sont : Une vidéo présentant les enjeux et les positionnements des organisations rurales sur la filière Jatropha est réalisée et utilisée comme support de communication dans différents contextes. L'approche « recherche-action » choisie par les porteurs de projet est connue de toutes les parties prenantes de la structuration de filières HVP-Jatropha. Les parties prenantes ont une bonne visibilité sur l'ensemble des maillons de la filière HVP-Jatropha. Les acteurs locaux de 10 communes sont conscients des risques et des opportunités relatifs au développement de filières agro carburants. Une réflexion existe sur les conditions de faisabilité de ces filières. Une vingtaine de porteurs de projets Jatropha sont en relation et sont prêts à participer à un travail en réseau pour mutualiser leurs expériences. Les acteurs institutionnels au niveau national sont informés sur les initiatives existantes pour développer l'accès à l'énergie en milieu rural à travers la structuration de filières HVP-Jatropha de proximité.
GERES	Multi pays Ouest Africain	Création d'un réseau ouest africain d'acteurs pour le développement de filières agro carburants de proximité à base de jatropha	En cours les résultats attendus sont : une consolidation des acquis méthodologiques, technico-économiques et socio-organisationnels des actions en cours sur les différents projets à travers la construction et le partage de référentiels applicables à chaque situation ; un espace formalisé d'échanges avec des modalités et des règles consensuelles de fonctionnement ;

Membre	Pays	Intitulé	Résultats attendus et résultats obtenus pour les projets finis
			un programme concerté entre les parties prenantes pour valoriser la mise en réseau et se donner les moyens de sa viabilisation à moyen terme.
GRDR	Sénégal	Plaidoyer interrégional sur le renforcement des économies locales pour une sécurité alimentaire durable au Sénégal-Oriental	En cours : les résultats attendus sont : les organisations membres du réseau ont à leur disposition les capacités organisationnelles et techniques pour exercer au mieux leurs activités et porter le discours de plaidoyer pour une sécurité alimentaire centrée sur la promotion de la production agricole de leur zone marginalisée ; des situations d'interaction directe entre les spécialistes et les décideurs politiques voient le jour. Le réseau tire parti des contacts avec les décideurs gouvernementaux pour établir de nouveaux partenariats capables de les inciter à mettre l'accent sur les initiatives économiques rurales dans le cadre des politiques de sécurité alimentaire ; la nouvelle dynamique d'échanges interrégionaux met en évidence la pertinence consistant à centrer le plaidoyer pour la promotion de l'agriculture familiale autour d'une dynamique d'ensemble visant à renforcer la place du développement économique local dans les stratégies nationales ; les démarches de cette action sont capitalisées et diffusées au sein et en dehors des structures du réseau pour un meilleur partage des expériences dans une dynamique de renforcement mutuel.
GRDR	Mauritanie	Projet société civile et plaidoyer pour une politique de sécurisation de la production agro pastorale dans le sud de la Mauritanie.	En cours : les résultats attendus sont : les acteurs de la société civile du Gorgol et du Guidimakha disposent des principales références et outils utiles à la compréhension des politiques agro pastorales national et international, plus particulièrement de leur impact sur le vécu quotidien des populations rurales ; les acteurs de la société civile du Gorgol et du Guidimakha élaborent des Plans de Développement Agro Pastoraux (PDAP) valorisant le potentiel et les complémentarités des différentes zones agraires ; les autorités locales, les services déconcentrés de l'Etat et les autorités administratives sont interpellés par les acteurs de la société civile pour la défense et/ou la mise en application des PDAP ; les acteurs de la société civile créent un « Réseau Sécurité Alimentaire ».
GRET	Haïti	Renforcement de la dynamique de soutien à la société civile, projet d'appui	En cours. Les résultats attendus initialement avant le séisme qui a bouleversé la mise en œuvre de ce projet étaient :

Membre	Pays	Intitulé	Résultats attendus et résultats obtenus pour les projets finis
		aux acteurs de développement communautaire en Haïti.	les capacités de gestion de l'eau et de maîtrise d'ouvrage dans le quartier de Matissant à Port au Prince sont renforcées et permettent d'envisager le dépassement des attributions initiales : le comité Dlo devient un véritable acteur de développement, légitime et représentatif de la zone ; le comité Dlo est à même de travailler avec les autorités locales à l'élaboration d'une stratégie de développement du quartier ; les différents diagnostics réalisés fournissent une vision globale et complète du quartier et permettent une orientation pertinente des actions à mettre en œuvre dans la zone ; les différents acteurs sont informés de ces orientations et les prennent en compte, le comité Dlo est partie prenante du programme d'échange et de concertation entre comités et pouvoirs publics et intègre les réflexions stratégiques de la réforme sectorielle concernant l'accès aux services dans les quartiers défavorisés.
ISF	Burkina Faso Cameroun	Quelles politiques de valorisation, de formation et d'insertion professionnelle des ingénieurs du Sud dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ? Ateliers d'échange au Burkina Faso et au Cameroun	En cours : les résultats attendus : la mise en place de règles ou de références nationales au Burkina Faso et au Cameroun proposant des cadres de coopération permettant une meilleure prise en compte des objectifs de valorisation de l'expertise « ingénieurs du sud » dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ; la mise à disposition des partenaires français (impliqués dans le secteur de l'eau et de l'assainissement) d'un regard critique et constructif par leurs partenaires du sud sur l'efficacité de certains outils (les appels d'offres, appels à proposition) ou démarches de coopération (la coopération décentralisée, le codéveloppement, développement de formation) pour répondre aux enjeux de valorisation et d'insertion des expertises sud de type ingénierie ; l'élaboration d'orientations nationales pour la construction de contenus de formation professionnelle (initiale et continue) au Burkina Faso et au Cameroun dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
MFR	Afrique et océan Indien	L'enjeu de la formation agricole et rurale des jeunes en Afrique et dans l'océan Indien	En cours : les résultats attendus : l'état des lieux et le diagnostic des partenariats existants et le potentiel d'alliance sont réalisés ; des stratégies d'alliances au niveau des réseaux des MFR Africaines et de l'océan Indien sont élaborées ; des alliances avec des OP sont effectives dans chaque pays et se concrétisent

Membre	Pays	Intitulé	Résultats attendus et résultats obtenus pour les projets finis
			par un premier travail d'élaboration et de présentation d'un message de promotion concernant la formation des jeunes ruraux.
SYFIA international	Congo	Renforcer la société civile congolaise en améliorant sa visibilité dans les médias	Les réunions régulières et les ateliers ponctuels ont permis aux OSC et aux journalistes de mieux comprendre les rôles et les besoins de chacun. Ces différentes rencontres ont également permis de trouver une vingtaine d'idées de sujets en rapport direct avec les activités ou les domaines d'interventions de différentes associations, même si des efforts restent à fournir sur ce point. Outre le suivi sur place assuré par le partenaire local, le CRP (Centre de Ressources pour la Presse), les participants du projet ont bénéficié d'un encadrement à distance assuré par des tuteurs de Syfia international : échanges de mails ou téléphoniques avec les OSC, travail sur les articles et les émissions ainsi qu'exercices en ligne sur un module spécialement créé pour les journalistes : http://www.congobrazza.syfia-formation.info Entre avril et fin décembre 2009, 44 articles et 17 émissions ont été diffusés dans les journaux et les radios congolais. Syfia a dénombré pas moins de 38 publications dans la quinzaine de médias partenaires, 103 reprises dans les médias non partenaires congolais et 101 dans les médias non partenaires non congolais (Burkina Faso, Centrafrique, France (Courrier international), Guinée, Haïti, Niger, Mali, RD Congo, Togo) après diffusion dans Syfia international http://www.syfia.info/ et Syfia Grands Lacs http://syfia-grands-lacs.info

ORGANIGRAMME



INSTANCES

Conseil de direction (31/12/2009)

ORGANISATION	TITULAIRE	Elu en
Personne qualifiée	Yves Berthelot	Président élu par l'AG
Personne qualifiée	Christophe ALLIOT	2009
AGIR Abcd Association générale des intervenants retraités - Actions de bénévoles pour la coopération et le développement	Philippe AUBERT	2008
CGT Confédération générale du travail	Jean-Jacques GUIGON	2009
CUF Citées-Unies France	Nicolas WIT	2008
ESF Electriciens sans frontières	Thierry EVE	2009
ECHOPPE	Beverley OTT André ERNST	2008
ESSOR Essor, Soutien, Formation, Réalisation	Jean-Philippe DELGRANGE	2009
GRDR Groupe de recherche et de développement rural	Michel COLIN DE VERDIERE Guillemette CELLIER	2008
GRET Groupe de recherche et d'échanges technologiques	Rodolphe CARLIER	2008
ISF Ingénieurs sans frontières	Nicolas LAURENT	2009
SPF – Secours populaire français	Daniel VERMEIRE	2009
UNMFREO – Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation	André GODARD	2009

Président

Elu par l'Assemblée Générale du 17 janvier 2002 et réélu par l'assemblée générale du 17 juin 2007

Yves Berthelot

Membres du bureau élu par le conseil de direction du 29 septembre 2009

Vice-président	Jean-Philippe Delgrange
Trésorier	Christophe Alliot
Membre	Rodolphe Carlier
Secrétaire	Jean-Jacques Guigon

Comité consultatif au 31/03/2010

Les membres du Comité consultatif sont nommés par le conseil de direction pour une durée de trois ans renouvelable. Ils sont chargés de participer à l'instruction des projets financés par le CFSI et de proposer au bureau un avis.

Nom	salarié d'une organisation membre du CFSI	Nommé en	Thématique
Martine François	Oui (Gret)	2008	AEA
Christophe Jacqmin	Non	2008	AEA et ESS
Emilie Nnanguia	Non	2008	ALIMENTERRE
Sophie Raynaud	Non	2008	ALIMENTERRE
François Dibot	Non	2010	ESS
Pauline Marc	Oui (Batik International)	2010	ESS
Lucien Cousin	Non	2008	SCP
Laurent Denis	Non	2008	SCP
Sonia Vinolas	Non	2010	SCP
Marie-Agnès Le Plaideur	Oui (Syfia International)	2010	SCP

ABREVIATION

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AEA	Agriculture et alimentation
AFD	Agence Française de Développement
APP	Assemblée parlementaire paritaire
CFI	Canal France International
CNOSCG	Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne
CPD	Cohérence des politiques pour le développement
ESS	Economie sociale et solidaire
FDF	Fondation de France
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle des ONG
IMF	Institution de micro finance
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
OP	Organisation paysanne
OSC	Organisation de la société civile
PCPA	Programme concerté pluri acteurs
SCP	Société civile et participation



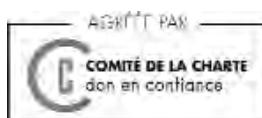
18 JUIN 2010 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFSI

**Comité Français pour la
Solidarité Internationale**

32, rue Le Peletier
75009 Paris - France

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

e.mail : info@cfsi.asso.fr
Site : www.cfsi.asso.fr



RAPPORT MORAL 2009 / RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009 / RAPPORT FINANCIER 2009

CCP 2327 K PARIS
ASSOCIATION CRÉÉE EN 1960
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LAURÉAT DU GRAND PRIX
DU HAUT CONSEIL DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE.
EN 2001 POUR SON PROGRAMME
DE COOPÉRATION AU MALI ET
EN 2007 POUR L'INFORMATION
DU PUBLIC FRANÇAIS.

RAPPORT DU TRESORIER

Bilan financier 2009

Ce rapport présente à l'assemblée générale les grandes lignes de l'évolution de la situation financière par rapport aux orientations et aux objectifs que s'étaient fixés le CFSI. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2009, je vous propose, comme chaque année, de balayer quelques éléments marquants de l'année écoulée :

- L'année 2009 fut celle de la montée en puissance du projet collectif du CFSI. Les initiatives collectives permettant de porter une influence sur une thématique précise et dans les pratiques de coopération ont connu un changement d'échelle très significatif, le total du bilan passant de 3 962 713,64 € au 31/12/2008 à 7 915 867,63 € au 31/12/2009 (et le compte de résultat passant à 5 193 918,08 €).
- Pour respecter la nouvelle réglementation concernant le compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité, de nouvelles règles d'affectation ont été validées par le Conseil de Direction du CFSI pour la présentation de l'exercice 2009. Ainsi, la comparaison directe par rapport au détail de l'exercice 2008 n'est pas possible. Cependant, les lignes générales de l'évolution du CFSI se dessinent nettement à travers les comptes 2009.
- Les sommes allouées aux missions sociales sont en très forte hausse par rapport à 2008. Elles représentent 3 472 923 € et se décomposent de la manière suivante : 22 % pour le programme Agriculture et Alimentation, 70% pour le programme Société Civile et Participation et 8 % pour le programme Economie Sociale et Solidaire. Ces programmes regroupent des actions de développement (84 % du total) et des actions de plaidoyer / opinion publique (16 % du total, soit des sommes plus élevées qu'en 2008). Les actions de développement se sont très largement développées en 2009 et celles d'opinion publique et de plaidoyer se sont fortement consolidées. Cette progression reflète le développement du projet d'ensembliser du CFSI, notamment à travers la mise en œuvre des programmes concertés pluri-acteurs (PCPA Congo et Algérie), la convention programme « Société civile et participation » et l'appel à initiatives sur le thème agriculture et alimentation conduit en partenariat avec la Fondation de France.
- La très forte progression des activités coordonnées par le CFSI a été financée par des engagements importants et sur la durée de la part des bailleurs de fonds publics. Les subventions publiques obtenues en 2009 ont atteint la somme de 2 064 837 € (à comparer à 2 124 587 € l'an dernier).
- Le CFSI a désormais une visibilité financière de deux années qui est un atout formidable. Elle témoigne de la mobilisation et la réussite de l'équipe du CFSI dans la recherche de nouvelles subventions, aussi bien publiques que privées (ces dernières s'élevant à 110 723 € en 2009).
- Concernant les charges de personnel (632 479,46 € en 2009 contre 600 883,62 € en 2008), la nouvelle organisation de l'équipe (création d'un poste lié au suivi des conventions) a permis de gérer le surcroît d'activités en 2009.
- Enfin, les objectifs de collecte du CFSI ont été bien tenus en 2009 dans un contexte de dons tendu en raison de la crise économique et financière prédominante depuis 2 ans (progression de 17 % hors dons importants). En particulier, il est à noter que le nombre de donateurs actifs sur un an au 31/12/2009 est de 10 710 contre 7 314 donateurs actifs au 31/12/2008. Les opérations de réactivation d'anciens donateurs et de prospection de nouveaux ont permis ces bons résultats

(alors que des dons exceptionnels avaient permis d'augmenter significativement la collecte de l'an passé).

On voit ainsi se dessiner les dynamiques liées à l'activité du CFSI et les enjeux présents pour 2010 :

- La visibilité financière pluriannuelle du CFSI est un atout et une chance, mais aussi une responsabilité importante pour l'équipe salariée et les instances. Il s'agit sur les 2 années qui viennent de mettre en œuvre l'ensemble des activités et d'atteindre les objectifs d'impact auxquels le CFSI s'est engagé (en termes de développement comme de sensibilisation et de plaidoyer) et de consolider les fonds privés. Mais il s'agit également d'utiliser au mieux cette période pour consolider le projet collectif de notre association avec tous nos membres et de préparer la suite.
- C'est le sens du chantier de construction des perspectives 2012/2015 du CFSI qu'a engagé le Conseil de Direction. Après une première consultation des organisations membres réalisée par le secrétariat, un cadre stratégique global a été élaboré ; il dessine nettement des propositions concernant les axes thématiques, les fonctions clés, les rôles et modalités d'action du CFSI. Il fera l'objet de débats approfondis lors de l'Assemblée Générale de juin 2010, permettant ensuite de valider nos orientations stratégiques pour les 5 années à venir.
- En termes financiers, l'année 2010 aura pour objectifs primordiaux : la poursuite des liens de confiance avec les bailleurs de fonds publics, la poursuite de stabilité de la collecte nette et le prolongement de la recherche de subventions privées, triptyque indispensable au bon équilibre des finances du CFSI. Elle aura également pour objectif de consolider la pérennité du CFSI en veillant à finaliser la constitution de la réserve statutaire du CFSI, sachant que cette politique de réserves devra être poursuivie dans les années qui viennent de manière à assurer un minimum de 3 mois d'activités.

Pour finir, je voulais conclure sur la charte agriculture et alimentation qui sera proposée à la validation de notre Assemblée Générale cette année. Après 50 ans d'existence du CFSI et les profondes mutations que notre collectif a connues tout au long de ces années, elle représente le renouvellement de notre engagement et l'affirmation constante de nos principes et valeurs pour le droit à l'alimentation partout dans le monde. Elle montre l'actualité de nos revendications et l'importance de nos combats à l'heure où le nombre d'êtres humains souffrant de la faim et de la malnutrition n'a jamais été aussi important dans le monde...

Christophe ALLIOT
Trésorier du CFSI

COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

C.F.S.I.

Association reconnue d'utilité publique

Siège Social :

32, rue Le Peletier - 75009 PARIS

EXERCICE 2009

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

**COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE**

C.F.S.I.

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- ⇒ Le contrôle des comptes annuels du COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE - C.F.S.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ⇒ La justification de nos appréciations,
- ⇒ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 8.3 à 8.7 de l'annexe qui décrivent les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n°2008-12.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

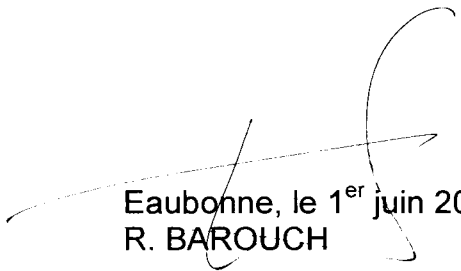
Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les notes 8.3 à 8.7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévus par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil de direction et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



Eaubonne, le 1^{er} juin 2010
R. BAROUCH

CFSI	Bilan actif	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/09
		au	31/12/09
		Tenue de compte :	EURO

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311208
Immobilisations incorporelles	18 317,08 €	18 058,25 €	258,83 €	1 111,31 €
Logiciels	18 317,08 €	18 058,25 €	258,83 €	1 111,31 €
Immobilisations corporelles	120 534,14 €	104 034,47 €	16 499,67 €	22 109,46 €
Agencement, matériel, mobilier	120 534,14 €	104 034,47 €	16 499,67 €	22 109,46 €
Immobilisations financières	30 712,69 €		30 712,69 €	34 820,50 €
Dépôt loyer et 1 % logement	30 712,69 €		30 712,69 €	34 820,50 €
TOTAL I	169 563,91 €	122 092,72 €	47 471,19 €	58 041,27 €
Créances	2 782 823,88 €		2 782 823,88 €	367 928,37 €
Créances diverses	747 861,47 €		747 861,47 €	327 369,84 €
Subventions à recevoir	2 034 962,41 €		2 034 962,41 €	40 558,53 €
Valeurs mobilières de placement	2 299 486,30 €		2 299 486,30 €	1 944 189,20 €
Autres titres	2 299 486,30 €		2 299 486,30 €	1 944 189,20 €
Disponibilités	522 146,30 €		522 146,30 €	136 278,46 €
Banque	522 146,30 €		522 146,30 €	136 278,46 €
Charges constatées d'avance	2 263 939,96 €		2 263 939,96 €	1 456 276,34 €
Charges constatées d'avance	2 263 939,96 €		2 263 939,96 €	1 456 276,34 €
TOTAL II	7 868 396,44 €		7 868 396,44 €	3 904 672,37 €
TOTAL GENERAL (I à II)	8 037 960,35 €	122 092,72 €	7 915 867,63 €	3 962 713,64 €

CFSI	Bilan passif	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/09
		au	31/12/09
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01 Date de tirage 01/06/10 à 00:32:44 Page : 2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311208
Fonds associatif			16 676,66 €	2 299,64 €
Réserve statutaire			16 676,66 €	2 299,64 €
Réserves			350 632,74 €	350 632,74 €
Réserve opération de développement			350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau				-38 419,87 €
Report à nouveau				-38 419,87 €
Résultat de l'exercice			13 237,00 €	52 796,89 €
Résultat de l'exercice			13 237,00 €	52 796,89 €
TOTAL (I)			380 546,40 €	367 309,40 €
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
Fonds dédiés			1 300 047,59 €	1 699 153,00 €
Fonds dédiés sur subventions			864 082,34 €	1 143 719,48 €
Fonds dédiés sur fonds privés			435 965,25 €	555 433,52 €
Dépôts reçus pour bureaux			7 180,86 €	7 542,58 €
Dépôts sous locataires bureau			7 180,86 €	7 542,58 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 760 495,87 €	1 777 170,19 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 756 549,87 €	1 777 170,19 €
Subventions à reverser			3 946,00 €	
Dettes fiscales et sociales			103 115,74 €	90 577,50 €
Dettes fiscales et sociales			103 115,74 €	90 577,50 €
Produits constatés d'avance			3 364 481,17 €	20 960,97 €
Produits constatés d'avance			3 364 481,17 €	20 960,97 €
TOTAL (III)			7 535 321,23 €	3 595 404,24 €
TOTAL GENERAL (I à III)			7 915 867,63 €	3 962 713,64 €

CFSI	Compte de résultat	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/09
		au	31/12/09
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01 Date de tirage 01/06/10 à 00:32:46 Page : 1

Détail des postes			Au 311209	Au 311208
CHARGES D'EXPLOITATION (I)				
Coût d'achat des marchandises			90,45 €	219,72 €
Achats de marchandises			90,45 €	219,72 €
Achats et services			602 513,21 €	600 596,45 €
EDF			919,44 €	1 195,65 €
Fournitures de bureau et entretien			5 317,86 €	5 375,64 €
Photocopies			3 004,02 €	3 836,54 €
Fournitures action sensibilisation			1 503,70 €	8 665,62 €
Sous traitance			214 320,40 €	170 949,19 €
Entretien, assurances, documentatio			19 089,00 €	16 799,60 €
Loyers et charges locatives			60 198,61 €	52 537,22 €
Honoraires et expertise			34 122,00 €	46 450,74 €
Impression, publication			36 721,52 €	57 493,15 €
Déplacements et frais de mission			146 653,16 €	171 887,25 €
Affranchissement, téléphone, fax			52 443,29 €	42 675,94 €
Autres services extérieurs			28 220,21 €	22 729,91 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			2 889,58 €	2 512,29 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés			2 889,58 €	2 512,29 €
Charges du personnel			632 304,78 €	600 883,62 €
Salaires, stagiaires			387 253,21 €	378 866,60 €
Cotisations sociales			245 051,57 €	222 017,02 €
Dotations aux amortis. & provisions			9 888,63 €	11 706,19 €
Dot amortissements			9 888,63 €	11 706,19 €
Autres charges			2 794 322,59 €	1 070 653,95 €
Charges diverses de gestion			896,14 €	3 689,71 €
Convention actions développement			2 576 340,44 €	774 404,25 €
Convention sensibilisation, étude			217 086,01 €	292 559,99 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			4 042 009,24 €	2 286 572,22 €
CHARGES FINANCIERES (II)			10 150,17 €	11,50 €
Intérêts et charges assimilées			22,28 €	4,48 €
Différences négatives de change			10 127,89 €	7,02 €
TOTAL CHARGES FINANCIERES			10 150,17 €	11,50 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)			978,92 €	51,21 €
Sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles				
Valeur comptable actifs cédés			978,92 €	51,21 €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			978,92 €	51,21 €
ENGAGEMENTS (IV)			1 127 542,75 €	1 598 624,50 €
Engagements sur subventions			807 782,76 €	1 070 411,21 €
Engagements sur ressources privées			319 759,99 €	528 213,29 €
TOTAL ENGAGEMENTS			1 127 542,75 €	1 598 624,50 €
Solde créditeur			13 237,00 €	52 796,89 €
Bénéfice			13 237,00 €	52 796,89 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			5 193 918,08 €	3 938 056,32 €

CFSI	Compte de résultat	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/09
		au	31/12/09
		Tenue de compte : EURO	

Sage 100 Comptabilité 16.01 Date de tirage 01/06/10 à 00:32:46 Page : 2

Détail des postes			Au 311209	Au 311208
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Vente de produits et prestations			1 349,28 €	3 033,26 €
Ventes de marchandises			305,80 €	421,60 €
Produits activités annexes			1 043,48 €	2 611,66 €
Collecte générosité du public			757 886,98 €	1 070 910,55 €
Dons non affectés			646 063,16 €	623 097,90 €
Collecte subventions et mairie			5 263,55 €	8 375,45 €
Legs			106 560,27 €	439 437,20 €
Subventions			2 175 560,69 €	2 165 817,06 €
Subventions publiques			2 064 837,37 €	2 124 587,67 €
Subventions privées			110 723,32 €	41 229,39 €
Autres produits			693 489,96 €	232 785,74 €
Autres produits			44 376,54 €	44 995,68 €
Participation membres/part activité			649 113,42 €	187 790,06 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			3 628 286,91 €	3 472 546,61 €
PRODUITS FINANCIERS (II)			38 983,01 €	20 239,32 €
Intérêts, produits nets cession vmp			38 983,01 €	20 239,32 €
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			38 983,01 €	20 239,32 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)				
Sur opérations de gestion				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS				
REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)			1 526 648,16 €	445 270,39 €
Reprise sur subventions			1 087 419,90 €	321 296,37 €
Reprise sur fonds privés			439 228,26 €	123 974,02 €
REPRISE SUR FONDS DEDIES			1 526 648,16 €	445 270,39 €
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			5 193 918,08 €	3 938 056,32 €

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

**COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE**

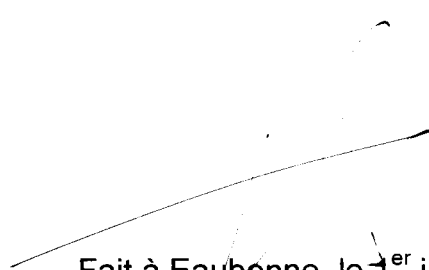
C.F.S.I.

CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

EXERCICE 2009

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 225-115 du Code de Commerce, nous certifions que le montant des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rétribuées s'élève à : **deux cent vingt neuf mille six cent quatorze euros (229 614 €).**



Fait à Eaubonne, le 1^{er} juin 2010
Le Commissaire aux Comptes
R. BAROUCH

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

**COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE**

C.F.S.I.

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

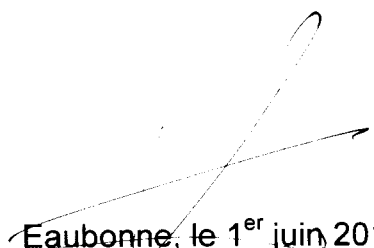
Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Organisations concernées :

Relation avec les organisations représentées au conseil de direction du CFSI.

Nature des conventions :

Suivant état annexé au présent rapport et comprenant 2 feuilles



Eaubonne, le 1^{er} juin 2010
R. BAROUCH



Numéro convention	Bénéficiaire	Pays	Projet	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Numéro avenant	Date de signature avenant	Membre du CD
COOP 062009	AGIR abcd	Paraguay	Création de jardins maraîchers et d'élevages de volaille par les femmes de deux bidonvilles d'Asunción	9 917,00	12	15/10/09	14/10/10	31/08/09			Philippe AUBERT
	Total AGIR abcd			9 917,00							
SCP 112009	CGT	Afrique de l'Ouest	Accords bilatéraux sur la « migration concertée » : mobilisation du mouvement syndical d'Afrique de l'Ouest pour la défense des droits des travailleurs migrants	18 216,00	7	01/09/09	31/03/10	31/07/09	avenant 012010	15/01/10	Jean Jacques GUITON
	Total CGT			18 216,00							
AEA 032009	ESSOR	Mozambique	Amélioration de la production agricole dans le district de Nacala-a-Velha	15 000,00	12	01/01/09	31/12/09	01/06/09			Jean Philippe DELGRANGE
AEA 072009	ESSOR	Mozambique	Renforcement de la sécurité alimentaire dans le district de Nhamatanda	15 000,00	13	01/12/09	31/12/10	15/12/09			Jean Philippe DELGRANGE
AEA 082009	ESSOR	Mozambique	Dynamisation de l'agriculture urbaine et périurbaine à Maputo et sa périphérie	15 000,00	12	01/10/09	30/09/10	14/10/09			Jean Philippe DELGRANGE
COOP 022009	ESSOR	Mauritanie	FISONG	393 138,00	33	01/01/09	30/09/11	24/04/09			Jean Philippe DELGRANGE
SCP 012009	ESSOR	Mozambique	Renforcement de l'implication de la société civile dans les politiques de développement local participatif à Maputo	32 000,00	12	01/01/09	31/12/09	10/04/09			Jean Philippe DELGRANGE
SCP 062009	ESSOR	Guinée Bissau	Renforcement de l'implication de la société civile bissau-guinéenne dans le développement local participatif à Bissau	22 600,00	9	01/07/09	31/03/10	01/07/09	avenant 012010	01/02/10	Jean Philippe DELGRANGE
	Total ESSOR			492 738,00							
AEA 012009	GRDR	Mauritanie	Opération pilote de crédit stockage	14 899,20	11	01/09/09	31/07/10	01/06/09			Michel COLIN VERDIERE
AEA 052009	GRDR	Sénégal	Appui aux comités vallées du Blouf pour une gestion pérenne des magasins de semence	15 000,00	12	01/06/09	31/05/10	01/07/09			Michel COLIN VERDIERE
SCP 022009	GRDR	Mauritanie	Projet société civile et plaidoyer pour une politique de sécurisation de la production agro pastorale dans le sud de la Mauritanie	31 881,56	13	01/03/09	31/03/10	10/04/09	avenant 012010	25/03/10	Michel COLIN VERDIERE
SCP 082009	GRDR	Sénégal	Plaidoyer interrégional sur le renforcement des économies locales pour une sécurité alimentaire durable (PIRELSAD)	31 999,66	7	01/06/09	31/12/09	01/07/09			Michel COLIN VERDIERE
	Total GRDR			93 780,42							



Numéro convention	Bénéficiaire	Pays	Projet	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Numéro avenant	Date de signature avenant	Membre du CD
AEA 042009	GRET	Sénégal	Projet d'appui à la transformation et la valorisation du lait local (PROLAIT)	15 000,00	12	01/04/09	31/03/10	01/06/09	avenant 012009	19/08/09	Rodolphe CARLIER
AEA 092009	GRET	France	Appui au secrétariat du programme "Promotion de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne"	3 640,00	12	01/01/09	31/12/09	03/11/09			Rodolphe CARLIER
COOP 022009	GRET	Mozambique	FISONG	602 038,00	33	01/01/09	30/09/11	24/04/09			Rodolphe CARLIER
COOP 042009	GRET	Myanmar	Appui au développement et à la consolidation de la « Chin Microfinance Institution »	10 000,00	12	01/01/09	31/12/09	25/08/09			Rodolphe CARLIER
C2A 012009	GRET	France	Apport en appui de recherche et capitalisation sur le thème « Commerce et politiques agricoles : appui à la promotion d'une agriculture et d'une alimentation durables par les ONG françaises »	35 000,00	12	01/01/09	31/12/09	01/09/09			Rodolphe CARLIER
MOP 142009	GRET	Guinée, France	Réalisation d'une étude « Comment surmonter les conflits d'intérêts entre paysans et consommateurs et renforcer les convergences ? L'exemple de la Guinée »	10 000,00	2,5	18/08/09	30/11/09	01/09/09			Rodolphe CARLIER
MOP 152009	GRET	France	Réalisation d'une mission de recherche et de capitalisation sur la cohérence des politiques européennes pour le développement par rapport à la réalisation de l'OMD n°1	10 000,00	3,5	15/09/09	31/12/09	15/09/09			Rodolphe CARLIER
SCP 122009	GRET	Haïti	Renforcement de la dynamique de soutien à la société civile : projet d'appui aux acteurs de développement communautaire en Haïti	30 000,00	12	01/01/09	31/12/09	09/09/09			Rodolphe CARLIER
	Total GRET			715 678,00							
SCP 102009	ISF	Burkina Faso, Cameroun	Quelles politiques de valorisation, de formation et d'insertion professionnelle des ingénieurs du Sud dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : ateliers d'échange	10 000,00	10	01/03/09	31/12/09	01/07/09			Laurent NICOLAS
	Total ISF			10 000,00							
SCP 072009	UNMFREO	Pays africains, océan indien, France	L'enjeu de la formation agricole et rurale des jeunes en Afrique et dans l'Océan Indien : création d'alliances locales et nationales entre les Organisations Professionnelles et les MFR	32 000,00	13	01/03/09	31/03/10	01/07/09	avenant 012009	07/12/09	André GODARD
	Total UNMFREO			32 000,00							
	Total			1 372 329,42							

I. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2009

1. ARRETE DES COMPTES

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil direction du 18 mai 2009 en présence du commissaire aux comptes.

– Total du bilan	7 915 867,63 €
– Total du compte de résultat	5 193 918,08 €
– Résultat de l'exercice	13 237,00 €

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 connaît un résultat positif de 13 237 € qui permettra d'augmenter la réserve statutaire.

Le total du bilan au 31/12/2009 est en progression par rapport au 31/12/2008 passant de 3 962 713,64 € à 7 915 867,63 €. Cette progression reflète le métier d'ensemblier du CFSI qui implique des conventionnements avec ses organisations membres et partenaires pour des projets pluriannuels (augmentation des dettes et des charges constatées d'avance). Elle est financée par des engagements sur la durée des bailleurs de fonds publics (augmentation des produits constatés d'avance).

Les charges du compte de résultat 2009 sont en progression par rapport à 2008 :

- 33 % pour l'ensemble des charges ;
- 77 % pour les charges de l'exercice hors dotations aux engagements.

Cette progression reflète le développement de l'implication du CFSI, notamment sur les programmes concertés pluriacteurs (PCPA) et sur la convention programme « Société civile et participation ». A noter également que le CFSI a mis en place, en partenariat avec la Fondation de France, un appel à initiatives sur le thème agriculture et alimentation. L'instruction de l'appel et son suivi ont été réalisés par le CFSI. Les décisions de financement sont proposées de manière commune par un comité de sélection mixte CFSI – Fondation de France au bureau de chaque organisation. Les fonds collectés par le CFSI auprès du public ont financé des projets menés par les organisations membres du CFSI, ceux de la Fondation de France ont financé à la fois des projets menés par les organisations membres du CFSI et par des organisations non membres dont certaines basées en Afrique subsaharienne.

En termes de ressources, on note :

- un soutien des pouvoirs publics français et européens aux missions du CFSI pour les programmes existants (programme société civile et participation, campagne ALIMENTERRE, programme ville campagne au Togo, médiatiser la face invisible du développement, PCPA Algérie et Congo) et pour de nouveaux programmes (partenariat avec le CNOSCG en Guinée, programme formation professionnelle et soutien à l'insertion des jeunes) ;
- une augmentation des produits issus de la collecte (dons issues de la générosité du public et collecte des municipalités passant de 631 473 € à 651 326 €) ;

- une diminution des legs qui s'explique par le fait qu'en 2008, le CFSI avait bénéficié d'un legs important.

3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Comme les années précédentes, la méthode retenue pour calculer la valeur des placements, consiste à les enregistrer au prix d'achat, la plus value étant constatée lors de sa cession. Il s'ensuit que la valeur réelle du portefeuille calculée en fonction des cours à la fin de 2009 est légèrement différente. La valeur réelle du portefeuille au 31 décembre 2009 et la plus-value latente qui en résulte, sont indiquées plus loin.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, campagne ALIMENTERRE) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2009 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 177 000 Euros, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

4. RESULTAT

Le compte de résultat 2009 laisse apparaître un solde positif de 13 237 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 29 913,66 €.

5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1 Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Acquisition	Diminution	Immobilisation
	01/01/2009			31/12/2009
Logiciels	18 606,03	429,36	718,31	18 317,08
Mobilier et matériel de bureau	58 478,22	0,00	4 824,09	53 654,13
Matériel informatique	28 619,21	3 975,92	6 112,67	26 482,46
Travaux et agencement bureau CFSI	41 223,83		826,28	40 397,55
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	146 927,29	4 405,28	12 481,35	138 851,22

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels). La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de matériel informatique, de mobilier et matériel de bureau amortis et qui ne sont plus utilisés.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortisse- ment	Dotation	Sortie de l'actif	Amortisse- ment
	01/01/2009			31/12/2009
Logiciels	17 494,73	1 281,83	718,31	18 058,25
Mobilier et matériel de bureau	53 428,75	1 810,56	5 133,75	50 105,56
Matériel informatique	23 919,98	3 338,68	4 824,09	22 434,57
Travaux 32 rue Le Peletier	28 863,08	3 457,54	826,28	31 494,34
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	123 706,54	9 888,61	11 502,43	122 092,72

Immobilisations financières : 30 712,69 € (34 820,50 € au 31/12/08)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les locaux du 32 rue Le Peletier 15 235 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 15 477 €

La diminution du poste s'explique par le remboursement d'un prêt à 20 ans de l'OCIL.

Créances diverses : 747 861,47 € (327 369,84 € au 31/12/08)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- créances des sous-locataires pour les bureaux sous loués à 3 associations dans les locaux loués par le CFSI (6 913 €) ;

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : festival de films), des dons et des cotisations dus au titre de 2009 et encaissés en 2010 (42 723 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de convention de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (698 225 €).

Subventions à recevoir au 31/12/2009 : 2 034 962,41 € (40 558,53 € au 31/12/08)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	625 000,00	0,00	625 000,00
Union européenne	1 360 962,41	292 241,41	1 068 721,00
Autres subventions	49 000,00	49 000,00	0,00
TOTAL	2 034 962,41	341 241,41	1 693 721,00

Valeurs mobilières de placement : 2 299 486,30 € (1 944 189,20 € au 31/12/08)

Le portefeuille est constitué de placements en SICAV et FCP de capitalisation à caractère sécuritaire. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2009	2 299 486,30 €
Plus value latente	24,80 €

Charges constatées d'avance : 2 263 939,96 € (1 456 276,34 € au 31/12/08)

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2010 et des exercices suivants. On distingue :
Les conventionnements de projets pluriannuels :

- part non justifiée des conventions signées avec des membres du CFSI pour les programmes de développement (1 454 590 €), autrement dit la partie des programmes qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2009 ;
- part non justifiée des conventions signées avec les associations bénéficiaires du PCPA Algérie et Congo (762 438 €), autrement dit la partie non réalisée qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2009 ;

Les charges engagées en 2009 pour des activités 2010 :

- charges de fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2009 (14 242 €) ;
- charges liées à des activités : déplacements, prestations facturées mais non finalisées au 31/12/2009 (32 669 €)

5.2 Informations sur les comptes de bilan – passif

Fonds propres : 380 546,40 € (367 309,40 € au 31/12/08)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2009, le résultat de l'exercice 2008 a été affecté pour partie au report à nouveau pour apurer les pertes constatées en 2006 et le solde à la réserve statutaire.

		mouvement exercice 2009		
Fonds propres	01/01/2009		résultat 2009	31/12/2009
Réserve statutaire	2 299,64	14 377,02		16 676,66
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	-38 419,87	38 419,87		0,00
Résultat de l'exercice	52 796,89	-52 796,89	13 237,00	13 237,00
Total des fonds propres	367 309,40	0,00	13 237,00	380 546,40

Fonds dédiés : 1 300 047,59 € (1 699 153 € au 31/12/08)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

Fonds dédiés sur subventions

Programme	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
Economie sociale et solidaire	0,00	309 086,01	0,00	309 086,01
Société civile et participation	1 143 719,48	498 696,75	1 087 419,90	554 996,33
TOTAL DOTATIONS SUBVENTIONS	1 143 719,48	807 782,76	1 087 419,90	864 082,34

La variation de l'exercice s'explique notamment par

- des dotations aux engagements sur des programmes pluriannuels comme les programmes concertés pluri acteurs en Algérie et en République du Congo, la convention programme société civile et participation, le programme de soutien au CNOSCG en Guinée, la FISONG formation professionnelle et insertion des jeunes. Ces fonds sont dédiés à des actions qui seront principalement réalisées en 2010 ;
- des reprises sur les subventions destinées au PCPA Algérie et Congo et au programme société civile et participation.

Fonds dédiés sur les fonds privés issus de la générosité du public

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
Agriculture et alimentation	176 172,22	200 664,45	134 743,96	242 092,71
Economie sociale et solidaire	61 745,06	22 850,96	35 151,27	49 444,75
Société civile et participation	267 931,08	77 637,74	227 946,56	117 622,26
TOTAL	505 848,36	301 153,15	397 841,79	409 159,72

La variation de l'exercice s'explique par des dotations sur les fonds privés affectés à des actions pluriannuelles et des reprises concernant les actions menées.

Fonds dédiés sur les fonds privés issus de subventions privées

Programme fonds issus des subven- tions privées	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
Agriculture et alimentation	0,00	17 178,08	0,00	17 178,08
Economie sociale et solidaire	5 779,69	0,00	0,00	5 779,69
Société civile et participation	43 805,47	1 428,76	41 386,47	3 847,76
TOTAL	49 585,16	18 606,84	41 386,47	26 805,53

Dépôts reçus : 7 180,86 € (7 542,58 € au 31/12/08)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32 rue Le Peletier (Interréseau, F3E et Epargne sans frontières). La diminution s'explique par le départ du Programme Solidarité Eau.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 2 760 495,87 € (1 777 170,19 € au 31/12/08)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) et les charges à payer : 275 026 € qui sont à échéance inférieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) : 1 695 960 € dont 335 667 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI notamment pour les PCPA : 785 564 € qui sont à échéance inférieure à un an ;
- le solde d'une subvention non consommée à reverser (3 946 €).

Dettes fiscales et sociales : 103 115,74 € (90 577,50 € au 31/12/08)

Ces dettes comprennent les rémunérations dues au personnel (notamment les dotations aux congés payés et les charges sociales sur congés payés soit 58 825 €), les charges sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/09 et réglées au début de l'année 2010 (soit 44 331 €). Ces dettes sont plus importantes qu'à fin 2008 en raison de l'augmentation de la masse salariale liée à la création d'un nouveau poste.

Produits constatés d'avance : 3 364 481,17 € (20 960,97 € au 31/12/08)

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues de l'Union européenne et de l'AFD et pour lesquelles une convention de financement pluriannuel a été signée.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites au chapitre concernant le compte d'emploi des ressources.

6.1 Les charges

Les achats et services extérieurs : 602 513,21 € (600 596,45 € en 2008)

Les achats et les services extérieurs restent globalement stables. A l'intérieur de cette rubrique, on constate des variations correspondant :

- à des diminutions de certains postes en raison d'un budget ALIMENTERRE plus réduit (fournitures pour les actions de sensibilisation, honoraires et expertise, impressions) ;
- à des activités non prévues sur l'exercice 2009 comme le séminaire société civile et participation d'où une diminution des frais de déplacement et de mission ;
- à des dépenses plus importantes pour le recrutement de nouveaux donateurs qui concernent les lignes relatives à la sous-traitance et aux frais d'affranchissement ;
- à une augmentation du loyer et des charges locatives en raison d'une part de la révision annuelle du loyer et d'autre part de l'augmentation de la superficie occupée par le CFSI à compter du second semestre 2008 et qui concerne par conséquent la totalité de l'exercice 2009 ;
- à une augmentation des autres services extérieurs correspondant à des frais bancaires plus importants suite aux transferts des fonds destinés aux programmes en Algérie et au Congo.

Les charges de personnel : 632 304,78 € (600 883,62 € en 2008)

Le montant des charges de personnel progresse de 5 %. Cette hausse correspond :

- à la création d'un poste pour assurer le suivi des conventions et des financements ;
- aux revalorisations habituelles des salaires (ancienneté, revalorisation de la valeur du point).

Les charges de personnel représentent 16 % du budget hors dotations aux engagements. Les cinq salaires les plus élevés se montent à 229 614 euros.

Les autres charges : 2 794 322,59 € (1 070 653,95 € en 2008)

Les autres charges incluent :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les programmes de coopération ou avec des partenaires en région pour la campagne ALIMENTERRE ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo.

En 2009, 180 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 131 signées au cours de l'exercice et 49 conventions restant à justifier fin 2008 et exécutées en 2009.

Membres et partenaires concernés	Part exécutée
Membres du CFSI Afdi, Agir abcd, Agrisud, Batik International, CGT, Elevages sans frontières, Eссор, Geres, Grdr, Gret, ISF, Misola, SPF, Syfia International, Unmfreo	1 001 614,01
45 Associations algériennes membres du PCPA Algérie	808 194,33
19 Associations congolaises membres du PCPA Congo	193 294,14
Echoppe Togo	109 330,50
CNOSCG Guinée	79 773,25
Cellule PCPA Algérie (gouvernance, formation, animation)	161 375,60
Cellule PCPA Congo (gouvernance, formation, animation)	222 758,61
sous total conventions et charges liées aux actions de développement	2 576 340,44
Membres de la C2A (commission agriculture et alimentation de Coordination Sud)	157 658,78
ALIMENTERRE (Cap Solidarités, Gret, membres du CFSI)	23 300,00
ALIMENTERRE 13 pôles et relais et 3 partenaires polonais	31 792,89
Médiatiser la face invisible du développement	4 334,34
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer	217 086,01
TOTAL	2 793 426,45

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 1 127 542,75 € (1 598 624,50 € en 2008)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est inférieure à celle constatée en 2008 où davantage de décalages dans la mise en œuvre des programmes avaient été constatés conduisant à inscrire en dotation aux engagements un montant plus important de ressources affectées et non consommées.

6.2 Les ressources

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources inscrites au compte de résultat sont supérieures de 4 % à celles de 2008.

Les ressources comprennent :

- des dons ;
- des legs : le montant des legs encaissés est inférieur à celui de 2008 qui comprenait un legs correspondant à la vente d'un appartement sur Paris ;
- des subventions privées et publiques : elles incluent les cofinancements de l'Agence Française de Développement (ALIMENTERRE, Algérie, consortium Agriculture et alimentation, Congo, programme société civile et participation, Guinée) et de l'Union européenne (ALIMENTERRE, Médiatiser la face invisible du développement, Congo, Togo,) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 651 326,71 € (2008 : 631 473,35 €)

La collecte de fonds auprès du public a progressé de 17 % par rapport à 2008 (3 % en incluant les dons importants). Les opérations de prospection et de fidélisation ont conduit à l'augmentation du nombre de donateurs actifs sur un an : au 31/12/2009, 10 710 donateurs étaient actifs sur les 12 derniers mois contre 7 314 donateurs actifs au 31/12/2008.

Ces résultats sont le fruit de la stratégie de collecte validée par le conseil de direction de février 2009. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi aux donateurs réguliers du CFSI d'une lettre de demande de soutien accompagnée du « Courrier du CFSI » (3 numéros par an) et envoi d'une lettre simple d'appel au don ;
- des opérations visant à augmenter le nombre de personnes prélevées : le nombre de donateurs prélevés a progressé de 7 %. Les prélèvements représentent 29 % des montants collectés et le nombre de donateurs prélevés 15 % des donateurs actifs ;
- une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 3 à 5 ans : 1 703 donateurs ont confirmé leur engagement vis à vis du CFSI ;
- la finalisation d'une opération de recrutement de nouveaux donateurs commencée fin 2008. 3 383 nouveaux donateurs ont apporté leur soutien au CFSI en 2009.

	Nombre de dons 2008	Montants collectés 2008	Don moyen 2008	Nombre de dons 2009	Montants collectés 2009	Don moyen 2009	évolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Fidélisation	4 944	312 244	63	5 027	309 605	62	2%	-1%
Fidélisation prélèvement	10 091	175 236	17	11 223	188 068	17	11%	7%
Réactivation anciens donateurs	595	19 973	34	1 703	45 855	27	186%	130%
Prospection nouveaux donateurs	819	25 645	31	3 383	84 035	25	313%	228%
Collecte municipalités	130	8 375	64	50	5 264	105	-62%	-37%
sous total dons	16 579	541 473	33	21 386	632 827	30	29 %	17 %
Don grand donateur	2	90 000		2	18 500			
sous total dons grands donateurs	2	90 000		2	18 500			
total	16 581	631 473		21 388	651 327		29 %	3 %

Les legs : 106 560,27 € (2008 : 439 437,20 €)

Les legs sont comptabilisés au moment de l'encaissement. 6 legs non affectés ont été encaissés au cours de l'exercice.

Les subventions publiques et privées : 2 175 560,69 € (2008 : 2 165 817,06 €)

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Commission agriculture et alimentation	AFD	110 109
Campagne ALIMENTERRE	AFD	130 000
FISONG formation professionnelle	AFD	479 167
Guinée - Pologne	SCAC	11 333
PCPA Algérie	AFD	517 297
PCPA Congo	AFD	270 403
Convention programme SCP	AFD	242 710
Campagne ALIMENTERRE	Ville de Paris	5 000
Togo - Ville campagne - Echoppe	UE	96 818
PCPA Congo	UE	64 196
Médiatiser la face invisible du développement	UE	137 805
Subventions publiques		2 064 838

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Algérie, ALIMENTERRE, Agriculture et alimentation	Fondation de France	100 000
ALIMENTERRE	Un monde par tous	10 000
ALIMENTERRE	Autres	723
Subventions privées		110 723
TOTAL		2 175 561

Les autres produits : 693 489,96 (232 785,74 € en 2008)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (28 320 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (649 113 €) ;
- des produits divers de gestion (16 056 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE.

Les reprises sur ressources affectées : 1 526 648 € (445 270,39 € en 2008)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2009 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 1 087 420 € pour la convention programme société civile et participation, le PCPA Algérie, le PCPA Congo, le programme d'appui au CNOSCG en Guinée ;
- des fonds privés, soit 439 228 € pour différents programmes dont 397 842 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit ont été comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes subventionnés : Algérie, Congo, Commission agriculture et alimentation. Elles se montent à 177 000 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

7.2 Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2009	11 équivalents temps plein.
Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés :	156 168 €
Avantages en nature (dirigeants salariés et bénévoles)	néant

7.3 Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions du conseil de direction sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements se monte à 597 euros.

7.4 Liste des filiales et autres organismes

Néant

7.5 Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2010 avec une perspective à trois ans pour la campagne **ALIMENTERRE** (cofinancement triennal de l'Agence française de développement et de l'Union européenne), le PCPA Congo (cofinancement triennal de l'AFD jusque fin juin 2013) et une perspective de 30 mois pour le PCPA Algérie. Il a également obtenu fin 2009 deux cofinancements permettant de poursuivre durant deux ans le programme d'appui au CNOSCG en Guinée et un cofinancement de l'UE sur trois ans pour la campagne **ALIMENTERRE**.

Concernant la générosité du public, le conseil de direction de février 2010 a validé la stratégie qui va consister à :

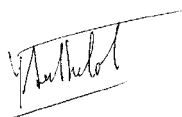
- fidéliser les nouveaux donateurs par des opérations spécifiques durant l'année ;
- poursuivre le développement du don par prélèvement. A fin mai 2010, les prélèvements étaient en progression par rapport à mai 2009 de 16 % en nombre et de 15 % en montant ;
- réactiver des donateurs n'ayant pas donné au CFSI depuis plusieurs années ;
- démarrer une opération de recrutement de nouveaux donateurs.

En avril 2010, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

8. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne 1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2009 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTA- TION PAR EMPLOIS DES RESSOUR- CES COL- LECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2009	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2009 = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOUR- CES COL- LECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2009
MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		100 140
agriculture et alimentation	768 726	288 988	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
économie sociale et solidaire	259 005	65 467	1.1. Dons et legs collectés		
société civile et participation	2 445 192	232 226	Dons manuels non affectés	651 327	651 327
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 472 923	586 681	Dons manuels affectés		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Legs non affectés	106 560	106 560
frais d'appel à la générosité du public	270 077	225 866	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés	1 720	0			
frais de recherche de subventions publiques	52 519	0			
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	324 316	225 866	TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	757 887	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. Autres fonds privés	110 723	
vie associative	26 286	0	3. Subventions et autres concours publics	2 064 837	
fonctionnement général	202 550	40 614	4. Autres produits	733 823	
communication institutionnelle	27 063	4 212			
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	255 899	44 825			
I Total des emplois inscrits au compte de résultat	4 053 138		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 667 270	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 127 543		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 526 648	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		96 689
IV Excédent des ressources de l'exercice	13 237		V Insuffisance de ressources de l'exercice		
V TOTAL GENERAL	5 193 918		TOTAL GENERAL	5 193 918	854 576
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortis- sements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		857 372	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		857 372
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		97 343

Paris, le 31 mai 2010


Yves Berthelot
Président du CFSI

Christophe Alliot
Trésorier

8.1 DESCRIPTION DU MODELE SOCIO-ECONOMIQUE DU CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

La démarche du CFSI consiste à :

- mettre en place des mécanismes de soutien financier pour l'action de ses membres, grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- animer des échanges entre membres (et leurs partenaires) sur des thématiques partagées, à partir des actions soutenues ;
- élargir les espaces de coopération de façon à allier des organisations membres du CFSI et des organisations non membres, et à porter une dynamique collective hors de portée de chaque initiative individuelle à travers des programmes collectifs.

8.2 POLITIQUE DE RESERVES

Au 31 décembre 2009, les réserves du CFSI correspondent à un mois d'activités (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). L'activité du CFSI comme distributeur de fonds auprès de ses membres et de leurs partenaires n'impose pas d'avoir des réserves importantes. Toutefois, la progression du budget du CFSI ayant été plus rapide que celle de ses réserves, il conviendra dans les années à venir de veiller à les augmenter sensiblement de manière à disposer d'une réserve plus importante pour assurer la pérennité des actions du CFSI.

8.3 REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent à ses trois axes programmatiques :

- *agriculture et alimentation* qui vise à mener un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *économie sociale et solidaire* qui vise à réduire les inégalités en soutenant des initiatives s'intégrant dans une économie au service de l'homme ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

Principe d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre des missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail visant à mettre en œuvre les missions sociales et qui disparaît si la mission sociale n'existait plus (appui aux partenaires, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail correspondant au temps nécessaire à la direction et l'administration générale de l'association, à la vie associative, à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public. ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement entre 7 et 10 % du coût des missions sociales) et par les autres ressources du CFSI (ex, cotisations). La part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public et est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de cette quote-part finance les frais de recherche de fonds ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI.

8.4 Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

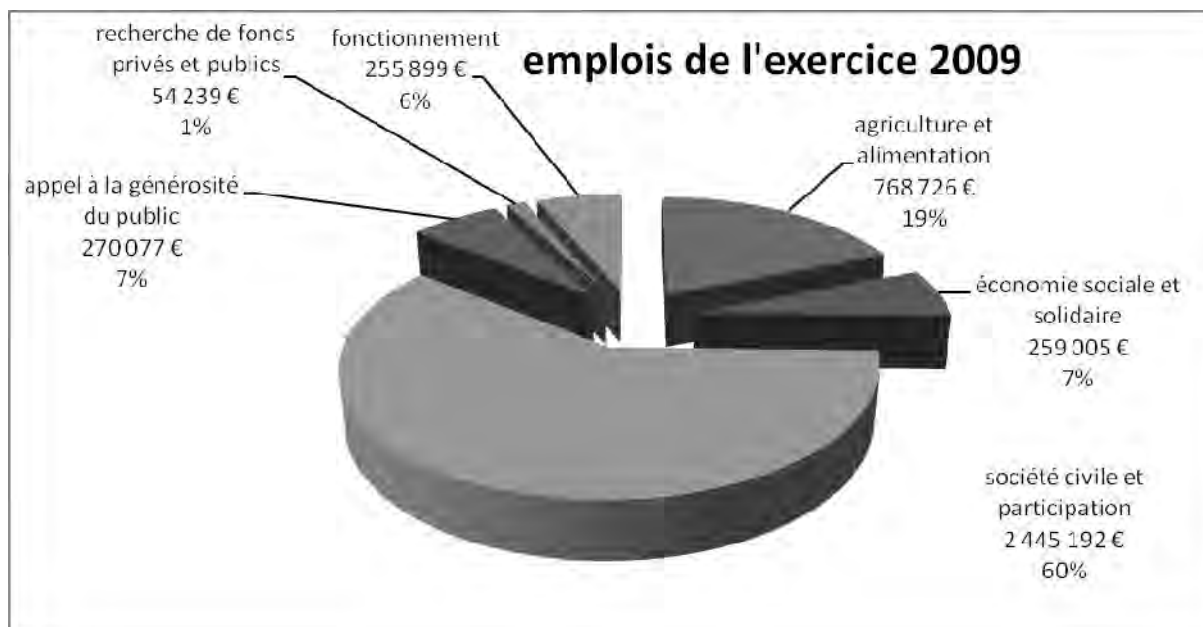
		COMPTE DE RESULTAT						TOTAL EMPLOIS
		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation et plaidoyer	Engagements à réaliser	Charges exceptionnelles	
Compte d'emploi des ressources	Agriculture et alimentation	176 413	142 474	237 088	212 752		0	768 726
	Economie sociale et solidaire	13 556	1 857	243 593				259 005
	Société civile et participation	211 696	133 502	2 095 660	4 334			2 445 192
	Missions sociales	401 665	277 832	2 576 340	217 086	0	0	3 472 923
	frais d'appel à la générosité du public	45 312	224 765					270 077
	frais de recherche de fonds privés	1 720	0					1 720
	frais de recherche de fonds publics	51 846	673					52 519
	Frais de recherche de fonds	98 878	225 438	0	0	0	0	324 316
	Vie associative	11 891	14 395					26 286
	Fonctionnement	96 809	104 763				979	202 550
	Communication institutionnelle	23 062	4 001					27 063
	Fonctionnement	131 762	123 158	0	0	0	979	255 899
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					1 127 543		1 127 543
	TOTAL	632 305	626 428	2 576 340	217 086	1 127 543	979	5 180 681
	Résultat							13 237
	TOTAL							5 193 918

Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

	missions sociales	recherche de fonds	Fonction- nement	total général
Edf	0	0	919	919
Fournitures bureau et entretien	1 647	149	3 522	5 318
Photocopies et copieur	2 039	65	900	3 004
Fournitures action sensibilisation	1 504	0	0	1 504
sous total fournitures	5 190	214	5 341	10 745
Achat marchandises	0	90	0	90
Sous total achats marchandises	0	90	0	90
Sous traitance	45 955	166 163	2 203	214 320
Loyers et charges locatives	0	0	60 199	60 199
Entretien, assurance, documentation	3 751	0	15 338	19 089
Honoraires - expertises	26 458	0	7 664	34 122
Impression publication	23 857	12 547	318	36 722
Déplacements et frais de mission	145 326	332	995	146 653
Affranchissements téléphone fax	4 320	42 090	6 033	52 443
Autres services extérieurs	10 267	4 002	13 951	28 220
Sous total services	259 935	225 133	106 700	591 768
Impôts et taxes	0	0	2 890	2 890
Sous total impôts et taxes	0	0	2 890	2 890
Salaires	253 433	63 203	104 121	420 758
Charges sociales	148 232	35 675	27 640	211 547
Sous total charges de personnel	401 665	98 878	131 762	632 305
Charges diverses de gestion	756	0	140	896
Convention actions développement	2 576 340	0	0	2 576 340
Convention sensibilisation et plaidoyer	217 086	0	0	217 086
Sous total autres charges	2 794 182	0	140	2 794 322
Dotations aux amortissements	1 843	0	8 046	9 889
Dotations aux provisions pour risques/charges	0	0	0	0
Sous total dotations aux amortissements	1 843	0	8 046	9 889
Sous total charges d'exploitation	3 462 814	324 316	254 879	4 042 009
Charges financières	10 109	0	41	10 150
sous total charges financières	10 109	0	41	10 150
charges exceptionnelles	0	0	979	979
sous total charges exceptionnelles	0	0	979	979
Emplois de l'exercice	3 472 923	324 316	255 899	4 053 138
Engagement à réaliser sur subvention	807 783	0	0	807 783
Engagement à réaliser sur fonds propres	319 760	0	0	319 760
Sous total engagements	1 127 543	0	0	1 127 543
Total charges	4 600 466	324 316	255 899	5 180 681

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 86 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 8 % et le fonctionnement 6 %.



Répartition de la masse salariale

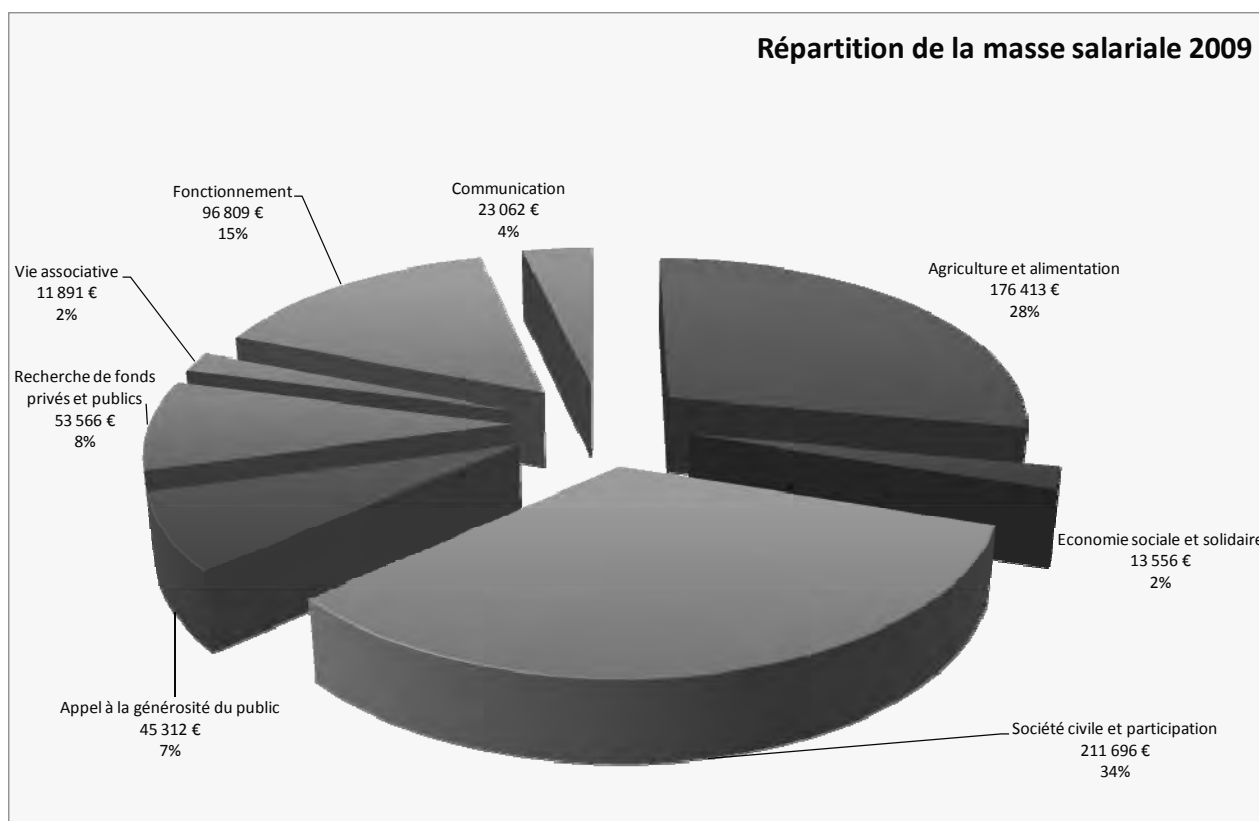
L'équipe salariée du CFSI est en priorité affectée aux missions sociales (64 % de la masse salariale) pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation, animer la campagne ALIMENTTERRE en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- instruire et suivre l'appel à initiatives économie sociale et solidaire et le suivi / capitalisation d'un programme concernant la formation professionnelle
- animer la convention programme société civile et participation aux politiques publiques qui concerne une quinzaine d'organisations membres du CFSI et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays, suivre le programme d'appui en Guinée.

Pour appuyer la mise en œuvre des missions sociales, du temps de travail est affecté :

- à la recherche et au suivi des fonds (8 % pour les subventions privées et publiques et 7 % pour les appels à la générosité du public) ;
- à la vie associative (2 % de la masse salariale), autrement dit au suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association.

Le temps de travail affecté au fonctionnement général de l'association et à la communication générale du CFSI correspond à 19 % de la masse salariale.



Détail des missions sociales 2009 (3 472 923 euros)

MISSIONS SOCIALES	emplois
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	182 902
programme Ville Campagne Echoppe – Togo	134 558
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	251 572
Commission agriculture et alimentation (plaidoyer)	199 694
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	768 726
appel à initiatives économie sociale et solidaire (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	65 467
formation professionnelle et insertion des jeunes	193 538
TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	259 005
convention programme société civile et participation	692 648
PCPA Algérie	1 081 843
PCPA Congo	478 311
Partenariat CFSI - CNOSCG (Guinée)	96 229
Médiatiser la face invisible du développement (éducation au développement)	96 161
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	2 445 192
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 472 923

Les frais d'appel à la générosité du public (270 077 euros)

Le budget exécuté en 2009 est légèrement inférieur au budget adopté par le conseil de direction et voté par l'assemblée générale (280 K€).

Les frais d'appel à la générosité correspondent :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée via le « Courrier du CFSI » et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 10 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adres-

sant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;

- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (recrutement de nouveaux donateurs, passage au prélèvement des donateurs).

L'ensemble des messages est réalisé par l'équipe du CFSI. Les opérations de prospection et de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

Appel à la générosité du public	frais d'appel	traitement des dons	TOTAL
Prestataire (télémarketing, gestion du fichier, mise sous pli)	146 244	19 918	166 163
Autres charges (copies, fournitures, services bancaires)	609	3 356	3 965
Impression	11 279	1 268	12 547
Frais postaux	29 363	12 728	42 090
Ressources humaines	13 847	31 465	45 312
TOTAL	201 342	68 735	270 077

Le ratio de collecte (montant des frais de collecte sur la collecte brute) est de 41 %. La nécessité de sensibiliser de nouveaux donateurs pour ne pas réduire le fichier a impliqué de réaliser davantage d'efforts sur les dépenses de collecte. Ce ratio est sensiblement meilleur que celui inscrit au budget grâce à des résultats supérieurs aux objectifs.

	2009 Budget prévisionnel	2009 réalisé
RATIO DE COLLECTE		
Dons et collecte municipalités	599 806	651 327
Frais d'appel à la générosité	192 051	201 342
Frais de traitement des dons	68 436	68 735
Collecte nette	339 320	381 250
Frais de collecte/collecte brute	43%	41%

Les frais de recherche et de suivi des fonds privés (1 720 euros) et de fonds publics (52 719 euros)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui du service administratif et de la direction du CFSI. En 2009, le temps investi a permis :

- d'assurer le suivi des fonds publics reçus pour les différents programmes mis en œuvre par le CFSI ;
- d'obtenir de nouveaux cofinancements pour l'année 2010 de l'Union européenne (campagne ALIMENTERRE et programme en Guinée).

La vie associative (26 286 euros)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- les dépenses concernant le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Coordination Sud, F3E, Eurostep, Comité de la Charte) ;
- les frais de ressources humaines.

Vie associative	
Frais des instances	1 719
Adhésion à des collectifs	12 676
Ressources humaines	11 891
TOTAL	26 286

Le fonctionnement général (202 550 euros)

Les charges de fonctionnement représentent 6 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondant affectés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, commissaire aux comptes pour l'audit annuel des comptes du CFSI) ;
- les charges liées aux locaux ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements sauf ceux imputés aux autres emplois du CER.

Fonctionnement	
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	31 461
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	66 842
Ressources humaines	96 809
Amortissement (matériel, installation)	7 438
TOTAL	202 550

La communication (27 063 euros)

Les frais de communication générale du CFSI correspondent à :

- des charges liées à la maintenance du site internet et à l'appel à un prestataire extérieur pour l'appui à la conception d'un visuel ;
- des ressources humaines internes au CFSI ;
- l'amortissement des logiciels de communication.

Communication	
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 393
Ressources humaines	23 062
Amortissement (matériel, installation)	608
TOTAL	27 063

8.5 Les ressources (colonne 2 du CER)

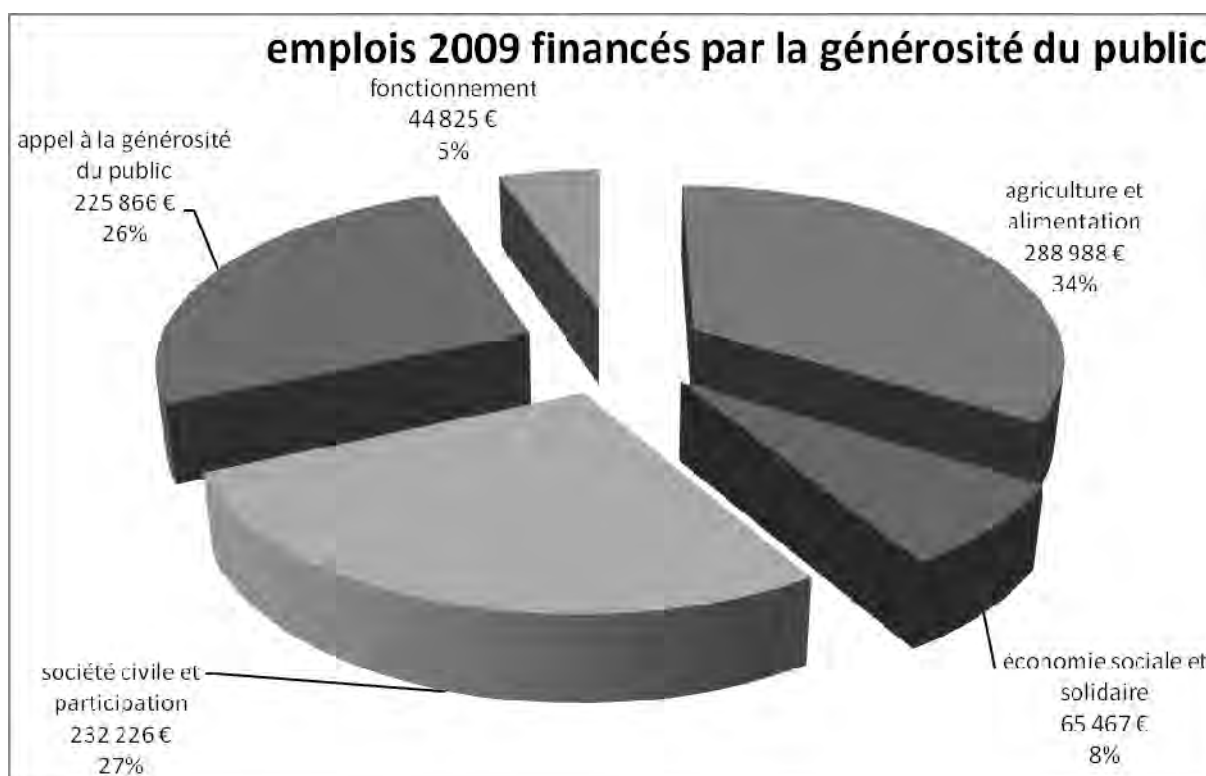
Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont présentées dans la partie concernant le compte de résultat.

8.6 L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définis par le conseil de direction du CFSI et décrites au point 8.3.

Les emplois de l'exercice (4 053 138 €) ont été financés à 21 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 857 372 €).

69 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2009 ont financé les missions sociales.



8.7 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2009 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- les réserves non affectées et non utilisées en début d'année ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public.

Ces trois montants permettent de déterminer les sommes disponibles durant l'année écoulée. Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant.

Calcul des réserves non affectées et non utilisées

Pour la première année d'application du CER, le calcul des réserves non affectées et non utilisées au début de l'exercice a été réalisé sur la base de l'option prévue pour les organisations ne disposant pas d'un historique précis sur l'origine des réserves, celles-ci ayant été constituées depuis 1960, date de création du CFSI. Ce calcul a été effectué de la manière suivante :

- calcul du pourcentage moyen des ressources non affectées collectées auprès du public de 2006 à 2008 par rapport à l'ensemble des ressources constatées hors versements exceptionnels ;
- pourcentage appliqué aux fonds propres disponibles au 1/01/2009 diminués du total des investissements nets au début de l'exercice.

	2006	2007	2008	TOTAL
ressources non affectées collectées auprès du public	576 266	703 536	1 070 910	2 350 712
total des ressources de l'exercice	1 533 505	2 253 824	3 472 546	7 259 876
ratio moyen (T1)				32,4 %
total des fonds associatifs				367 309
Emprunts				
déduction valeur nette comptable des immo au 1/01/09				58 041
report des ressources collectées				100 140

Variation des fonds dédiés issus de la générosité du public

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09	variation
Agriculture et alimentation	176 172	200 664	134 744	242 092	-65 920
Economie sociale et solidaire	61 745	22 851	35 151	49 445	12 300
Société civile et participation	267 931	77 638	227 946	117 623	150 309
TOTAL	505 848	301 153	397 841	409 160	96 689

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Montant disponible au 1/01/2009	100 140
Montant collecté	757 887
Variation des fonds dédiés	96 689
Montant consommé	857 372
Solde disponible en fin année	97 343

La consommation des ressources collectées auprès du public (857 372 €) est supérieure au montant collecté sur l'exercice. Elle a été financée par les fonds dédiés et par les montants disponibles au 1/01/2009 (100 140 €).

Le solde disponible en fin d'année sera reporté début 2010. Ce report de ressources est important pour le CFSI car il permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources nécessaires au démarrage de nouvelles actions.